

Nouvelle Série

Le N° 2,50 F

N° 35

**BULLETIN**

**des Séances**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**

**Année 1966**

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND

**NIMES** – 12, RUE PRADIER, 12 – **NIMES**

1966







# Sommaire

★ ★ ★

## FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Election de M. Roger Chastanier comme membre résidant	59
Réception de M. le Chanoine Gasque comme membre résidant	61
Désignation en l'Hôtel de l'Académie d'une « Salle du Marquis de Lordat » et d'une « Salle Henri Barnouin »	77
Motion de protestation à propos du projet de transfert du « Castellum »	78
Réception de M. le Chanoine Thibon comme membre résidant	79
La réfection de l'Hôtel de l'Académie pendant les vacances de l'été	109

## COMMUNICATIONS

M <sup>e</sup> Roger : Compte-rendu du livre de M. Jean-Marie Chauvet sur Rodilhan	59
M. Gaston Chauvet : Séjour à Uzès au 16 <sup>me</sup> siècle d'un étudiant en médecine suisse : Thomas Platter	59
M <sup>e</sup> Tailhades : Talent et maladresse d'un avocat ; émouvante odyssée de Charles Ledru	76
Abbé de Girard de Coehorn : Le Prieuré Saint-Marcel de Fontfouillouse	99
Dr. Drouot : Comte-rendu du Livre Rouge espagnol sur Gibraltar	101
M. Jean Milhaud : Le sondage d'opinion, facteur de décision	103
M. Seston : Compte-rendu de l'ouvrage de M. Paganelli : Ernest Renan	110
Professeur Brunel : La Maison Carrée a-t-elle été un Capitole?	111

## HOMMAGES

M. Jean-Marie Chauvet : Rodilhan	59
M. Fernandez de Casadevante : Livre Rouge espagnol sur Gibraltar	101
M. Paganelli : Ernest Renan	110



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Hôtel de l'Académie : rejointoiement de la façade et réfection du corridor d'entrée .. .. .	115
Réception de M. CHASTANIER comme membre résidant .. .. .	116
Réception de M. PANET comme membre résidant	151
Suspension momentanée des travaux à l'Hôtel de l'Académie .. .. .	184

COMMUNICATIONS

M. de BALINCOURT : Le Docteur RAZOUX médecin de l'Hôtel-Dieu de Nimes de 1757 à 1762 .. .. .	143
M. SESTON : compte rendu de l'ouvrage de M. PAGANELLI : « Jean Racine » .. .. .	146
Mgr HOMS : Premier moment de la vie d'Alphonse DAUDET à Paris : affrontement difficile de la vie (1857-1867) .. .. .	180
Mgr HOMS : Second moment de la vie d'Alphonse DAUDET à Paris : affrontement courageux de la mort (1884-1897) .. .. .	184

HOMMAGES

M. MONTJOL : D'où venons-nous ? .. .. .	142
M. PAGANELLI : Jean Racine .. .. .	146
M. André NADAL : Mystérieuse ceinture de la façade des Arènes de Nimes .. .. .	180



Nouvelle Série

Le N° 2,50 F

N° 35

BULLETIN

des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

1<sup>er</sup> Trimestre 1966

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND

NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES

1966



## SEANCE DU 7 JANVIER 1966

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. SESTON Président.

*Etaient présents* : MM. FLAUGERE, Bâtonnier LAFAGE, Pierre HUGUES, Bâtonnier Octave HUGUES, LIGNIERES, NADAL, ABAUZIT, BERNARDY, Docteur DROUOT, Pasteur LHERMET, FRAINAUD, ESCHOLIER, H. de REGIS, Colonel de BALINCOURT, ROGER, THEROND, DAVET, Professeur DUPONT, Pasteur LAURIOL, membres résidants, M. BARNOUIN, faisant fonction de Secrétaire perpétuel. De CASADEVANTE Consul d'Espagne à Nîmes, assistait à la séance.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau pour l'année 1966, et l'élection du Secrétaire perpétuel en remplacement du Bâtonnier Lacombe, décédé.

A l'unanimité des membres présents, M. André Nadal est élu Président, et M. Jean Théron, Vice-Président. Par le même nombre de suffrages, M. Pierre Hugues est élu Secrétaire perpétuel. Dans les mêmes conditions, M. Bernardy est confirmé dans ses fonctions de Trésorier ainsi que M. Barnouin dans celles d'Archiviste-Bibliothécaire. Enfin M. Jean Roger et M. le Docteur Drouot deviennent respectivement Secrétaire adjoint et Bibliothécaire adjoint.

Après constatation de l'accomplissement des formalités réglementaires, M. l'Abbé de Girard COEHORN, curé de St-André de Valborgne, est élu à l'unanimité membre-correspondant.



M. LIGNIERES fait une communication intitulée « quelques aspects de la pensée religieuse de *Miguel de Unamuno* ». Sa conclusion est que « Unamuno, loin de l'orthodoxie catholique, influencé par la pensée religieuse protestante, tourmenté par ses luttes intérieures, par son désir de certitude, son besoin d'absolu, possède une foi inquiète, qui se débat tragiquement mais qui en fin de compte trouve Dieu ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. le Consul d'Espagne qui, après avoir loué l'œuvre d'amitié culturelle franco-espagnole menée à bien par M. Lignières depuis plus de quarante ans, remet à ce dernier la cravate de Commandeur de l'ordre d'Alphonse le Savant. M. Lignières le remercie, puis reçoit les félicitations que lui adresse le Président au nom de l'Académie.

Allocution de Don Alfonso FERNANDEZ DE CASADEVANTE, Consul d'Espagne.

J'aimerais, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, prononcer les paroles qui vont suivre, avec la même perfection que Monsieur Lignières le fait lorsqu'il s'adresse en espagnol. Mais je ne suis point professeur, vous voudrez bien m'en excuser.

J'aimerais aussi, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, vous parler à la hauteur que cette Académie Nimoise mérite et dans le ton auquel elle est habituée.

Veillez m'en excuser de nouveau, car, comme vous savez, je ne suis pas académicien.

Ce n'est pas la première fois que je viens chez vous. Votre amabilité s'est concrétisée au cours de maintes invitations à ce Représentant de l'Espagne qui, toujours est venu volontiers et chaque fois a appris beaucoup de choses, même sur son propre pays.

Je vous remercie tous de l'intérêt que vous avez démontré pour l'histoire, les lois, l'art, la littérature, etc... de ma patrie ; tous ceux qui l'ont étudiée et nous



ont offert leurs connaissances et tous ceux qui les ont écoutés avec attention.

Et je pense que cet intérêt réciproque est normal et compréhensible étant donné que la culture est universelle et qu'il est logique que dans sa grande étendue, il y ait un attrait plus marqué pour les manifestations culturelles d'une origine plus proche.

Il est bien facile de constater comment entre l'Espagne et la France les liens de ce genre n'ont jamais été effacés depuis les premiers poèmes épiques ou héroïques du Moyen Age (les Chansons de Geste).

Grâce aux Universités de la Sorbonne et de Salamanca, à cheval sur le Chemin de Saint-Jacques, grâce à l'école de Traducteurs de Toledo, par nos écrivains de part et d'autre des Pyrénées, par nos artistes et même nos armées, nous, Français et Espagnols, nous avons joui et jouissons encore, d'Aristote et de l'art Gothique, du Cid, de Don Quichotte et de Don Juan (le Don Juan littéraire, bien entendu), devenus les symboles de leur époque et d'une façon universelle, d'agir et d'être.

Le Code de Napoléon a constitué le modèle sur lequel le Droit Civil espagnol a été codifié.

Qu'il serait beau, Monsieur le Président, que l'un des Académiciens voulût approfondir le sujet des interchanges culturels entre nos deux pays ; spécialement ici à Nîmes, ville dont l'histoire et les monuments nous parlent partout d'une origine culturelle commune, appelons-la latine ou gréco-latine, cela ne fait rien, mais devenue occidentale et chrétienne.

Nous constatons l'intérêt que certains écrivains contemporains espagnols ont suscité ; permettez-moi de ne faire mention que de Juan-Ramon Jimenez, Prix Nobel, et d'Unamuno, tous deux si bien analysés par Monsieur Lignières, qui suit la tradition en France des études hispaniques.

La communication d'aujourd'hui n'est, je pense, qu'un échelon de plus dans la vie de Monsieur Lignières, dévouée aux études de l'espagnol et des espagnols qu'il considère comme les plus dignes d'être connus.



Il serait un peu étrange de ma part, de supposer que vous ne connaissez pas (et bien sûr mieux que moi-même), les mérites de Monsieur Lignières pour recevoir la décoration qui lui a été accordée.

Je veux seulement souligner deux points : il s'agit tout d'abord d'une reconnaissance et d'un remerciement — insuffisants, je le sais, — pour son labeur de plus de cinquante ans dévoués à servir l'enseignement de la langue et la culture espagnoles, à travers sa chaire, sa vie publique, son poste d'Inspecteur d'Académie et les loisirs de toute sa vie. S'il me permet, je lui dirai qu'il ressemble à Don Quichotte par son esprit idéaliste, mais avec l'avantage d'avoir concrétisé bien des projets : voilà comme exemple, la bonne vingtaine de chaires de langue espagnole dans le Gard, créées grâce à lui.

Je tiens à dire ensuite, qu'on a choisi l'Ordre d'Alphonse le Savant, parce que c'est la plus haute décoration qu'on puisse donner aux hommes de lettres — jumelle des Palmes Académiques françaises — et d'un caractère strictement culturel.

On pourrait ajouter — et ce Salon en est le témoin privilégié — que Monsieur Lignières a justement étudié, comme il est habituel chez lui, avec profondeur et pour le plaisir de son auditoire, les activités de ce Roi, Alphonse le Savant, si malheureux dans sa vie politique et privée, mais dont l'œuvre porta tant de fruits du point de vue de la littérature et du Droit.

J'estimai alors, que Monsieur Lignières serait honoré de cette distinction et que de même, l'auteur de « Las Siete Partidas » — on peut le supposer tout au moins, — serait content d'un nouvel engagement avec son exégète nimois.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier de nouveau pour votre accueil pour célébrer cette simple, mais — du moins pour moi — touchante cérémonie. C'est la première décoration que le Consulat d'Espagne à Nîmes a proposé et la première aussi que j'ai l'honneur de remettre en France ; et croyez-moi, je sens une grande satisfaction qu'elle se déroule



ici, au Siège de l'Académie de Nîmes, qui est — à mon avis, — la place la plus élevée de la Culture dans la Ville.

Monsieur Lignières, faites-moi le plaisir d'accepter les insignes de Commandeur de l'Ordre d'Alphonse X le Savant, que mon pays vous a accordés et que j'ai l'honneur de vous remettre en vous les plaçant autour de votre cou, mais tout près de votre cœur généreux qui a réservé un coin pour l'amour de ce qui constitue l'Espagne de toujours et l'épanouissement de la partie la plus noble et universelle de ma patrie.

#### Allocution de M. l'Inspecteur LIGNIERES.

Monsieur le Consul,  
Monsieur le Président,  
Mes chers Confrères,  
Mesdames, Messieurs,

Cette cérémonie intime s'adresse plus au cœur qu'à l'esprit. Aussi ai-je pensé qu'elle n'exigeait pas de moi la rédaction d'un discours Académique.

C'est donc en toute simplicité que je veux vous adresser mes remerciements, Monsieur le Consul, ainsi qu'à votre gouvernement pour les insignes de Commandeur de l'Ordre d'Alphonse X qu'il vient de me décerner sur votre proposition.

Cette haute distinction tout à la fois m'honore et me remplit de confusion. Si je suis ému de la recevoir, j'éprouve du moins une grande satisfaction que ce soit sous le signe de la culture qu'elle ait été proposée, accordée et acceptée.

Et c'est pourquoi mes remerciements vont aussi à l'Académie de Nîmes et à mes confrères qui ont accepté que la remise de cette décoration ait lieu dans le siège même de nos séances.

L'Académie n'est-elle pas un haut lieu de la culture ? le temple même de la pensée et du savoir ? Et



mes savants confrères n'y représentent-ils pas le plus souvent comme présidents les principales sociétés culturelles de la ville ? A eux tous vont mes très sincères remerciements.

Monsieur le Consul, vous avez bien voulu souligner que la décoration qui m'a été accordée, récompense cinquante ans de mes activités hispaniques.

C'est en effet à cinquante ans, et plus, que remonte l'intérêt que je n'ai cessé de marquer pour l'Espagne et sa langue. Cinquante ans, c'est une longue traite ! Elle est pourtant bien courte quand on l'a parcourue.

Pourquoi ai-je étudié l'espagnol au Collège de Béziers ? Sans doute à cause de la proximité de l'Espagne et de ma qualité de méridional ; peut-être aussi par suite d'une ascendance espagnole et d'une arrière grand'mère qui portait le nom de Gomez.

Ce qui est certain c'est que, bachelier frais émoulu en 1912 et 1913, je décidais d'entreprendre des études supérieures d'espagnol, études, hélas ! qui furent interrompues par les cinq ans de la grande guerre.

A Montpellier, à peine démobilisé en 1919, je repris mes études : licence, diplôme d'études supérieures, bourse d'agrégation. Je pus fonder et animer pendant quatre ans un Cercle hispanique avec d'autres étudiants français et espagnols.

A Béziers, comme professeur, j'organisai des cours gratuits pour des enfants d'espagnols ignorant leur langue maternelle.

A Oran, comme professeur agrégé, je poursuivis ma propagande hispanique, écrivant des articles dans des journaux espagnols ou français, donnant des conférences à travers tout le département : Oran, Bel Abbès, Mostaganem, organisant des voyages et des échanges d'élèves avec le Lycée de Melilla, et recevant pour ces diverses activités une décoration de la part du gouvernement de la 2ème République espagnole.



Comme Inspecteur d'Académie à Rodez, Montauban et Nîmes, j'ai toujours montré le plus grand intérêt pour l'enseignement de l'espagnol et son développement.

A Nîmes enfin, avec plusieurs professeurs et, avec d'autres amis de l'Espagne, j'ai fondé un Cercle d'études hispaniques dont l'activité n'a jamais cessé depuis dix-huit ans.

J'ai donné des conférences sur des thèmes hispaniques dans plusieurs villes du département : Alès, Uzès, St-Hippolyte du Fort, Le Vigan, Bagnols et bien entendu à Nîmes surtout.

J'ai organisé plusieurs voyages collectifs dans toutes les régions de la Péninsule ibérique.

J'ai essayé partout de faire connaître et aimer l'Espagne, ses lettres, ses arts, son histoire.

En un mot j'ai aidé à la compréhension et au rapprochement de nos deux pays.

Il m'est arrivé de ne pas réussir dans mes entreprises : création de chaires, organisation de voyages, jumelage tenté entre Nîmes et Séville...

Malgré cela, j'ai continué à être fidèle à mon idéal, à mes activités hispaniques de toujours.

Le chemin de ces activités est déjà long. Je l'ai parcouru avec joie ; mais, comme je viens de le dire non sans labeur, non sans peine, non sans échecs. Cependant je n'ai jamais été découragé. Si bien que, reprenant à mon compte le mot d'un de nos résistants bien connus, je suis prêt à redire avec lui :

« Et s'il était à refaire, je referais le chemin ! »

Comment dès lors ne pas me sentir très honoré par la distinction que je viens de recevoir ? Permettez-moi, Monsieur le Consul, de vous remercier à nouveau pour avoir bien voulu me la faire accorder par votre gouvernement auquel je vous prie de transmettre aussi tous mes remerciements et l'expression de mon indéfectible amitié pour l'Espagne.



Allocution de M. le Président SESTON.

Permettez-moi, mon cher confrère, de vous adresser au nom de l'Académie, nos plus vives félicitations.

Cette décoration, qui souligne les services rendus par vous à la cause des relations culturelles franco-espagnoles, fait grand honneur à votre activité et à votre savoir — activité et savoir dont notre académie a été si souvent bénéficiaire — et aujourd'hui encore.

Permettez-moi, Monsieur le Consul, de vous remercier des paroles flatteuses que vous avez prononcées à notre adresse. A notre époque si passionnante, mais aussi si troublée, on est heureux de constater que, au-dessus des divergences idéologiques ou politiques, loin des frontières et des clans, il existe une sphère où tous les hommes de bonne volonté peuvent et doivent se rencontrer : c'est celle de l'art et de la culture. Dans ce domaine du désintéressement et de la sérénité, tout échange d'idées devient cadeau que l'on fait à autrui et les controverses entre les individus ou entre les nations se calment, pour permettre aux esprits de se mettre à l'écoute des grandes vérités communes à tous les hommes. Soyez remercié, Monsieur le Consul, de nous avoir rappelé par votre geste et vos paroles d'aujourd'hui la réalité et l'efficacité de ces bienfaits de la culture.



LUNDI 17 JANVIER 1966

## OBSEQUES

de M. BARNOUIN

*Bibliothécaire - Archiviste de l'Académie*

Le lundi 17 janvier furent célébrées en l'Eglise de St-Géniès de Malgoirès les obsèques de M. Henri BARNOUIN, Bibliothécaire-Archiviste de l'Académie.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Sauzet.

L'éloge funèbre fut prononcé par M. André NADAL, Président de l'Académie, devant le cercueil placé à l'intérieur même de l'Eglise de St-Géniès de Malgoirès, un froid intense sévissait ce jour là.

Allocution de M. André NADAL.

Au nom de l'Académie de Nîmes j'ai le triste et pénible devoir d'adresser un ultime adieu à notre confrère et ami Henri Barnouin.

Votre carrière de magistrat, Henri Barnouin, toute faite de droiture et de dignité il ne m'appartient pas de la retracer, mais il m'appartient de l'évoquer pour marquer l'homme que vous fûtes, la conscience qui a été la vôtre en toutes circonstances, conscience du juge intègre, impartial, où en des heures graves, n'écoulant que sa voix, en l'humaine justice, vous avez témoigné d'une belle grandeur d'âme, d'un admirable courage.

Il y a une douzaine d'années Henri Barnouin vous étiez accueilli dans notre Académie par Monsieur Paganelli Président pour occuper le fauteuil laissé vacant à la mort d'Henri Bauquier.



Vous avez, sans solution de continuité, été un des membres les plus actifs de notre Compagnie, par votre assiduité aux séances, par votre fonction de Bibliothécaire-Archiviste dont vous vous acquittiez avec tant d'amour.

Au début de l'année écoulée vous avez accepté de bonne grâce de remplir en même temps par intérim la charge de Secrétaire Perpétuel et cela jusqu'à la semaine dernière encore.

Peut-on oublier aussi vos communications si riches et si diverses touchant à l'histoire juridique, à l'archéologie, telle celle relative aux « bornes 9 et 10 de la Voie Domitienne » ou à « la controverse Auguste Pelet et Perrot sur l'inscription de la Maison Carrée » ou encore celle nous informant de la maison qu'avait à Nîmes habité Bonaparte et que vous aviez réussi à trouver, à identifier après des recherches nombreuses.

Bien que né en Algérie, vous étiez de souche garquoise, le hasard des nominations vous imposa des lieux de séjour hors de notre département, cependant c'est Nîmes qui était votre patrie, où vous aimiez puiser dans son prestigieux passé romain et avec Nîmes c'était Manduel aussi où vous aviez des attaches, mais c'était surtout et avant tout le village de Sauzet, votre village, Sauzet que vous aimiez tant et dont tous les habitants aujourd'hui vous pleurent, pour chacun d'eux vous étiez le conseiller éclairé, l'ami, le frère.

Madame,

L'Académie de Nîmes est en deuil, elle s'incline avec émotion devant le cercueil d'un de ses membres les plus marquants et les plus aimés, dont le visage disait « bonté et loyauté », elle vous prie respectueusement, vous qui fûtes la douce et chère compagne de sa vie et si soudainement plongée dans le malheur, elle vous prie de croire ainsi que vos enfants à sa profonde tristesse, à sa douloureuse sympathie.





SEANCE DU 21 JANVIER 1966

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. SESTON, Président sortant.

*Etaient présents* : MM. André NADAL, M. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Professeur DUPONT, FLAUGERE, le Bâtonnier LAFAGE, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, Pasteur LHERMET, Jean ROGER, SABLLOU, Jean THEROND, FRAINAUD, M. Pierre HUGUES, membres résidants.

*Excusés* : MM. le Docteur DROUOT, le Bâtonnier Octave HUGUES, Mgr HOMS, VELAY.

M. Seston, président sortant, donne la parole à M. André Nadal pour lire l'allocution qu'il a prononcée le 17 janvier sur la tombe de M. Henri Barnouin, membre résidant, décédé subitement le 15. Les assistants observent ensuite une minute de silence en l'honneur de leur très regretté confrère.

M. Seston reprend la parole pour procéder à l'installation du nouveau bureau.

M. André Nadal, nouveau président, et M. Pierre Hugues, nouveau Secrétaire perpétuel, lui répondent.

Allocution de M. SESTON.

Monsieur le Président,

Mon cher ami,

Votre destin académique a été jusqu'ici attaché assez étroitement au mien. — Il y a six ans, j'avais le privilège de vous accueillir parmi nous ; aujour-



d'hui, c'est encore moi que vous rencontrez sur votre route pour vous installer à ma place comme président. — Ces six ans de vie académique, vous les avez bien remplis ; votre assiduité à nos séances, la qualité et le nombre de vos communications, l'intérêt que vous avez pris aux problèmes matériels et administratifs qui se posent à notre compagnie, sont pour vous autant de titres à occuper le fauteuil de la présidence. Vous aurez du travail, mais ce travail vous l'accomplirez avec joie, donc sans trop de fatigue, nous le savons, car nous savons aussi que vous êtes attaché à l'Académie aussi bien par le liens du cœur que par ceux de l'esprit.

Il y a six ans, en vous recevant, je louais l'universalité de votre savoir. M'inspirant du philosophe Alain, je vous disais qu'Homère et Thalès le poète et le mathématicien vous ont pris chacun par une main et vous ont toujours conduit. Ils continueront à vous conduire au cours de votre présidence. L'étendue de votre culture et votre goût artistique vous permettront de comprendre et de juger avec compétence et mesure les travaux que nous vous apporterons. — Sur un autre plan, votre sens du concret, uni à l'intuition aigüe que vous avez des valeurs désintéressées, est pour nous le garant que la procédure, où nous a entraînés le legs du marquis de Lordat, trouvera une heureuse issue : issue heureuse non seulement sur le plan matériel et financier, mais aussi sur le plan moral et humain. Notre compagnie en effet n'a rien d'une entreprise commerciale : il faut que par delà les controverses autour d'un testament, la volonté profonde du marquis de Lordat soit entièrement respectée. Cette volonté je crois pouvoir la résumer ainsi : Monsieur de Lordat n'a pas voulu enrichir l'Académie ; il a désiré seulement lui donner les moyens d'assurer pleinement sa mission culturelle et humaine. Cela, nous ne devons pas l'oublier.

Vous êtes, Monsieur le Président, un fervent de Paul Valéry ; de plus, vous m'avez confié un jour que vous auriez aimé devenir architecte. Vous serez donc l'Eupalinos de notre compagnie, tout à fait compétent pour diriger la restauration de notre Hôtel non seule-



ment dans sa structure de pierre, mais aussi dans son contexte historique et son climat spirituel.

Mon cher ami, Le premier acte de votre présidence a été un acte douloureux. Notre vœu est que cette présidence se déroule sinon dans l'allégresse au moins dans la sérénité pour le plus grand bien de notre vénérable compagnie. Sous votre direction grâce aux moyens nouveaux dont elle va disposer, grâce aussi à la collaboration efficace que vous trouverez auprès de notre trésorier, M. Bernardy, et de notre nouveau Secrétaire perpétuel M. Pierre Hugues, que j'ai le plaisir de féliciter, notre Académie va voir s'ouvrir devant elle une nouvelle phase de son destin : sans rien renier de ses traditions centenaires, elle s'apprête à entrer dans une nouvelle jeunesse.

Allocution de M. André NADAL.

Monsieur le Président,

Mes chers Confrères,

Vous venez d'entendre mes chers confrères, les paroles élogieuses de notre Président à mon égard, paroles dictées par une amitié vieille déjà d'un quart de siècle.

Oui mon cher Président il y a vingt ans nous étions professeurs des mêmes classes de Première au Lycée de Nîmes et il y avait souvent dans nos cours respectifs un genre de collaboration que nos lycéens se plaisaient d'ailleurs à entretenir.

Un mois ne pouvait s'écouler sans qu'un élève ne se levât à mon cours pour dire au nom de ses camarades : « Monsieur Seston nous a fait telle explication de texte et nous a laissé le soin de vous demander de vouloir bien éclairer tel point particulier de logique mathématique », une autre fois il s'agissait des rapports et proportions dans la Grèce Antique ou de la beauté du Nombre d'Or ou de tant d'autres choses encore.

Et bien entendu chez vous cher Président il en était de même à cela près que les rôles étaient interchangeables. Nos élèves, j'oserais dire pour quelques uns,



nos disciples créaient entre nous deux, sans s'en rendre compte, une affinité, une amitié intellectuelles réelles.

Par la suite, c'est vous qui avez tout particulièrement contribué à me faire entrer à l'Académie et c'est vous, alors Président pour la première fois qui m'avait installé dans le fauteuil laissé vacant par la disparition du critique littéraire Marcel Coulon, l'auteur du « Problème de Rimbaud ». Et voilà que six ans plus tard seulement, je me vois aujourd'hui par vous encore, Président pour la seconde fois, je me vois sollicité à occuper le premier fauteuil de notre Compagnie. J'ai brûlé les étapes, je n'ai pas eu à attendre les dix années qui hier étaient exigées, je ne suis même pas passé par le stade de la vice-présidence ; cela je le dois non à moi-même bien sûr mais à un concours de circonstances que vous connaissez *mes chers confrères* ; il y a une chose toutefois, une seule que je veux porter à mon actif et qui me va droit au cœur, c'est l'unanimité de vos suffrages, c'est pour moi sans prix et je ne sais comment vous en témoigner toute ma gratitude.

Messieurs, quel agréable souvenir nous laissera le passage de Monsieur Seston à la Présidence de notre compagnie. Dans les attributions du Président, certaines comme celles d'accorder la parole et de diriger les discussions au cours de nos séances doivent être je crois une aimable sinécure, je vais en faire bientôt l'expérience, mais beaucoup d'autres sont indiscutablement une charge, dans chacune d'elles M. Seston a su montrer à tout instant ce tact, cette courtoisie d'un autre siècle, ce sens des manières, cette finesse d'esprit et de cœur que nous lui connaissons ; au nom de nous tous permettez-moi de lui exprimer nos sentiments de sympathie et de reconnaissance.

En juillet dernier nous avons eu la douleur de perdre notre confrère le Bâtonnier Lacombe qui depuis quarante ans était le Secrétaire perpétuel de l'Académie, ceux qui l'ont bien connu savent ce qu'il était pour notre Compagnie : il en était l'âme, il en incarnait la pérennité, il en était à dire vrai le Président Perpétuel.



Je salue aujourd'hui ici son successeur, avec un plaisir tout particulier, avec une joie non dissimulée, mon ami de toujours Pierre Hugues, combien il me sera doux de présider nos séances à côté de lui, il n'est pas nécessaire que j'en dise plus, il aura pour l'aider dans sa tâche notre estimé confrère Maître Roger, comme moi-même j'aurai notre savant ami M. Thérond.

La Présidence de notre Académie, nulle investiture ne pouvait m'agréer davantage. Dans cette salle, loin des bruits du forum et des luttes partisans, le calme règne ; par notre formation intellectuelle, spirituelle nous venons des points très différents de l'horizon et c'est là un bien inappréciable ; nous nous réunissons pour mettre en commun nos connaissances, les confronter, les discuter, nous avons le culte du savoir, un idéal nous habite et nous anime : la recherche de la vérité et du beau.

Cette année sera à ce point de vue aussi riche que les précédentes, j'en suis convaincu, par ailleurs elle comportera quelque chose de nouveau. Grâce au legs de notre confrère regretté le marquis de Lordat, auquel certains événements nous ont obligés, en commun accord avec la famille, à apporter les modifications que l'on sait, grâce à ce legs nous allons pouvoir restaurer notre Hôtel de l'Académie.

Le Colonel Blanchard lui a consacré une étude intéressante dans le Bulletin de la Commission d'Archéologie : Le Vieux Nîmes. Une description détaillée est faite de la jolie cour Renaissance ainsi que de la Porte d'entrée Louis XIII avec ses pilastres ioniques à bossages, son fronton droit et brisé et en son centre le magnifique évidemment en œil de bœuf ajourant le hall. Notre confrère disparu a mis en valeur la Cour d'Honneur, la riche ornementation de sa façade gauche, son beau balcon de pierre de taille avec ses têtes de guerriers, ses masques d'homme, de femme, de faune, de lion, ses portes à arc en plein cintre, ses baies en anse de panier, son puits aux formes gracieuses, mais en même temps il n'a pas manqué de signaler aussi



l'affreux balcon du deuxième étage de construction relativement récente et il n'a pas hésité à écrire qu'il devrait un jour disparaître.

L'Hôtel a été construit vraisemblablement vers le milieu du XVI<sup>me</sup> siècle, un premier contrat de vente que l'on n'a pas pu retrouver fut établi en 1554 et le premier renseignement certain que l'on possède est donné par le cannage de 1596. Bien que jusqu'à la veille de la Révolution, il n'existait à Nîmes ni plaques de rue, ni numéros de maison, on peut affirmer qu'après étude de ce document : le cannage de 1596, l'immeuble qui porte aujourd'hui le n° 16 de la rue Dorée appartenait à cette époque déjà au sieur Arnaud Guiran dont la famille devait occuper à Nîmes un haut rang durant tout le XVII<sup>me</sup> siècle. Le membre le plus notoire de cette famille fut Gailhard Guiran, juriconsulte et savant antiquaire, archéologue dirions nous à présent et de qui une rue de notre ville, derrière l'église Saint-Charles porte le nom.

La maison Guiran, au cours du XVIII<sup>me</sup> siècle passa entre les mains de trois familles de la Tour qui n'avaient entre elles aucune parenté, d'où le nom pendant tout le XVIII<sup>me</sup> siècle d'Hôtel de la Tour, du 16 de la rue Dorée.

Marianne de Guiran, petite fille du savant archéologue Gailhard Guiran anobli au cours de sa longue carrière, apporta en premier lieu l'Hôtel à son mari le baron de la Tour, les époux habitant la ville d'Alais vendirent en 1705 l'Hôtel à l'avocat Antoine de la Tour, une trentaine d'années plus tard l'Hôtel fut à nouveau revendu à un Lombard de la Tour ; ce troisième propriétaire, gentilhomme de fraîche date, tirait sa noblesse uniquement de la possession de la Seigneurie de la Tour sur le Territoire de Russan et de St-Anastasio, le Domaine de la Tour que nous connaissons bien et qui devait un jour être la possession de la famille de Lordat. Voyez Messieurs ce que peuvent être quelquefois les conjonctures, notre Académie était destinée à être en relation un jour avec le Domaine de la Tour et l'Hôtel de la Tour.



Lombard de la Tour dissipa sa fortune on ne sait trop comment, il la dilapida cependant à un point tel qu'il fut dans l'obligation pour désintéresser ses créanciers de vendre en même temps le Domaine de la Tour et l'Hôtel de la Tour. — L'Hôtel après être passé deux ou trois fois en d'autres mains fut enfin acheté au début du siècle dernier par un négociant de notre ville, Jules Nègre, membre de la grande famille nimoise honorablement connue. Sa fille épousa Albin Michel l'auteur apprécié de « Nîmes et ses rues » qui ainsi fut possesseur de notre Hôtel au XIX<sup>me</sup> siècle. C'est Mademoiselle Adrienne Michel, fille d'Albin Michel qui nous vendit finalement l'Hôtel en 1919.

Mes chers confrères il m'a paru opportun de broser rapidement ce tableau en ce début d'année où à la faveur de la généreuse donation du Marquis de Lordat l'Académie va pouvoir restaurer son Hôtel, elle a déjà paré au plus pressé, cette année les travaux vont être poursuivis.

Il faudra envisager la démolition du balcon du second étage, on ne peut en effet concevoir la restauration de la splendide Cour d'Honneur en conservant cette verrue ainsi que beaucoup d'autres de moindre importance, on pourra examiner la réouverture de la fenêtre à meneaux Renaissance obturée par de la maçonnerie, la suppression par contre d'une porte inesthétique dans le corridor d'entrée, le rejointoiement des pierres de la façade rue Dorée au lieu du banal crépissage, l'embellissement de notre cage d'escalier, etc.

Tout cela méritera une étude consciencieuse de la part de la Commission des Réparations et bien entendu sera soumis ensuite à l'Académie en vue de discussion, d'amendements peut-être et d'acceptation.

Il nous faudra à coup sûr faire appel à notre confrère Monsieur Bernardy.

A ce sujet savez-vous, Messieurs, ce qu'il m'a dit M. Bernardy au mois d'octobre après m'avoir pris à part dans un coin de cette salle : « Mon cher, n'allez pas trop vite dans la Publication des Mémoires, voyez



depuis quelques jours je me fais beaucoup de mauvais sang, les entrepreneurs me pressent pour le règlement des premières réparations effectuées à notre Hôtel, je vous prie de me croire, j'ai vieilli ces derniers temps ». Je le rassurai, oui je le rassurai tout de suite et de mon mieux en lui disant que la Publication n'avait pas encore commencé et que je ne ferai rien pour la hâter, toutefois, malgré moi, par sentiment naturel de compassion, je regardais les cheveux de notre Trésorier et avec satisfaction je constatais qu'aucun n'avait encore blanchi, moi aussi j'étais rassuré.

Laissons la plaisanterie et disons-nous si ce souci qu'il a de sa charge, ne dénote pas le sérieux même de notre Ministre des Finances ?

Le Président sortant ou le Président en exercice en son allocution a souvent plus ou moins fait allusion à l'argent que nous n'avions pas et pourtant, cela ne nous empêchait pas tant bien que mal de diffuser nos travaux, de distribuer prix et récompenses, de jouer au Mécène. Qu'allons-nous donc pouvoir faire à présent ! En ce qui concerne notre Hôtel, Messieurs, notre Trésorier nous a promis d'ouvrir le portefeuille. Victor Hugo nous aurait dit de lui :

« Il sera généreux, quoiqu'il soit économe ».

A l'Académie nous avons le sens de la pondération, ainsi que le veut l'inscription : « Ne quid nimis » au fronton de notre porte d'entrée. Au point de vue de la morale, de notre conduite dans la vie, la devise de notre Hôtel « rien de trop », autrement dit l'excès en tout est un défaut, est assurément la devise d'un sage. Mais sur le plan intellectuel et de l'art, il nous est permis de la considérer aussi comme la règle du bon goût et de la mesure.

Tel Janus Bifrons, ce dieu qui à Rome avait deux visages l'un tourné vers le passé, l'autre vers l'avenir, nous saurons créer le juste équilibre et cela par la sagesse des uns, la hardiesse des autres, les réfections de notre Hôtel en porteront la marque ; de plus y consacrant tous nos soins, nous ferons nôtre aussi la devise de l'Architecte grec Eupalinos de Valéry : « Il n'y a point de détails dans l'exécution ».



Mes chers confrères, c'est avec joie et confiance que je vais m'asseoir dans le fauteuil que vous m'avez si bienveillamment offert, j'apprécie hautement, croyez le bien, l'honneur que vous me faites, et en terminant je veux en dépit d'une année pour nous très mal commencée, émettre un vœu, un seul, c'est après avoir bien travaillé, nous retrouver tous l'an prochain autour de cette même table, dans ce temple de l'esprit.

Allocution de M. Pierre HUGUES.

Messieurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant Secrétaire perpétuel de notre compagnie.

Au moment où vous m'installez à ce poste, je tiens à saluer respectueusement la mémoire de mon prédécesseur le très regretté Bâtonnier Lacombe qui, pendant quarante ans (exactement depuis le 10 décembre 1926), mit dans l'exercice de ces fonctions lourdes et délicates, toutes les ressources de son esprit et de son cœur au service de notre Académie.

Ma pensée va aussi vers notre si charmant et si disert confrère le Bâtonnier des Guerrois qui, pendant près de vingt ans, a secondé Maître Lacombe dans les devoirs de sa charge. Il était son successeur désigné, et s'il ne nous avait quitté prématurément, il serait aujourd'hui à ma place.

Enfin, à quelques jours de sa brusque disparition, comment n'évoquerai-je pas à mon tour avec émotion le parfait ami et le grand honnête homme qu'était notre confrère M. Barnouin. Successeur de Maître des Guerrois comme Secrétaire adjoint, il avait, lors du décès de Maître Lacombe, accepté de remplacer ce dernier pendant quelques mois. Quarante-huit heures avant sa mort, il était venu me remettre les dossiers du Secrétariat et m'avait en quelque sorte passé les consignes ; surtout, avec sa bonne grâce habituelle, il s'était mis à ma disposition pour me faciliter une tâche toute nouvelle pour moi. Pourquoi cet homme plein de vie nous a-t-il quittés si tôt !



Succéder à des hommes d'un tel mérite est pour moi un honneur dont je suis pleinement conscient.

Je n'ai pas la prétention de remplacer des personnalités aussi éminentes, mais soyez certains que, encouragé par votre bienveillance, je m'appliquerai de toutes mes forces à ne pas être indigne du grand exemple qu'ils nous ont laissé.

La Compagnie a enfin écouté une communication de M. FLAUGERE, Conservateur honoraire des Eaux-et-Forêts, membre résidant, intitulée « Espaces verts et chlorophylle ».

L'être humain a besoin d'air pur, or, l'air de nos cités est de plus en plus pollué. L'antidote à cette pollution, c'est la chlorophylle, et l'espace vert c'est de la chlorophylle à forte dose et en pleine action. Toute suppression d'un espace vert, affirme M. Flaugère, est un attentat à la santé de la population. Conservons donc jalousement nos jardins publics, nos jardins particuliers, les arbres de nos boulevards et de nos lieux de promenade. N'y portons atteinte que si l'intérêt général l'exige, et, dans ce cas, créons aussitôt un espace vert de remplacement. Les spécialistes estiment que l'espace vert souhaitable est de trente mètres carrés par habitant ; Paris n'en a que deux mètres carrés par tête de population ; il semble bien qu'à Nîmes les trente mètres carrés demandés soient obtenus, mais c'est en comptant la garrigue habitée.

Cette communication a été suivie d'un débat au cours duquel ont été évoquées la création de la Banque des arbres proposée par le Syndicat d'Initiative de Nîmes et l'institution récente de la Commission extramunicipale des espaces verts.



*SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1966*

La séance publique annuelle de l'Académie s'est déroulée le dimanche 30 janvier 1966 à 17 heures dans la salle des séances du Conseil Municipal sous la présidence de M. André NADAL assisté de M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Etaient présents* : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Professeur BRUNEL, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Bâtonnier LAFAGE, Pasteur LAURIOL, LIGNIERES, H. de REGIS, ROGER, SABLOU, SESTON, Bâtonnier TAILHADES, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMES, membres résidents ainsi que de nombreux correspondants.

*Etaient excusés* : Bâtonnier Octave HUGUES, Bâtonnier FABRE, M. VELAY.

*Assistaient à la séance* : M. GROLLEMUND, Préfet du Gard, M. BAYER, Premier Président de la Cour d'Appel, M. du COLOMBIER, Procureur général, Mgr ROUGE, Evêque de Nîmes et de très nombreuses personnalités.

M. JOURDAN, Maire de Nîmes, était représenté par M. JULLIAN, adjoint aux Beaux-Arts et M. le Colonel FAIG, Commandant la Subdivision militaire par un officier de son Etat-Major.

Après que M. SESTON président sortant ait rendu compte des travaux de l'Académie pendant l'année écoulée, M. André NADAL, président, en exercice, a prononcé une allocution intitulée « L'Art devant la Science en notre XX<sup>me</sup> siècle ».



Cette allocution a été suivie de deux communi-  
cations déjà faites en séance ordinaire : l'une de M.  
Jean ROGER sur « les élections législatives de 1863  
dans le Gard », l'autre de M. ESCHOLIER sur « l'Art et  
la Photographie ».

La séance a été levée à 19 heures.



SEANCE DU 11 FEVRIER 1966

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. ABAUZIT, BERNARDY, Professeur BRUNEL, Professeur DUPONT, ESCHOLIER, FLAUGERES, Bâtonnier Octave HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, Pasteur LAURIOL, LIGNIERES, ROGER, SESTON, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMS.

Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 21 janvier ainsi que celui de la séance publique du 30 janvier sont lus et adoptés.

M. Lignières, constatant l'absence sans excuse à la séance publique de certains membres résidants dont l'indifférence à l'égard de l'Académie a déjà été remarquée, demande s'il n'y aurait pas lieu d'envisager leur remplacement par des personnalités susceptibles de prendre une part plus active aux travaux de la Compagnie.

M. le Président est d'accord avec M. Lignières pour regretter une apparente désaffection qui prive l'Académie de la collaboration d'esprits distingués ; il interviendra personnellement auprès des intéressés, et s'efforcera de ramener au bercail les brebis égarées.

M. le Président donne alors lecture de la lettre de remerciements de M. l'Abbé de Girard de Coehorn, récemment élu comme correspondant. Il donne le compte rendu de la récente audience du Tribunal concernant le legs du marquis de Lordat.



Il est alors procédé à plusieurs élections :

M. Jean Roger, Secrétaire adjoint, et M. le Docteur Drouot, Bibliothécaire adjoint sont élus à l'unanimité le premier Bibliothécaire, le second Archiviste, l'un et l'autre en remplacement du regretté Conseiller Barnouin, et pour une durée de cinq ans ; également en remplacement de M. Barnouin, M. Escholier est nommé membre de la Commission des Réparations.

A l'unanimité M. René PANET, chevalier de la Légion d'honneur, Conseiller-Doyen à la Cour d'Appel, est élu au fauteuil de membre résidant laissé vacant par le décès du Bâtonnier Lacombe.

Après la proclamation de ces résultats, la Compagnie écoute une communication de M. ROGER intitulée :

« Après Sedan, Napoléon III à Wilhelmshoehe ».

Le 4 septembre marque l'avènement de la République mais il faudra attendre la fin de la guerre pour que la déchéance des Bonaparte soit officiellement proclamée par l'Assemblée Nationale de Bordeaux.

Interné au Château de Wilhelmshoehe pendant les hostilités, Napoléon III ne va pas rester inactif. Il essayera de conclure la paix et de reprendre en mains les destinées de la France.

De nombreuses tentatives furent entreprises pour mettre fin à la guerre, d'autant que Bismarck ne souhaitait pas une guerre trop longue.

Un nommé Hellwitz journaliste et député prussien fut le premier émissaire de Bismarck à Wilhelmshoehe, résidence de Napoléon III.

Il pensait, au nom de son maître, faire accepter à l'Empereur, la signature de la paix. La France aurait cédé certains territoires : Metz et Strasbourg en particulier et la Prusse aurait aidé Napoléon III à reprendre le pouvoir avec le concours de l'Armée française alors en grande partie prisonnière.



Avec dignité Napoléon III refusa ces propositions.

L'Empereur essaya ensuite de regrouper autour de lui les Maréchaux prisonniers : Bazaine, Canrobert, Le Bœuf et Mac Mahon, ainsi que la Garde Impériale. Nouvel échec.

En janvier 1871, sentant la fin des hostilités, Napoléon III envoie coup sur coup, deux parlementaires à Versailles auprès de Bismarck ; il s'agit du Comte Clary et de Duvernois ancien ministre.

Mais il est trop tard, malgré son secret désir de traiter avec Napoléon III, c'est finalement avec le Gouvernement Provisoire de la Défense Nationale que Bismarck signera l'Armistice.

Durant sa captivité Napoléon III put jouir d'une très grande liberté d'action, recevant les visiteurs qui lui plaisaient et pouvant correspondre librement avec les pays étrangers. Guillaume I<sup>er</sup> le considéra beaucoup plus comme son hôte que comme son prisonnier.

Napoléon III quitte l'Allemagne le 18 mars 1871 jour où éclate la Commune.

Il se rendra en Angleterre où il mourra en 1873.

Cette communication a été suivie d'un débat. Il est à noter que le Gouvernement de la ville de Cassel dont dépendait le château de Wilhelmshoehe, était un descendant de huguenots français, le Général Demonts, par lequel nous avons de nombreux détails sur cette période de la vie de Napoléon III.

La séance est levée à 18 h. 45.





MARDI 22 FEVRIER 1966

## OBSEQUES

de M. le Chanoine CANTALOUBE

*Membre résidant de l'Académie*

Le mardi 22 février furent célébrées en la Cathédrale de Nîmes les obsèques de M. le Chanoine CANTALOUBE, Membre résidant.

L'éloge funèbre fut prononcé par M. André NADAL Président de l'Académie devant le cercueil placé sur le parvis de la Cathédrale.

Allocution de M. André NADAL.

Au nom de l'Académie de Nîmes, je viens dire un dernier adieu à la dépouille mortelle du Chanoine Cantaloube.

Notre regretté confrère appartenait à une ancienne famille cévenole profondément attachée à sa rude montagne, ses bois et ses vallées. Né à Saint-Laurent le Minier en 1877, tout jeune encore il est avec ses deux frères orphelin de père, il est le cadet. Le travail, l'intelligence, la volonté de la mère et des enfants feront que l'ainé de la famille embrassera un métier et se créera une situation honorable; le plus jeune entreprendra des études médicales et deviendra le docteur Paul Cantaloube si honorablement connu dans notre ville et dont le nom reste encore de nos jours intimement lié à celui de la fièvre de Malte, car on n'a vraiment commencé à parler en France de cette maladie que depuis les travaux de notre concitoyen, un pavillon du Centre Hospitalier porte son nom ainsi qu'une rue de Nîmes.



Il devait malheureusement être enlevé trop tôt à l'affection des siens.

Son frère cadet avait de bonne heure décidé de se livrer au sacerdoce.

Au début du siècle ses études supérieures terminées et sanctionnées par la licence es-lettres, le jeune prêtre qui devait devenir le Chanoine Cantaloube est nommé Professeur au Petit Séminaire de Beaucaire où pendant vingt ans il sera chargé de la classe de Philosophie, interrompu seulement par la 1<sup>re</sup> guerre mondiale. Volontaire il part sur le front de la Somme comme ambulancier et reçoit en juin 1918 la Croix de guerre.

L'Abbé Cantaloube est en 1929 Supérieur du Séminaire, il le dirigera avec une autorité incontestée durant, près d'une quinzaine d'années jusqu'à l'âge de la retraite, en 1943 époque où il était admis au Chapitre. Ainsi donc la vie du Chanoine Cantaloube a été consacrée tout entière à l'enseignement, ses loisirs occupés par la *recherche historique et l'archéologie*.

Ses travaux l'ont fait élire à l'Académie de Nîmes où il fut reçu en juin 1950 par le Président Charles des Guerrois.

Il a écrit dans la « *Revue du Midi* » et la « *Voix du Midi* » des articles tels « *l'Apostolat féminin dans la primitive Eglise* », *une Affaire de Trésor au XVI<sup>me</sup> siècle*, *la Poésie pure* bien d'autres encore. Au « *Comité de l'Art Chrétien* » de nombreuses communications sur les sujets les plus divers comme « *L'existence du fameux évêché d'Arisitum* » ou « *Les origines chrétiennes de Nîmes* ».

Son ouvrage « *Elévations* » est un réel commentaire de certains passages de l'Ancien et Nouveau Testaments ; de la prière nous y lisons cette belle définition « *La prière est une ascension, la fumée qui monte est son symbole, mais la fumée ne peut monter et monter droit qu'en air calme. Il faut du calme à l'âme qui prie* ».



Un autre ouvrage est consacré à *Saint-Baudile*, il a fait parler beaucoup de lui par sa *rigoureuse méthode* de critique historique, sans hésitation en effet est écarté tout ce qui paraît invraisemblable ou fantaisiste en particulier les miracles qui auraient suivi l'exécution du Martyr sur une de nos sept collines. Par contre quelle personnalité est accordée à Saint Baudile, quelle noblesse d'attitude face à la foule païenne et quelle sagesse aussi dans les conseils de prudence donnés aux premiers chrétiens. S. E. Mgr Girbeau a pu écrire dans la préface du livre « D'aucuns trouveront peut-être que votre main a été un peu sévère et votre émondage des Actes trop rigoureux. Mais nous sommes les fils de la lumière et la vérité doit l'emporter sur le sentiment. Un grain de vérité historique vaut plus qu'une moisson de légendes. La vérité nourrit la piété. La légende l'amuse et la divertit ; elle ruine souvent aux yeux des ennemis de notre Foi, la solidité de nos croyances ».

Le Chanoine Cantaloube fit éditer aussi aux éditions du « Cerf » à Paris, un livre « *Mon village cévenol sous la Réforme* » ( il s'agit de St-Laurent le Minier) où dans l'introduction il formule un regret et un souhait : « Dans ce village il est à l'heure actuelle deux cloches, celle de l'Eglise et celle du Temple. Peut-être un jour n'y en aura-t-il qu'une ? »

A l'Académie le Chanoine Cantaloube donna des communications touchant à l'archéologie, avec Henry Bauquier, notamment, à propos de la célèbre mosaïque du Bellérophon trouvée dans le sous-sol du boulevard Gambetta, mosaïque d'une richesse incomparable par le motif central, la variété des dessins, l'éclat des coloris, mosaïque en tous points rivale pour ne pas dire plus de la Mosaïque d'Admète. Notre confrère fit un exposé relatif à une *inscription* découverte pendant les fouilles en même temps que la Mosaïque. Cette inscription qui devait figurer sur un *autel* dédié aux dieux sylvains, émanait d'un fonctionnaire d'alors qui affirmait le *recouvrement des impôts* et le Chanoine Cantaloube de conclure malicieusement que l'érection de cet autel, était sans



doute destiné à se faire pardonner par les dieux les bénéfiques excessifs réalisés dans ce recouvrement.

Depuis la fin de l'année 57 le Chanoine Cantaloube n'assistait plus à nos séances, il ne pouvait sortir de son appartement de la rue Bigot et souffrait en silence immobilisé dans son lit.

Educateur de premier plan, érudit affable et modeste, homme d'une grande valeur morale tel était pour nous tous notre confrère regretté. A ses proches, à ses parents, à sa famille spirituelle en deuil l'Académie exprime aujourd'hui respectueusement ses condoléances émues.





SEANCE DU 25 FEVRIER 1966

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, DAVET, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Bâtonnier Octave HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, Pasteur LAURIOL, LIGNIERES, Pasteur LHERMET, H. de REGIS, Jean ROGER, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMS, membres résidants.

Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusé* : M. SABLOU.

Après avoir observé une minute de silence en souvenir de M. le Chanoine Cantaloube, membre résidant, récemment décédé et après la lecture et l'adoption du Procès-verbal de la dernière séance, l'Académie a élu à l'unanimité le R. P. MARTIN, de l'Oratoire, Directeur de la chorale de St-Eustache de Paris, en qualité de membre non résidant.

La Compagnie a ensuite écouté une communication de M. FRAINAUD intitulée : « Les embarras sentimentaux et politiques de Lamartine ».

Les événements de 1914 vécus dans l'ambiance d'un pensionnat de jeunes filles dirigé par des dominicaines sécularisées ont éveillé chez le conférencier une romantique curiosité de ce qui concerne Alphonse de Lamartine. Tout jeune il découvre le poète dans le cadre de Milly fidèlement reconstitué par de jeunes réthoriciennes et entreprend de le dépeindre dans les épisodes qui ont marqué sa vie sentimentale et politique.



Alphonse de Lamartine naissait en 1790 d'un père gentilhomme campagnard, ardent royaliste, et d'une mère rêveuse et tendre qui faisait de la prière, non point une dévotion classique mais une fête de l'âme. A ce contact la sensibilité de Lamartine devait lentement mais fortement s'épanouir. Comme les enfants de Milly, petit village du Beaujolais où la famille s'était retirée après « La Terreur », le jeune Alphonse fréquente l'Ecole publique et prend les leçons de l'Abbé Dumond. Mais c'est chez les Pères de la Foi à Belley qu'il reçoit sa véritable instruction classique. Une existence, pour lui, au sein d'une famille dont la chaleur des affections développe cependant sa sensibilité et son imagination. A l'âge de 21 ans, un séjour en Italie dans une famille de pêcheurs lui fait découvrir la jeune et belle Graziella. Il la poétise et, rentré en France, apprend au comble de la douleur la mort de celle qu'il a aimée durant quelques semaines.

C'est en 1816, il a 26 ans, qu'il fait à Aix-les-Bains, au cours d'un banal incident, que son imagination poétisera, la connaissance de Julie Charles qui mourra un an après non sans laisser dans le cœur du poète la marque d'un profond amour qui illuminera son génie. C'est l'époque où l'amour dont il avait été modelé à Milly atteint son paroxysme avec le passage dans sa vie de celle qu'il appelle Elvire. Aimera-t-il Mademoiselle Bersh, cette riche anglaise qu'il épousera, comme il a aimé Henriette Pommiers, Graziella et Julie Charles ou entretiendra-t-il avec elle la passion que lui a inspirée Elvire ? La question reste posée. Mais ce serait mal juger le poète que de penser que « Les premières méditations » que lui a inspirées sa vie sentimentale à Aix-les-Bains ont été écrites pour se faire aimer d'elle.

La vie politique d'Alphonse de Lamartine est ensuite traitée par le conférencier qui présente le poète comme un homme affirmant : « que l'action est une poésie réalisée ». Encouragé par son ami le philosophe rationaliste Dargaud, pénétré des théories de Lammenais et persuadé qu'il possède « l'instinct des masses », Lamartine, sans programme politique, se pré-



sente en mai 1832 à la députation dans l'arrondissement de Dunkerque, à Bergues, et connaît un honorable échec.

De Charles X à Louis-Philippe, le changement de dynastie lui paraît propice à une manifestation de ses opinions. Chrétien d'un côté, rationaliste de l'autre, Lamartine séduit catholiques et libres-penseurs, faisant dire à Casimir Perrier « qu'il était aussi chimérique que Fénelon ».

C'est alors qu'il se trouvait en Syrie où il venait d'avoir l'immense douleur de perdre sa fille qu'il apprenait que les électeurs de Bergues venaient enfin de l'élire. Rompant alors avec l'éducation chrétienne qu'il avait reçue de sa mère, afin, dira-t-il, « d'être pris au sérieux par la masse » il se révèle le philosophe avec sa religion à lui et sa raison. Se défendant d'adhérer à un parti politique, aucun ne répondant à son idéal, sans place désignée dans l'hémicycle, il siègera, selon sa propre expression, « au plafond » s'unissant aux Légitimistes quand on offense leur fidélité à leur Roi exilé, il s'unit à la gauche quand, au nom de la liberté de la Presse, elle repousse les Lois de septembre. Sa politique, toujours exprimée sous une forme passionnée, se manifestera alors dans une permanente contradiction. La Révolution de 1848 le place devant un peuple de Paris électrisé. Le conservateur Guizot démissionne, le roi Louis-Philippe abdique, la Duchesse d'Orléans accepte la régence pour son fils le Comte de Paris attendant de Lamartine qu'il consacre le nouveau Roi. Celui-ci refuse et c'est alors le gouvernement provisoire dont il fera partie avec Arago, Ledru-Rollin et Dupont de l'Eure. Les journées d'émeutes placent Lamartine devant les émeutiers que galvanise le célèbre discours de l'Hôtel-de-Ville. Déception de Lamartine devant le verdict populaire du 10 décembre 1848 qui consacre la présidence de Louis-Napoléon.

Comment pourrait-on résumer les étapes de la vie d'Alphonse de Lamartine si ce n'est par cette analyse ! Il a célébré Dieu dans l'esprit du collège de Belley. Il a chanté Elvire dans les réminiscences d'Aix, l'a pleu-



rée ce qui est le corollaire de l'amour, a connu les heures tourmentées d'une conscience qui n'a jamais faibli. Il a combattu pour un idéal qu'il croyait être le sien et pour des buts qu'il croyait nobles sans jamais avoir trahi quiconque.

Cette communication a soulevé un vif intérêt. L'on connaît les liens nombreux qui unissent Lamartine à la Ville de Nîmes, liens littéraires en raison de son amitié avec le poète-boulangier Jean Reboul, qui lui présenta Frédéric Mistral; liens familiaux aussi par son alliance avec plusieurs familles nîmoises.





## SEANCE DU 11 MARS 1966

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : M. le Colonel de BALINCOURT, MM. BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Professeur BRUNEL, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Bâtonnier Octave HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, Pasteur LAURIOL, LIGNIERES, Docteur PARADIS, Jean ROGER, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMS, membres résidents ; le R. P. Martin, membre non résident.

Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusés* : Professeur DUPONT, M. SESTON.

Après la lecture et l'adoption du Procès-verbal de la précédente séance, le Président souhaite la bienvenue au R. P. MARTIN, de l'Oratoire, récemment élu membre non résident, qui, de passage à Nîmes, honore l'Académie de sa présence.

Il adresse les félicitations de la Compagnie à Jean Pourtal de Ladevèze, membre non résident, prix Moréas, qui vient d'obtenir le grand prix de Poésie de la Société des Poètes français.

M. Pierre Hugues, Secrétaire perpétuel, est, en sa qualité de Président des Amis du Vieux Nîmes, désigné pour faire partie de la Commission des réparations.

Cette Commission des réparations est donc désormais composée de MM. de BALINCOURT, BERNARDY, ESCHOLIER, Pierre HUGUES, et André NADAL.

La Compagnie écoute ensuite une communication de Mgr Homs, grâce auquel elle fait une très intéressante promenade à travers nos vieilles locutions françaises. Promenade reposante, à l'ombre d'arbres plus que centenaires, et grandement instructive.



Qui n'est sensible à la saveur de ces lointaines locutions, plus vieilles que nos vieilles bouteilles, et qui n'ont pas vieilli ?

Tirons-les, avec précaution, de derrière les fagots.

On peut ranger ces locutions en deux groupes :

1°) Celles, d'adord, qui ne peuvent tromper sur leur âge. Elles sont vieilles. Tout le monde le voit. Tout le monde le sait.

\*\*

2°) Celles, ensuite, qui paraissent de création toute récente jaillies de la dernière mode, et qui pourtant remontent à plusieurs siècles.

\*\*

Dans le premier groupe, voici quelques locutions qui affichent leur antiquité. Elles ne dissimulent pas leur âge.

*Locutions Militaires* — Battre la chamade — Rompre en visière — faire long feu — Tirer à boulets rouges — Tailler des croupières — mettre flamberge au vent — monter sur ses grands chevaux, etc...

*Locutions diverses* — Donner du fil à retordre — Marcher à la queue leu-leu — Rendre gorge — Faire des gorges chaudes — Payer à la Saint Glinglin — avoir maille à partir — Tomber dans les pommes — Il y a belle lurette — Tomber dans le lac — orgueilleux comme un pou — être la coqueluche, avoir le béguin de quelqu'un — Payer en monnaie de singe, etc...

Voilà des siècles que les Français usent de ces formules bizarres, obscures, absurdes, logiquement indéfendables, sans se soucier le moins du monde de leur origine. Cette origine, le conférencier la donnait avec, à l'appui, de plaisantes anecdotes. Tout alors devenait clair.

Dans le second groupe, voici d'autres locutions que vous croiriez de création récente. Elles paraissent tomber de la dernière pluie.



Erreur grossière.

Faire le mariol — être chocolat — faire du rabiote — travailler pour des prunes — river son clou à quelqu'un — avoir la guigne — rentrer bredouille — chercher noise — graisser la patte, etc...

Voyons. De quel siècle dateriez-vous cette dernière expression : « Graisser la patte ? » Je vous le donne en mille... Elle date de Clotaire 1<sup>er</sup>, le plus jeune des fils de Clovis, au 6<sup>me</sup> siècle. Si vieux que ça ! Mais oui. Et une savoureuse histoire vous aurait convaincus.

Combien d'autres locutions — des milliers — chaleureuses et bien en bouche, ont disparu sous les coups des puristes.

Regrets pour ces tournures originales qui ont volé sur tant de lèvres, les éclairant d'un furtif sourire, de tous ces jolis mots, pétillants et fruités, savoureux à plaisir, laissés à l'abandon dans les recoins du dictionnaire ou aux pages jaunies de nos vieux écrivains.

Regrets poignants. « Qui perd sa langue perd son âme ».

\*\*

Avant de se séparer, les membres de l'Académie prennent connaissance du jugement du Tribunal de Grande Instance de Nîmes du 14 février 1966 concernant le legs de Lordat, dont voici l'essentiel :

« Le Tribunal ouï Monsieur Mannoni en son rapport écrit, M<sup>e</sup> Richaud et M<sup>e</sup> Pierre Chaptal, Avocats le Ministère public entendu, jugeant publiquement, contradictoirement en matière ordinaire, premier ressort, après en avoir délibéré.

Donne acte aux parties de leur accord :

1<sup>o</sup> — L'Académie de Nîmes renonce à demander à Madame la Marquise de Lordat, légataire universelle de son époux, et à Monsieur Crozet, exécuteur testamentaire du défunt, la délivrance à elle fait dans le testament précité de M. le Marquis de Lordat, concernant le Château de la Tour et le domaine qui l'accompagne sis sur les territoires des Communes de



St-Chaptes, Ste-Anastasie et Dions (Gard) avec son contenu et une maison sise à Alès, 35, rue Soubeyranne.

En conséquence l'Académie de Nîmes bien qu'autorisée à accepter ce legs par décret de M. le Premier Ministre en date du 11 novembre 1964, et du fait que ce legs n'a fait jusqu'à ce jour l'objet d'aucune délivrance, déclare y renoncer et, en conséquence, à ne revendiquer aucun droit sur les biens qui en font l'objet tant en capitaux qu'en fruits et revenus depuis le décès de M. le Marquis de Lordat ;

2° — En compensation de cette renonciation, Madame la Marquise de Lordat s'engage à verser à l'Académie la somme de quatre cent mille francs... »





SEANCE DU 25 MARS 1966

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : M. le Colonel de BALINCOURT, MM. BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Bâtonnier Octave HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, Pasteur LAURIOL, LIGNIERES, Pasteur LHERMET, Jean ROGER, SABLLOU, SESTON, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMS.

M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Après la lecture et l'adoption du Procès-verbal de la précédente séance, il est procédé à l'élection de deux correspondants de l'Académie. Toutes les formalités statutaires ayant été accomplies sont élus correspondants à l'unanimité des membres présents :

Mademoiselle Noëlle Bauquier, en religion la R. M. Chantal des Bénédictines de Vanves, fille de notre regretté ancien Président Henry Bauquier, et M. Charles Juge-Chapsal, de Riom, Magistrat Honoraire, ancien Président de l'Académie de Clermont-Ferrand.

Le Président prend ensuite la parole pour accueillir M. Douël, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique et d'Art dramatique, récemment élu membre résidant pour occuper le fauteuil du regretté Docteur Baillet.



Discours de souhait de bienvenue de M. André NADAL.

Monsieur,

C'est un plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui parmi nous.

Je dis un plaisir car dans les entretiens bien que trop courts à mon gré que nous avons eus, j'ai été agréablement touché de voir que nous nous étions penchés longuement, chacun à sa façon, sur le même problème concernant les relations entre elles de la Musique, de la Poésie et des... Mathématiques.

Nous ne sommes pas de ceux qui interprétant assez mal d'ailleurs l'idée de Pascal veulent faire une distinction sans nuance et sans appel entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse, chez les grecs tous deux étaient indissolublement et harmonieusement liés.

Les exemples abondent pour nous en persuader, un des plus célèbres est le fameux « *Nombre d'Or* » cher à Pythagore et à Platon, qui depuis plus de vingt siècles passionne l'artiste et le mathématicien. Il fut au cours des temps la « *section dorée* » de Léonard de Vinci, la « *divine proportion* » du moine mathématicien italien Pacioli, la « *section divine* » de Képler dans son « *mystérium cosmographicum* », et fut si employé de nos jours par Le Corbusier, « *la féconde et intarrissable section dorée* » écrivait le grand architecte. Albert Dürer entreprit le voyage, grand pour l'époque, de Venise à Bologne où résidait Pacioli surnommé « *le moine ivre de beauté* » afin comme le dit *Matila Ghika* « d'y être initié aux arcanes d'une perspective secrète, à la mystique glacée du Nombre d'Or, dorée au sourire de Platon, régissant ou traduisant tout ordre, toute beauté, depuis le soupir de la flûte jusqu'à l'harmonie des sphères ».

Ce Nombre d'Or nous le trouvons souvent sous la plume de Valéry, en particulier dans son poème le « *Cantique des Colonnes* », hymne à l'intelligence créatrice qui ordonne la matière et lui impose harmonie et beauté.



Sur les colonnes du temple antique tombe et s'endort le soleil, les colonnes chantent :

Nos antiques jeunesses  
Chair mate et belles ombres,  
Sont fières des finesses  
Qui naissent par les nombres !

Filles des Nombres d'Or  
Fortes des lois du ciel,  
Sur nous tombe et s'endort  
Un dieu couleur de miel.

Nombre, rapport, proportions, termes courants en mathématiques et dans les arts plastiques, mais aussi en poésie, en musique.

De tous temps la gamme fut l'objet de recherches sérieuses répondant à des préoccupations tant mathématiques que musicales : *Gamme de Pythagore dans l'Antiquité*, *Gamme naturelle de Zarlino* du 16<sup>me</sup> siècle aux rapports plus simples mis à part  $9/8$   $4/3$   $3/2$  restant ceux de la gamme de Pythagore *Gamme savante des Arabes*, *Gamme tempérée du 18<sup>me</sup> siècle*, que Bach eut beaucoup de mal d'ailleurs à imposer au milieu des discussions passionnées où prirent part entre autres le musicien Rameau et le mathématicien d'Alembert.

Au cours des siècles, chez tous les peuples, l'oreille n'a considéré comme agréables que les œuvres musicales composées de sons dont les *intervalles musicaux* ou *rapports mathématiques* avaient certaines valeurs remarquables.

Monsieur, vous devez avoir l'impression, j'en suis sûr, que j'essaie de me sentir à l'aise dans mon discours de souhait de bienvenue, et pourtant la phrase connue « le musicien est un mathématicien qui s'ignore » je ne peux la mettre à l'envers pour moi-même qui n'ai eu dans les mains pour tout instrument de musique *qu'un ocarina*, ce qui n'empêcha pas, il est vrai, il y a une vingtaine d'années d'être sollicité pour des causeries d'introduction au cours d'initiation mu-



sicale de Madame Zboromirsky et M. Grosel et moi d'accepter sans me rendre compte que je frotais l'inconscience.

Mais Monsieur vous allez occuper le fauteuil d'un de nos confrères regrettés qui était musicien, le Docteur Baillet ; il était aussi un fervent de la poésie et de l'art, *qu'une pensée émue aille en ce moment vers lui*. Nul n'était plus qualifié que vous pour lui succéder, il nous avait d'ailleurs lui-même de son vivant entretenu de votre candidature éventuelle.

Vous n'arrivez pas chez nous, Monsieur, les mains vides.

Des références vous concernant nous les trouvons, dans l'Encyclopédie de la Musique, dans l'Histoire de la Musique de Robert Bernard, Compositeur et Maître de Conférences à la Schola Cantorum de Paris, nous n'avons aussi qu'à ouvrir le Larousse de la Musique et nous y lisons :

*Douël* (Martial), il s'agit de votre père, musicologue français né à Laigle (Orne) en 1874, mort à Paris en 1952. Il fut critique musical au Guide du Concert et de la Revue musicale sous le pseudonyme de Pierre Soccane. On lui doit d'excellentes études sur Beethoven, Schubert, les Inspiratrices des Grands Maîtres de la Musique, les Grands Interprètes lyriques.

*Jean*, il s'agit maintenant de vous Monsieur, fils du précédent (cette façon de s'exprimer est chère au dictionnaire) fils du précédent né à Paris en 1906. Elève d'Henri Libert. On lui doit des ouvrages théoriques, il est Directeur du Conservatoire de Saint-Etienne depuis 1944 ; à la prochaine édition du Larousse de la Musique il sera ajouté notamment, Directeur de l'École Nationale de Musique et d'Art dramatique de Nîmes depuis 1962, Membre de l'Académie de cette même ville depuis 1966 !

Votre père était musicien, il avait un second métier, c'était celui d'Inspecteur Général des Finances, vos deux grand-pères avaient été eux-mêmes, tous deux, *Directeurs* du Ministère des Finances.



Issu d'une famille qui compte des membres de la petite et grande noblesse de la France et de hauts fonctionnaires, vous ne pouviez Monsieur qu'avoir dès votre enfance une éducation soignée ainsi que votre frère devenu le Directeur Général de l'Est Républicain et vos deux sœurs toutes deux agrégées de l'Université.

Vos études secondaires terminées et sanctionnées par le Baccalauréat, vous vous tournez vers les Sciences Politiques dont vous êtes diplômé.

Comme le Larousse de la Musique l'indique vous êtes en même temps élève d'Henri Libert 1<sup>er</sup> Prix d'Orgue du Conservatoire de Paris, Classe César Franck, ainsi que d'Hervé Baton, Chef d'Orchestre des Concerts Padeloup et d'Alexandre George auteur de *Miarka*.

En 1933 vous voilà professeur à la Schola Cantorum à Paris ; en 1934 au Conservatoire International de Musique.

Avec Alfred Cortot vous fondez en 1942 *l'Enseignement de la Pédagogie Musicale* et l'année suivante vous êtes Chargé de Cours pour la Philosophie de cette Pédagogie au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Critique musical vous l'êtes au *Guide du Concert*, à *l'Information musicale*, à la *Revue Musica*.

Au nombre de vos œuvres didactiques on relève un *Précis d'Harmonie Expérimentale*, un *Traité de Contrepoint comparé*, un *Essai de Pédagogie musicale* avec une préface de Cortot.

Et vous êtes aussi Monsieur auteur d'œuvres musicales proprement dites dont nous parlerons, l'audition de certaines d'entre elles eut lieu pour la première fois aux *Concerts Lamoureux*, à ces fameux Concerts dont on célébrait en 1931 le *Cinquantenaire*, où Valéry a dans une allocution *magnifié l'influence* qu'ils ont eu sur la *poésie contemporaine*, je me permets d'en lire un passage essentiel :

« ...on ne peut rien comprendre au mouvement poétique qui s'est développé depuis 1840 ou 50 jusqu'à



nos jours, si le rôle profond et capital que la *musique* a joué dans cette remarquable transformation n'est pas mis en évidence, élucidé et précisé. L'éducation musicale du public français — et particulièrement d'un nombre croissant d'écrivains français a contribué plus que toutes considérations théoriques à orienter la poésie vers un destin *plus pur* et à éliminer de ses ouvrages tout ce que la prose peut exactement exprimer » ...et plus loin « Au Cirque d'Été où se tenaient les Concerts Lamoureux, Stéphane Mallarmé subissait avec ravissement, mais avec cette angélique douleur qui naît des rivalités supérieures l'enchantement de Beethoven ou de Wagner. Il protestait dans ses pensées, et déchiffrait aussi en *grand artiste du langage* ce que les dieux du son pur énonçaient et proféraient à leur manière. Mallarmé sortait des Concerts plein d'une sublime jalousie. Il cherchait désespérément à trouver les moyens de reprendre pour notre art ce que la trop puissante musique lui avait dérobé de merveilles et d'importance ».

Il semble bien qu'on touche là je crois à une question des plus délicates, des plus nuancées sur les relations entre la Musique et la Poésie, relations d'un genre tout autre que celles entre la Musique et les Mathématiques.

Le Professeur Etienne Souriau dans son ouvrage : « *La Correspondance des Arts* » écrit :

« Quantités d'œuvres musicales telles une fugue de Bach, une Arabesque de Schumann sont de pures courbes mélodiques ou de pures combinaisons de couleurs harmoniques, sans qu'il faille chercher d'autres raisons à leur existence esthétique que celles qui sont inhérentes à leur architecture sonore, au méandre des mélodies, à l'ondulation des rythmes, au frémissement et à l'épanouissement des accords. Mais cette musique pure, sans aucune allusion aux choses de ce monde, n'est pas toute la musique qui est souvent *évocatrice* ou *descriptive*. L'intention expresse du musicien est alors d'offrir des faits musicaux suffisants à eux seuls pour susciter tout un monde analogue à celui du poème bien qu'assurément plus vague en général.



Quant au poète, lui, il s'efforce souvent soit *d'atténuer le sens trop précis et trop objectif des mots du langage*, soit de le rompre par des interférences comme celles du *symbole* ou de la *métaphore* ; il y a même du seul point de vue des significations dans la poésie quelque *présence* plus ou moins *savamment entretenue* du mystère. Néanmoins si rompu et dérouté que puisse être en poésie ce *sens* des mots, il y subsiste comme *moyen artistique constitutif*. Ce qui le prouve bien c'est qu'à ces déroutements mêmes il y a une *limite* précise que le *poète* ne peut franchir sous peine de tomber dans un *art inviable*.

(J'ouvre une parenthèse pour dire que l'Ecole poétique d'extrême avant-garde : le *Lettrisme* a franchi cette *limite* puisque tout sens est supprimé, ce mouvement *poético-musical* n'était pas connu quand ces lignes furent écrites, je ne sais ce qu'en pense aujourd'hui E. Souriau).

Cette limite donc, continue Souriau, que le poète ne peut franchir c'est celle à partir de laquelle ce *sens atténué* des mots cesse de *travailler* artistiquement. Et c'est exactement de même qu'il est inversement une limite que le *musicien* ne peut franchir : c'est celle où *l'architecture autonome* des sons cesse de *travailler* dans l'œuvre comme sa trame et de la soutenir ».

En d'autres termes je dirais que la poésie ne peut se faire uniquement musique, ni la musique uniquement poésie, ce qui ne les empêche pas de pouvoir s'avancer très loin, la musique du côté poétique, la poésie du côté musical.

Musique du vers, c'est à dire de sa courbe rythmique, de son arabesque pour employer le terme consacré, de cette courbe qui est un des moyens les plus puissants de sa magie.

C'est le *rythme d'intensité* ou *rythme tonique* qui en prosodie paraît le mieux refléter le *rythme psychophysologique* intérieur du poète et agir par induction, par vertu incantatoire sur la « coulée habituelle du temps » chez l'auditeur ou le lecteur.

Car si les premiers alexandrins français furent purement isosyllabiques, le *nombre* des syllabes comptant *seul*, *l'accent*, ni *la durée* n'étant pris en considé-



ration, par contre dès l'époque classique paraît un accent *d'intensité secondaire* à l'intérieur de chaque hémistiche transformant l'alexandrin en vers de *quatre mesures* scandées chacune par une tonique finale, la deuxième et quatrième tonique tombant toujours sur la sixième et la douzième syllabe.

Et *Phè/dre* au *labyrin/the* avec *vous* descendue  
Se serait / avec vous / retrouvée / ou perdue

En lisant les vers ainsi naturellement *scandés* par les accents secondaires, on peut constater que dans cette division tétramétrique, malgré *l'inégalité* dans le nombre des syllabes :

Et *Phè/dre* au *labyrin/the*...

malgré cette inégalité, il s'établit *une durée approximative égale* pour chaque mesure. Avec l'harmonie c'est en cela que résident la *musique du vers*, sa *musicalité*, son *incantation*.

Monsieur, les Concerts Lamoureux où ont été jouées vos œuvres musicales, et l'allocution de Valéry prononcée à leur Cinquantenaire, m'ont entraîné dans cette digression sur la Musique et la Poésie. J'ajouterai que la comparaison au point de vue du rythme entre la Musique, la Poésie et même l'Architecture a excité, les facultés critiques des esthéticiens depuis Platon jusqu'à nos jours où l'esthète *Pius Sirvien*, mathématicien et poète roumain est parvenu par sa méthode d'une rigueur cartésienne à dégager la valeur parallèle en temps qu'invariant du *rythme tonique* ou *rythme d'intensité*.

Aux Concerts Lamoureux vous avez fait jouer Monsieur un *Lied Funèbre* pour chœur, l'audition eut lieu en 1943, puis une *Fugue* pour cordes. A la Société Nationale de Musique de Paris vous donnez en lère audition des *Mélodies* et de nombreuses pièces pour piano et deux pianos beaucoup d'entre elles passent également à la Radio.

Je me suis laissé dire que vous étiez aussi l'auteur d'une *Messe*.

Les honneurs sont allés vers vous.

En 1944 déjà vous êtes Lauréat de l'Institut avec le prix Bernier.



En 1962 vous êtes admis dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Deux ans plus tard par décret ministériel vous êtes nommé membre du *Comité Régional des Affaires Culturelles* pour le Languedoc-Roussillon.

Cette dernière nomination ainsi que celle à la Direction de l'École Nationale de Musique et d'Art Dramatique de notre ville, sans parler d'attaches sentimentales, feront Monsieur, nous osons l'espérer, que notre pays au passé romain prestigieux sera désormais le vôtre, pays que vous avez su si bien évoquer dernièrement dans votre bel hommage à notre grande concitoyenne Marguerite LONG, pays sous un des plus beaux ciels du monde, avec sa garrigue olfactive qui sent bon la lavande et le thym, ses coteaux et ses vignes jusqu'aux remparts d'Aigues-Mortes et sa mer bleue qui n'a rien à envier à la mer de Sorrente chantée *Monsieur* par votre arrière grand-oncle, notre poète Lamartine :

Sur la plage sonore où la mer de Sorrente  
Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger,  
Il est près du sentier, sous la haie odorante  
Une pierre petite, étroite, indifférente  
Aux pas distraits de l'étranger.

Chez Lamartine dans ses *Méditations*, ses *Harmonies*, le *musicien* et le *poète* ne font qu'un ; harmonie dans la correspondance entre l'âme et le paysage, harmonie des vers et magie musicale, telle cette strophe *d'Ischia* que le critique Pierre Guéguen considère « *comme la plus timbrée* » peut-être que le poète ait écrite :

A la molle clarté de la voûte sereine  
Nous chanterons ensemble assis sous le jasmin,  
Jusqu'à l'heure où la lune en glissant vers Misène  
Se perd en pâlisant dans les feux du matin.

Poésie, Musique, Mathématiques, j'ai parlé de leurs relations, de leurs correspondances, de leurs affinités mêmes. *Etait-ce trop d'audace*, je ne le crois pas, quoi qu'il en soit, nous partageons la dessus, Monsieur, vous m'en avez convaincu, la même opinion.



Aussi pour le plaisir, l'enrichissement de vos confrères. vous mettrez votre érudition, votre talent à contribution, j'en émets le vœu, vous jetterez une vive lumière sur nombre de beaux sujets appartenant à tous les pays et à tous les temps.

Nous attendons cela de vous en ce lieu où vous allez avoir désormais Monsieur droit de cité et où toujours et à tout instant vous éprouverez ce sentiment élevé, précieux, que l'esprit se sent chez soi.

Réponse du récipiendaire M. Jean DOUEL

Monsieur le Président, Messieurs,

Gratitude est le mot qui, le premier, me vient aux lèvres pour traduire le sentiment qui m'anime afin d'exprimer tout d'abord de protocolaires remerciements à votre docte compagnie.

Il est cependant des circonstances — dont celle qui nous réunit en ce moment — où le cœur l'emporte sur la règle !

L'honneur dont je fus l'objet le 3 décembre dernier est l'aboutissement insoupçonné de la précieuse amitié que le Docteur Louis Baillet voulut bien m'accorder jusqu'à ce que le destin cruel vint prématurément l'interrompre, le 30 janvier 1965.

Certes ma jeunesse nîmoise ne me permettait pas d'espérer l'insigne faveur d'être si tôt accueilli parmi vous.

Aussi, profonde fut et demeure mon émotion d'apprendre que votre choix fut guidé par le vœu exprimé dans les derniers et douloureux instants de la vie de celui dont la pieuse mémoire me rend parfaitement conscient du double honneur qui m'est ainsi fait.

Il me vaut aujourd'hui le privilège de m'adresser par le cœur tant à l'élite qui m'accueille qu'à la mémoire de l'homme éminent dont le vivant souvenir inspire l'éloge que m'impose la coutume.

Dès mon installation à la tête de l'Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique de Nîmes, conduit



par une main aimée, je fis la connaissance du Docteur et de Madame Louis Baillet, grâce à la fidèle et déférente affection de celle qui, à neuf ans, jouait dans les jardins du Sanatorium du Mont Duplan, chaque fois qu'accompagnée de ses parents, elle rendait une tendre visite à un grand frère adoré qui s'y trouvait soigné.

La petite fille du Château de la Gachetière tentait d'y retrouver le parfum de son parc dauphinois, le rêve perdu d'une tendresse absente et d'une joie déjà ternie par l'apprentissage de la douleur.

Je fus aussitôt séduit par un accueil élégant, spontané, libéré de toute mondaine contrainte.

Tout animée d'attentions délicates, souriante et vive, Madame Baillet m'est apparue comme l'ange gardien de l'être cher pour qui la plus chaude tendresse semblait être l'élément essentiel de sa vocation.

Lui, grand, racé, les traits empreints de dignité, le regard direct souvent égayé d'une malice pleine de bonté, la voix bien timbrée dont l'écho reste gravé en moi me fit à l'instant pressentir que j'étais en présence d'un être d'exception, d'une rare valeur intellectuelle et d'une culture aussi vaste que profonde.

Le vocabulaire raffiné sans pédantisme, la curiosité d'un esprit pénétrant ouvert à *tous* et à *tout*, la rectitude du raisonnement ne le cédaient en rien à la jeunesse de l'âme ni à l'enthousiasme d'un cœur chaud, généreux, sans lassitude, bien que son corps fût déjà soumis à de cruelles souffrances qu'il savait dominer avec un courage qui doit, Messieurs, demeurer un exemple.

Car Louis Baillet était un lutteur qui avait pour seule arme la joie de donner la paix.

Naturellement la musique fut l'épicentre de nos échanges.

Membre du Comité d'Enseignement de l'Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique, Comité dont il était le secrétaire bénévole et scrupuleusement at-



tentif, le Docteur Baillet n'y siégea point depuis mon arrivée à Nîmes car la maladie déjà, hélas, le lui interdisait. Ce fut son fils, Gilles, qui lui succéda.

J'avais été heureux de prier les Docteurs Louis et Gilles Baillet de me confier quelques unes de leurs œuvres pour le 9<sup>me</sup> concert de l'Association des Concerts de Musique de Chambre du 22 janvier 1964 consacré aux Poètes et Musiciens Nîmois.

C'est ainsi que le public applaudit chaleureusement quelques poèmes du Docteur Louis Baillet et la 1<sup>re</sup> audition du quintette à vents de son fils Gilles.

Je savais, au départ, que le Docteur Baillet était remarquablement au courant du mécanisme complexe et délicat de l'Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique de Nîmes et je lui sais gré de m'y avoir initié avec tant de perspicace bonté.

En fait le Docteur Baillet était multiple : Marin, Médecin, Savant, Musicien, Littérateur et Poète.

C'est à Etaples, dans le Pas-de-Calais, que le Docteur Louis Baillet voit le jour, le 11 avril 1887. Son père en était le premier magistrat et son grand-père y exerça la Médecine pendant cinquante ans.

Le jeune étudiant fait de brillantes études à Paris au Lycée Janson de Sailly où il obtint à 15 ans le 1<sup>er</sup> Prix de Mathématiques au Concours Général et ensuite au Lycée Saint-Louis.

La vocation de l'aïeul le hante et il prépare le Concours d'entrée à l'Ecole de Santé Navale de Bordeaux. Il y est reçu Major en octobre 1908 et soutient brillamment sa Thèse de Docteur en Médecine le 14 janvier 1913.

Mais la guerre de 1914 l'appelle. Il embarque en août sur le *Gueydon*, unité de la deuxième escadre qui se rend au Pas-de-Calais avec cet ordre : « Ce que la France demande à sa deuxième escadre, c'est le grand sacrifice jusqu'au dernier navire, au dernier matelot ». Sa conduite au feu lui vaut la Croix de Guerre et la Médaille belge de Dixmude.



Le 30 avril 1931, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur vient, à titre militaire, récompenser justement tant de services émérites. (Il est fait officier le 8 mai 1957). Plus tard ce seront les Palmes Académiques et le Mérite Social.

Retournant à la vie civile, le Docteur Louis Baillet se spécialise en Phtisiologie à Laennec dans les services des professeurs RIST et Léon BERNARD.

Il s'installe à Nîmes en avril 1922, y fonde le Sanatorium du Mont Duplan, réalise de nombreux travaux scientifiques parmi lesquels une Thèse de Docteur ès-Sciences qu'il soutient brillamment en 1936.

Aujourd'hui, trois de ses cinq enfants, trois fils, ont repris le flambeau de leur père et le Sanatorium du Mont Duplan continue son œuvre précieuse grâce aux Docteurs Claude et Gilles Baillet, tandis que leur frère Francis en assure la direction et la responsabilité administrative.

La deuxième guerre mondiale ne l'épargne pas. Mobilisé à Rochefort en qualité de médecin principal de la Marine, il réussira à échapper à l'encerclement de la ville par les troupes allemandes et à regagner la Zone libre.

La Littérature, la Musique, la Poésie, l'Archéologie, les Sciences sont les domaines où la vaste intelligence de Louis Baillet, servie par une profonde sensibilité, trouve matière à rayonnement.

Il est à noter d'ailleurs combien nombreux sont les marins et les médecins qui se sentent appelés par l'Art Musical ou Littéraire : Les Officiers de Marine RIMSKY-KORSAKOW, Albert ROUSSEL, Jacques IBERT, le Docteur Pierre VELLONES, compositeurs de musique. Pierre LOTI, Claude FARRERE, écrivains et tant d'autres !

Le Docteur Louis Baillet est le frère spirituel de ces créateurs.

Très vite les publications du Docteur Baillet attirent l'attention.



L'Académie de Nîmes l'accueille le 8 octobre 1931, au fauteuil du Rabbin KAHN.

Il en est le Président en 1947 et peut d'ailleurs en cette qualité, ainsi que le précisent les lettres patentes de Louis XIV, de 1682, siéger à l'une des séances ordinaires de l'Académie Française.

Ses travaux lui valent aussi d'être Président de l'Académie de Médecine, Membre de l'Académie Raciniennne à Uzès, Membre Correspondant de l'Académie d'Aix-en-Provence et Président de la Chambre Musicale dont il rédige les notices des programmes.

Parmi ses œuvres, citons le livre écrit en collaboration avec Max HUTTER : *Nismes, ses Antiquités*, ouvrage qui valut à ses auteurs le Prix Littéraire Régionaliste et dont les revenus furent généreusement consacrés à la réfection des tentures de soie, des sièges et des peintures de cette salle.

Il publie une plaquette intitulée « *Le climat nîmois* » et le livret d'un lever de rideau : « *La Sonate de Franck* » dont THOUZELLIER compose la musique, œuvre représentée à l'Opéra Municipal de Nîmes.

Louis Baillet donne de nombreuses conférences, fait des communications en séances publiques à l'Académie, à l'Association Guillaume Budé, aux Bibliophiles Nimois.

Ce sont des études aussi diverses qu'intéressantes sur : « *l'Exposition de Chicago* », en 1933, « *Louise Colet, Egerie du jeune Flaubert* », « *Léopold Morice Statuaire* », de savoureuses « *Légendes portugaises* », « *Benjamin Valz et la planète Némausa* », à laquelle, Monsieur le Président, vous avez vous-même consacré une plaquette, « *Les Polders de Hollande* », « *Gil Blas de Santillane* », « *Les Etrusques* » à la riche et dense documentation, « *L. Legon du Victory* » écrite en 1956 au retour d'un voyage en Angleterre. Le *Victory* est, vous le savez, une relique Nelsonienne qui ne pouvait laisser insensible un marin français épris d'idéal et de patriotisme.



Viennent ensuite « *Louis II de Bavière* », « *Talleyrand* », « *Courteline* », « *Nicot* », « *Molière et les Médecins* », rationnelle mise au point que l'on pourrait intituler paradoxalement : « *Molière ou la défense de la Médecine* », une originale étude sur « *Pasteur, peintre* » et, en 1947, une nouvelle communication sur les travaux de « *Pasteur dans le Gard* » (Il s'agissait des vers à soie).

En 1949, Louis Baillet relate son voyage à Nohant lors du centenaire de CHOPIN, pèlerinage, plutôt, tant l'émotion de l'auteur transparait à chaque ligne.

LISZT incite l'érudit médecin à comparer l'œuvre du Titien, exposée à la Galerie Borghèse à Rome, et la lutte entre l'amour profane et l'amour sacré, drame constant du romantique Franz LISZT. Cette communication est suivie des critiques des deux concerts que donna LISZT à Nîmes, l'un à 15 ans en 1826 et l'autre à 33 ans en 1844.

Le 20 novembre 1946 le Docteur Baillet prononce à la Salle des Concerts du Conservatoire une conférence sur « *Les Marguerites de Faust* » à la mémoire de Charles GOUNOD. Il se penche avec une pénétrante philosophie sur les deux Faust de GOETHE et met en lumière la transcendance métaphysique de l'amour rédempteur. Thème éternel qui permet à SCHUBERT, SCHUMANN, BERLIOZ, GOUNOD et BOITO d'affirmer leur génie. L'illustration musicale de cette conférence était confiée à Madame Baillet dont le beau talent de cantatrice servit avec bonheur des extraits des différents Faust de ces compositeurs.

Dans le domaine étendu des articles parus dans de nombreux Journaux et Revues, notons encore « *l'Histoire de l'Académie de Nîmes* », « *Paracelse* », « *Les Tourmagnettes* », « *Le Rhône* », « *Jacques Lefèvre d'Etaples et la Réforme* », « *La Bonne Chanson* », « *L'Exposition de Bruxelles* », « *Florian* », « *Le Théâtre Religieux au grand siècle* », « *Avanches, Cité Romaine en Suisse* », « *La Camargue* », « *Les Musiciens Nimois* », « *La Fontaine Pradier et Juliette Drouet* », « *La Patine de Nîmes* », « *Mademoiselle Garmerin en Balon* ».



Chacun de ces ouvrages mériterait un commentaire particulier. Cette sèche énumération démontre cependant l'éclectisme généreux de l'auteur, Louis Baillet.

Mais le talent de cet homme essentiellement réceptif n'eût pas été complet s'il n'avait publié une plaquette de Vers intitulée « *Guirlande pour elle* », vibrante offrande d'un cœur à l'être aimé, le seul être à qui il voua toute la force d'un amour qui ne cesse de rayonner par delà la vie :

« Lorsque viendra la mort clore nos yeux charmés,  
Côte à côte, nous glisserons dans l'ombre immense,  
Le cœur rempli de la triomphale espérance  
Que Dieu promet à ceux qui se sont tant aimés. »

Chef-d'œuvre d'amour où le romantisme d'une ardente sensibilité se manifeste à chaque mot, à chaque vers, à chaque rime, dans le corset pourtant rigoureux du sonnet et de l'alexandrin dont le rythme parnassien eût enchanté un André DUMAS.

Cette plaquette qu'il signe Louis de BOFFE et qu'il préface en signant de son nom, spirituelle et subtile astuce, est l'aveu d'un amour passionné que ni le temps, ni l'âge ne sauront altérer.

Ne le dit-il pas lui-même dans cette auto-préface, lorsqu'il écrit : « ...votre *Guirlande* qui est le plus bel hommage rendu à Celle qui fait votre bonheur depuis tant d'années... » et plus loin, « ...C'est un poème de sept cents vers dont les sonnets sont les strophes ».

Et il termine ainsi : « C'est la constance de cet amour dans les différentes circonstances de la vie qui en fait l'unité, et, si, comme le veut BALZAC, les grandes amours sont rares comme les chefs-d'œuvre, vous avez eu raison d'apporter à la poésie ce chant d'une originalité si personnelle qui éveillera, j'en suis sûr, des échos dans bien des cœurs ».

Poème beau en soi, riche d'images, d'émotion, de charme et de volupté mais beau bien plus encore lorsqu'on a comme nous tous ici, le privilège de connaître celle qui inspira de tels vers :



« Je t'ai voulue, ainsi que veulent le poètes,  
Comme ces rayons d'or entrevus sur les crêtes  
Dans un songe qu'on n'ose pas réaliser,

Toi qui fus ma première et mon unique ivresse,  
Qui recevras, chimère ou lointaine princesse,  
Mon ultime regard et mon dernier baiser. »

Peut-être, en vérité, le Docteur Louis Baillet fut, avant tout, un poète, car au long de son œuvre multiple qu'elle soit scientifique, artistique ou littéraire, c'est à coup sûr la Poésie qui semble représenter son « plus grand commun diviseur ». Il vivait *en état* de poésie, la beauté au cœur.

C'est que la vie du Docteur Baillet, son œuvre, sa raison d'exister ne furent qu'harmonie. C'est-à-dire équilibre et rythme dans le sans d'Indiste du mot : ordre et proportion dans l'espace et dans le temps.

Voilà pourquoi, Messieurs, on ne remplace pas le Docteur Louis Baillet : on lui succède.

Il désirait qu'un musicien occupât son fauteuil parce qu'il savait l'importance capitale de la Musique dans la vie de l'honnête homme.

Votre choix, Messieurs, s'est porté sur ma modeste personne, aussi impatiente d'acquérir l'enrichissement que vous lui offrez que de vous apporter ce qu'elle tentera de vous donner : j'en suis fier et vous en remercie.

Savants, mathématiciens, historiens, naturalistes, écrivains, poètes, pasteurs, prêtres, artistes, tous de renommée, voici qu'un musicien apparaît parmi vous. C'est que *tout* étant Harmonie, Technique, Science ou Art, la Musique est partout présente puisqu'elle est rythme et que le rythme, c'est la Vie !



---

Le gérant : Pierre HUGUES

---



Nouvelle Série

Le N° 2,50 F

N° 36

COMITÉ  
\*\*\*  
SEANCE DU 13 AVRIL 1966

# BULLETIN

des Séances

DE

# L'ACADÉMIE DE NIMES

=====

2<sup>me</sup> Trimestre 1966

=====

HOMMAGES

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND

NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES

1966



*SEANCE DU 15 AVRIL 1966*

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, DAVET, Docteur DROUOT, DOUEL, ESCHOLIER, Maître LAFAGE, Pasteur LAURIOL, ROGER, SABLLOU, Mgr HOMS, FRAINAUD.

M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusés* : MM. FLAUGERE, THEROND, Maître Octave HUGUES, Pasteur LHERMET.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. André NADAL dépose sur le bureau de l'Académie le Livre Rouge espagnol sur Gibraltar dont M. le Consul d'Espagne a fait hommage à notre Compagnie. M. le Docteur DROUOT est chargé de présenter un rapport sur cet ouvrage.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un membre résidant. Toutes les formalités statutaires ayant été remplies, M. Roger CHASTANIER, Docteur en droit, est élu au fauteuil laissé vacant par le décès de la très regrettée Mlle LAVONDES.

M. Jean ROGER a rendu compte de l'intéressante étude historique consacrée par M. Jean-Marie CHAUVET à Rodilhan, la plus jeune commune de France, mais un de ses plus anciens villages.

L'Académie écoute enfin une communication de M. Gaston CHAUVET d'Uzès, membre correspondant, intitulée : « Séjour à Uzès au 16<sup>me</sup> siècle d'un étu-



diant en médecine suisse devenu célèbre, Thomas PLATTER ».

C'est un curieux document, très rare en son genre, qui a été présenté et commenté par M. Gaston CHAUVET.

Il s'agit d'un journal de voyage en Languedoc, rédigé en dialecte bâlois, il y a près de 400 ans, par un étudiant suisse, venu faire sa médecine à Montpellier, au temps d'Henri IV.

Le manuscrit de ce Journal, jalousement conservé dans la Bibliothèque universitaire de Bâle, a pour auteur Thomas PLATTER (1574-1628), célèbre Docteur en philosophie et médecine de cette ville, qui raconte, avec une infinité de détails, les séjours qu'il fit dans notre Languedoc, de 1595 à 1600.

La traduction de ce document, pour ce qui concernait Nîmes et le Pont du Gard, avait déjà été effectuée en 1879 par M. Bernard AUQUIER, qui en avait fait cette année là l'objet d'une communication à l'Académie du Gard.

Mais rien n'avait été publié sur le séjour de Thomas PLATTER à Uzès.

C'est pourtant dans cette cité gardoise que notre jeune Bâlois vint exercer son art pendant 18 mois, après avoir obtenu son diplôme de bachelier en médecine.

De nombreuses raisons se conjuguent pour donner du prix à ces tableaux de la vie provinciale, brossés avec vérité et minutie : description des monuments et curiosités naturelles des lieux qu'il visite ou qu'il traverse ; vivantes relations des fêtes ou des manifestations dont il est le témoin ; mœurs, coutumes, tout est observé, noté, décrit avec une précision et un luxe de détails que ne désavouerait pas un reporter moderne.

Grâce à Thomas PLATTER, la vie de cette vieille cité d'Uzès et de ses habitants s'offre curieusement à nos yeux, dans une période d'apaisement relatif, à la fin de ce XVI<sup>me</sup> siècle, particulièrement troublé.

La séance est levée à 18 h. 30.



## SEANCE DU 29 AVRIL 1966

La séance est ouverte sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, DAVET, Docteur DROUOT, DOUEL, ESCHOLIER, Pierre HUGUES, Maître Octave HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, Pasteur LAURIOL, LIGNIERES, LAFONT, Pasteur LHERMET, de REGIS, ROGER, SESTON, THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMS, Chanoine GASQUE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

*L'ordre du jour* : Appelle la réception comme membre résidant de M. le Chanoine GASQUE pour occuper le fauteuil laissé vacant par le décès du très regretté Mgr ANTHERIEU, et, en ce qui concerne le règlement de la question du legs de LORDAT, la réitération, pour M. NADAL, des pouvoirs qui avaient été donnés à M. SESTON précédent président à la séance du 19 novembre 1965.

En ce qui concerne le legs de M. le Marquis de LORDAT, après un libre échange de vue l'Académie prend à l'unanimité de ses membres présents ou représentés la décision suivante :

Les pouvoirs donnés dans la séance du 19 novembre 1965 à M. le Président de l'Académie en vue du règlement de la question du legs de LORDAT sont réitérés et confirmés au profit de M. NADAL Président actuel qui pourra donc exercer la plénitude de ces pouvoirs, compte tenu notamment de la décision du Jugement du Tribunal de Grande Instance de Nîmes du 14 février 1966.



M. NADAL Président reçoit notamment tous pouvoirs pour la signature, en l'étude de Maître VIAL Notaire à Marseille, de l'acte de réitération prévu par ledit jugement.



Discours de souhait de bienvenue de M. André NADAL, à M. le Chanoine GASQUE.

Monsieur le Chanoine,

Vous allez occuper le fauteuil laissé vacant par la disparition de notre regretté confrère Mgr AN-  
THERIEU qui lui-même avait succédé en 1929 au  
Chanoine BONNEFOI dont le grand portrait orne  
notre salle des séances.

De Mgr ANTHERIEU vous retracerez tout à  
l'heure la vie consacrée pendant près d'un demi-siè-  
cle à l'éducation de la jeunesse puisqu'il fut *Supé-  
rieur* du Petit Séminaire de Beaucaire, *Inspecteur*,  
enfin *Directeur* diocésain de l'Enseignement libre  
du département.

Vous étiez tout désigné pour le remplacer. Pen-  
dant près d'un demi-siècle aussi Monsieur le Chanoi-  
ne, comme lui, vous vous êtes entièrement consacré  
à la jeunesse.

Né au pied des Cévennes, à Alès en 1891, vos  
études secondaires vous les avez faites en presque  
totalité au Petit Séminaire de Beaucaire, terminées  
par une année de Philosophie avec le Professeur  
CANTALOUBE notre savant confrère récemment  
décédé.

Vous êtes au grand Séminaire de Nîmes en 1908  
que vous quittez deux ans après pour celui de Saint  
Sulpice. Vous devenez ensuite étudiant à la Sorbon-  
ne. La guerre est là, vous partez sur le front affec-  
té au service de santé dans une ambulance alpine  
jusqu'en 1918. Licencié ès-lettres vous êtes successi-  
vement Directeur de Division aux Ecoles Bossuet,



Gerson et Fénelon à Paris. Vous préparez une thèse de doctorat en théologie tout en étant aumônier auxiliaire au Lycée Janson de Sailly.

En 1925 vous quittez la capitale à la demande de Mgr GIRBEAU, Evêque de Nîmes, et vous êtes nommé aumônier au Lycée d'Alès et peu de temps après aux Lycées de Garçons et de Jeunes Filles de Nîmes ainsi qu'au Collège de Jeunes Filles de Ville-neuve-les-Avignon. Pendant trente cinq ans et plus vous serez aumônier de nos deux Lycées. « Comme vous voyez, m'avez-vous dit, ma carrière n'a pas d'histoire, j'ai été aumônier toute ma vie ».

Votre discrétion extrême ne vous a pas autorisé à me donner d'autres renseignements pour mon discours de souhait de bienvenue qui serait dès maintenant achevé, oui achevé, si je n'avais habité Nîmes depuis mon enfance et si je n'avais été élève et professeur dans le même établissement où vous étiez aumônier. Je connais beaucoup de monde dans tous les milieux de notre ville, il m'a été aisé d'aller aux sources et si, loin de moi est la pensée de vouloir soumettre votre modestie à une épreuve inhumaine, je me dois cependant de dire ici ce que je savais déjà et ce que j'ai appris par la suite.

Après avoir soutenu brillamment en 1925 votre thèse de Doctorat en Théologie devant l'Institut Catholique de Paris, vous deviez être, comme vous me l'avez dit, aumônier toute votre vie, c'est vrai Monsieur le Chanoine, vous l'avez été en particulier aux heures difficiles de la dernière guerre mondiale et si la première vous a vu revenir du front officier promu de la Croix de Guerre, avec une citation, la seconde vous a vu avec un égal courage du haut de la chaire de la Cathédrale de Nîmes en pleine occupation étrangère prononcer des paroles mettant l'accent sur les principes de liberté, de fraternité, vous élevant avec véhémence contre cette haine des juifs qui sévissait alors, au mépris de tout respect de la personne humaine. — Paroles graves en ces temps là et vous alliez être arrêté si vous



n'aviez été prévenu la veille au soir par un de ceux-là mêmes qui devaient vous arrêter.

Revenu à Nîmes à la Libération, vous êtes *membre de la Municipalité* et admis dans l'Ordre de *la Légion d'Honneur*. Vous n'avez pas fait de politique, mais vous avez marqué nombre de jeunes et d'adultes du sens social, mieux, vous avez marqué à tous points de vue de *votre personnalité* des milliers de jeunes gens et jeunes filles. Je dis de *votre personnalité*, car ainsi que nous allons le voir, prenant appui sur *une haute valeur intellectuelle et morale* cohabitèrent toujours en vous : *l'aumônier, l'écrivain, le pèlerin*.



*L'aumônier* : c'est dans votre profession cela va de soi que seront tout d'abord appréciées les qualités qui étaient et sont bien entendu encore les vôtres. A votre *intelligence*, à votre *vaste culture* vous ajoutiez la possession de ce don remarquable d'être un fin *psychologue*, un spécialiste des états d'âme de l'enfant.

Vous étiez aussi à la fois *volontaire* et foncièrement *bon*, qualités de premier plan en pédagogie, l'enfant veut dans l'éducateur un homme qu'il *respecte* et qu'il *aime*.

Volontaire, si un professeur au Lycée prolongeait son cours en empiétant sur l'heure réservée à l'instruction religieuse vous n'hésitez pas à envoyer chercher ou, si besoin était, à venir chercher vous-même vos jeunes catéchumènes. Pendant la messe vous vous montriez très sévère et exigiez de vos élèves une tenue irréprochable. Vous leur imposiez de participer à l'office dans le recueillement en chantant avec vous les prières, en chantant *avec vous*, avec vous, je répète, car vous étiez doué d'une splendide *voix de baryton*, voix qu'auraient enviée des professionnels du théâtre.

Elèves, anciens élèves, parents, étrangers mêmes assistaient régulièrement à cette messe chantée, prières chantées tantôt en latin, tantôt en français. Messe vivante, émouvante et vos sermons dans leur clarté, leur simplicité étaient en même temps



tout empreints de poésie et pour tous un ravissement.

Après la messe retentissaient les cris joyeux des enfants qui se précipitaient vers vous pour vous serrer affectueusement la main et échanger quelques paroles. Vous étiez leur camarade, leur ami, leur confident. Votre figure s'illuminait, votre sourire traduisait le bonheur, vous étiez j'en suis sûr parfaitement heureux.

Voici ce qu'a écrit à mon intention un de vos meilleurs élèves qui fut aussi le mien en classe de Première au Lycée de Nîmes :

« Je me sens membre d'une grande famille que le Chanoine GASQUE a formée, dirigée et modelée dans laquelle on lui reconnaissait un droit de *paternité* incontestable car il venait rarement à l'esprit des jeunes qui l'entouraient de l'appeler Monsieur l'Abbé et plus tard Monsieur le Chanoine, pour nous tous il a été et reste le « Père Gasque ». Eminente figure nimoise, il a marqué toute une génération de lycéens et de lycéennes. Je n'en veux pour preuve qu'au cours de conversations d'anciens nimois fixés dans les villes françaises ou à l'étranger il est bien rare qu'il ne soit pas question du Père Gasque quand on évoque les souvenirs de jeunesse.

Il représente pour moi la préfiguration 25 ou 30 ans avant, de l'Eglise Romaine d'après le Concile de Vatican II. Les offices qu'il dirigeait dans la Paroisse lycéenne de Saint-Maur étaient communautaires mais avec le plus profond respect des individualités. Ses cours d'instruction religieuse ont été suivis de 1926 jusqu'à sa retraite par une jeunesse séduite par l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'il présentait d'une façon agréable et vivante.

Depuis longtemps il sut associer le Laïcat à la Liturgie et la Confrérie des Tarcisiens qu'il créa pour le service de l'Autel comprenait non seulement des jeunes de l'âge des enfants de chœur mais des anciens devenus étudiants ou ayant même terminé leurs études. Ses élèves et paroissiens reconnaissaient en lui les qualités de *ténacité* et de *bon-*



té. Ceux qui l'ont aidé dans les mouvements de jeunesse qu'il *anima* peuvent dire que son *opiniâtreté* était égale à sa timidité et à son grand souci de ne froisser personne, la sainteté de sa vie, était empreinte de pauvreté dans les biens matériels, de richesse dans les biens intellectuels et spirituels.

Auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux catéchismes, son rayonnement dépasse le cadre de l'aumônerie de nos deux lycées et sa petite « *maison carrée* » à côté de la Poste est connue de tous ses élèves mais aussi de nombreux nîmois. L'esprit espiègle de sa jeunesse (ce n'est pas moi qui l'ai écrit Monsieur le Chanoine) bien connu de ses professeurs du Petit Séminaire de Beaucaire lui conserva toute sa vie la possibilité de rester *jeune* parmi les jeunes ».

Lorsque vos anciens élèves parlent de vous Monsieur le Chanoine j'ai constaté qu'en plus des mots de *modestie* et de *bonté* quelques mots reviennent constamment sur leurs lèvres : *volontaire, ténacité, opiniâtreté*, et aussi les mots *vivant, animé, ami des jeunes, émouvant, poétique*.

Je crois voir là, qu'aux qualités de *caractère* des habitants de nos *rudes Cévennes* qui vous ont vu naître se trouvent associées chez vous Monsieur le Chanoine des qualités moins sévères, peut-être, mais tout autant humaines que l'on rencontre sous notre ciel méditerranéen, qui modèlent l'âme de l'artiste, du poète et qui donnent *vie et mouvement* à toute chose.

\*\*

Si maintenant laissant *l'aumônier* je me tourne vers *l'écrivain*, je retrouve ces mêmes qualités conjuguées dans vos ouvrages Monsieur le Chanoine. Aux *faits précis*, au *sérieux du texte*, en un mot *au fond* vous ne permettez jamais que soit sacrifiée la *forme*. A *l'idée*, représentation sèche, inerte, abstraite de l'esprit, vous substituez volontiers aussi *l'image* qui en est la représentation animée, dynamique, pittoresque. Les exemples abondent qui nous montrent cela dans vos articles, vos conférences, vos livres, je n'en citerai qu'un.



En 1931 à la *clôture* des trois journées universitaires de Pâques à Montpellier, c'est vous qui prononcez l'allocution. La dernière journée venait d'être consacrée à un pèlerinage vers *Aigues-Mortes la médiévale* si chère à Barrès, *les Saintes-Maries de la Mer* chantées par Mistral et enfin *Saint-Gilles* et sa Basilique avec cette merveille qu'est le portail.

« Sans cesse nous devons avez-vous dit alors, être occupés à cette œuvre de réconciliation pascale, nous raccordant nous-même, d'abord à nous-même, en nous raccordant toujours plus à Dieu et jetant sur les fossés réputés infranchissables, des ponts qui permettront les rencontres, en attendant le fraternel rassemblement. L'intelligence plus vive de ce désir là, décision de le mieux remplir, voilà ce que nous demandons plus énergiquement encore à cette dernière réunion. Saint-Gilles en est le lieu. Et ne nous semble-t-il pas qu'à la mélancolie de notre séparation, ce lieu en ajoute une nouvelle ? *Saint-Gilles* : un *ermite* accouru selon la tradition de la lointaine Grèce chercher dans les forêts de la vallée Flavienne une plus absolue solitude et devenu ici un artisan silencieux et fécond de la Réconciliation humaine. *Saint-Gilles* : toute une  *cité*  fraternelle bâtie autour de ce solitaire. *Saint-Gilles* une *immense abbaye* s'érigeant sous le signe de la Pax bénédictine et dominée par la Basilique qui devrait être la plus grande de Gaule.

Il ne reste de la Basilique que le portail... Et cette survivance providentielle ne doit pas être qu'une joie artistique. Elle doit prendre pour nous toute la valeur d'un symbole. Les grands mystères chrétiens sont inscrits sur ce portail. Ils nous invitent à leur attentive méditation. Ils nous demandent de les inscrire aussi en relief pareillement vigoureux au *porche de notre existence* pour l'éclairer toute, lui donner signification et vie ».

Cette page ne suffit-elle pas, il me semble, pour faire pressentir combien vos sermons pouvaient être, vivants et poétiques.

Vous êtes à cette époque un des collaborateurs du « *Bulletin Joseph Lotte* » dont la tâche principale



est de préparer et de prolonger spirituellement ces *Journées Universitaires* qui depuis 1922 rassemblent tous les ans dans la semaine de Pâques un grand nombre d'Universitaires pour prier ensemble et mener en commun des enquêtes sur des questions qui touchent à la formation professionnelle et intéressent la foi.

Aux « *Davidées* » bulletin mensuel de formation religieuse imprimé à Aix-en-Provence vous faites paraître de nombreux articles sous les titres généraux « *Jésus notre Victoire* » « *Le Christ notre paix* » « *La paix dans l'amour fraternel* » où je relève ce beau passage :

« Le meilleur moyen de garder la paix consiste à la donner aux autres. Et celui-là la possède qui s'obstine à rechercher partout et toujours ce qui rapproche en excluant ce qui divise, à adoucir le grincement des rouages humains par la petite goutte d'huile indispensable et souvent suffisante, à présenter aux visages crispés ou haineux un visage volontairement souriant ».

Vous faites paraître Monsieur le Chanoine, successivement cinq ou six ouvrages.

En 1925 « *L'Eucharistie et le Corps Mystique* » aux Editions Spes à Paris.

Le Père Callon dans « Notes et Documents » de la « Revue Apologétique » écrit à propos de cette étude : « Livre bref, à la fois substantiel et alerte, accessible à tous, jeunes ou adultes, c'est ce qu'a fait Monsieur l'Abbé GASQUE bien désigné pour cette tâche par sa grande culture personnelle, sa connaissance approfondie de la théologie et des fonctions qui lui ont donné l'expérience de nos milieux universitaires français à tous les échelons et sous toutes les formes ».

Deux ans plus tard, en 1927, paraît à la même maison d'édition, l'ouvrage : *La Messe de l'Apôtre*.

A Marseille en 1933 aux « Editions Publiroc » sort de presse « *Responsabilités du Chrétien* ».

Le Chrétien ne doit pas être un être *égoïste* qui ne songe qu'à faire son salut, sans autre souci — ni un être *routinier* qui s'acquitte des rites extérieurs : messe le dimanche, le maigre une fois par se-



maine, la communion une fois l'an et qui, le reste du temps, n'est ni pire, ni meilleur que les autres ; le chrétien ne doit pas être davantage un être *passif*, *passif* vis à vis de Dieu de qui il accepte des vérités qu'il ne cherche pas à *éclairer*, *passif* vis à vis des hommes de qui il accepte pour les exécuter *sans âme* des consignes purement extérieures. Et quelle idée pourrait mieux *éclairer* son esprit et *aviver* ses énergies que l'idée de *sa responsabilité*. Un chrétien c'est celui-là qui *se sait*, *se sent* et *se veut* pleinement responsable. Tout l'ouvrage en divers chapitres est l'éloquent développement de ces thèmes.

La même année que « *Responsabilités du Chrétien* » était publié en Belgique à Louvain un autre livre ayant pour titre : *Je « vais » à la Messe* où le mot « *vais* » est mis entre guillemets, les guillemets à eux seuls sont tout l'ouvrage.

Le problème est d'ailleurs posé dès la première page.

Qu'est-ce qu'un chrétien ? A cette question l'homme de la rue vous répondra :

« Un chrétien c'est quelqu'un qui va à la messe ».  
L'homme de la rue a raison.  
Sa réponse est exacte.  
Sa réponse est splendide.

On peut même dire qu'il n'en est pas de plus vraie.

A une seule condition :

C'est que le chrétien *aille* vraiment à la messe. Qu'il y *aille* non par habitude, pour faire comme tout le monde, pour se débarrasser d'une corvée ou pour satisfaire seulement à une obligation dont la transgression constituerait pour lui une faute grave.

Ainsi agissent hélas ! de trop nombreux chrétiens.

Et vous faites suivre ces lignes Monsieur le Chanoine de celles-ci de *Paul Claudel* extraites de : « *La Messe là-bas* » :

« L'un fait semblant de lire dans un livre et l'autre est bien embarrassé de son chapeau. »



« Ce n'est pas que ce soit intéressant, et ce n'est pas positivement que l'on s'ennuie,

« Chacun sait simplement qu'on est là pour attendre que ce soit fini,

« Et regarde vaguement le prêtre à l'autel qui trafique on ne sait pas trop quoi ».

Et vous Monsieur le Chanoine de poursuivre :

« Nous ne dirons pas de ceux-là qu'ils vont à la Messe ».

Pour réaliser la définition, il faut y aller soulevés et portés par l'élan de notre foi et de notre amour. Il faut y aller avec tout ce qui en vous constitue une richesse ou une pauvreté. Y aller tout entier c'est-à-dire

avec son *intelligence*,

avec son *cœur*,

avec sa *vie*.

En d'autres termes le chrétien c'est celui qui

*comprend* sa messe,

*aime* sa messe,

*vit* sa messe.

Celui-là est un chrétien. Pas un autre.

En conclusion Monsieur le Chanoine :

A la Messe — Tous acteurs — Nul spectateur.

Par cet ouvrage, nous pressentons encore ce que devaient être vos messes chantées dont vos élèves parlent toujours.

En passant, je signale seulement, ce livre de classe, pourrais-je dire, *Résumé religieux* que vous avez écrit tout exprès pour vos lycéens et lycéennes de Nîmes, intitulé « *Avec le Christ pour vivre* » et édité chez notre confrère récemment élu Roger CHASTANIER.

En 1957 enfin vous faisiez paraître aux Editions Fleurus à Paris votre dernier livre je crois portant le titre « *Si tu savais...* ». Et d'emblée ici également dès les premières lignes vous annoncez ce que sera l'ouvrage : « Si tu savais le don de Dieu... » ainsi répondit Jésus à la pécheresse de Samarie qui venait de lui refuser un peu d'eau... Et cette eau fut le thè-



me d'un dialogue inattendu qui libéra cette femme de son péché, de sa nuit.

L'Orient la vénère sous le nom de *Sainte Photine*, la *Sainte de la Lumière*.

D'où le débat, ce don de Dieu, insoupçonné de cette femme, pouvons-nous prétendre en connaître l'immensité ?

\*\*

J'ai dit Monsieur le Chanoine, au début de mon discours de souhait de bienvenue que je voyais en vous tout à la fois l'*aumônier*, l'*écrivain*, le *pèlerin*.

Le moment est venu d'ouvrir le 3<sup>me</sup> volet du triptyque, celui du *pèlerin*. Je dirai tout de suite que vos pèlerinages étaient de deux genres.

Le premier consistait dans le classique pèlerinage. Pendant les *Fêtes de Pâques* vous faites partie du rassemblement pour les *Journées Universitaires*.

Pendant les *vacances d'été* vous êtes chargé de « Missions Universitaires ». Je pourrai rappeler si vous me le permettez votre mission de *Yougoslavie* par exemple et cela sans trop, je crois, défigurer les faits.

Nous sommes au mois d'août 1923, vous quittez Paris avec vos étudiants, vous arrivez à *Zagreb* après sa visite et celle ensuite de *Belgrade* vous voilà à *Sarajevo* ville musulmane que je connais et aime bien avec son bazar, ses mosquées, ses vieux cimetières s'étageant sur la montagne, ville où quelques années avant avait eu lieu le drame qui servit de prétexte à la 1<sup>re</sup> guerre mondiale. Après *Mostar* capitale de l'Herzégovine où l'on croit comme à *Sarajevo* se trouver en Orient, c'est *Raguse* qui vous attend, *Raguse* qui rivalisa jadis avec Venise et a conservé de magnifiques monuments et des richesses artistiques incomparables comme la Bibliothèque des Dominicains et le Trésor de la Cathédrale un des plus beaux d'Europe où l'on y admire un plateau ciselé de *Benvenuto Cellini* et un crucifix de *Donatello*.

Par sa situation au bord de l'Adriatique, son caractère, la couleur de ses monuments et de ses murs, son passé prestigieux aucune ville n'est selon moi plus attachante que *Raguse*.



C'est là qu'aumônier de cette mission vous avez donné une conférence remarquée sur le : *Rayonnement spirituel de la France*. Un journal yougoslave la « *Norodna Svijest* » a écrit : « M. l'Abbé Gasque nous a donné dans un français choisi, avec une clarté incomparable un exposé très réel sur l'ensemble des travaux accomplis par les catholiques français dans leur patrie et à l'étranger. La France rayonnant comme un foyer ardent, éclairant ainsi les esprits et réchauffant les cœurs non seulement de ses compatriotes mais des peuples du monde entier. Et cette influence bienfaisante continue encore aujourd'hui.

Nous n'avons pas honte, a dit le conférencier, de reconnaître que nous sommes des impérialistes. Oui nous le sommes non pas au point de vue politique mais dans l'esprit de ce Christ qui est venu conquérir le monde pour être son Régénérateur et son Sauveur ».

Avec des groupes de professeurs et d'étudiants vous vous êtes rendu ainsi en pèlerinage dans diverses parties de l'Europe, en *Tchécoslovaquie*, en *Roumanie*, deux fois en *Pologne*, en *Italie*. Vous êtes allé par ailleurs au *Luxembourg*, en *Belgique*, au *Danemark*, en *Allemagne*, en *Angleterre*, en *Grèce*.

Vous avez donc Monsieur le Chanoine parcouru de nombreux pays, cependant, certains d'entre nous peuvent en avoir fait tout autant, mais ce dont je doute fort qu'ils aient fait c'est le second genre de pèlerinage.

Pendant une quinzaine d'années depuis Nîmes vous êtes allé en pèlerin à pied à la *Chaise-Dieu*, au *Puy*, à *Rocamadour*, à pied toujours vous êtes allé depuis Nîmes six fois à *Lourdes*.

C'est n'est pas tout. Vous avez essayé de recruter quelques compagnons de route pour faire le pèlerinage à pied à *Saint-Jacques de Compostelle*, vous n'en avez pas trouvé un.

Je comprends ça. La marche est mon sport favori, eh bien ! je suis allé trois fois à Compostelle, mais jamais à pied et je ne suis pas le seul dans ce cas.



Stéphane Mallarmé faisant allusion au mouvement symboliste a dit : « *Les poètes ne chantent plus au lutrin* » voulant signifier par là qu'ils ne sont plus semblables à ces chanteurs *se guidant* sur le même texte, le poète désormais renonçant à n'employer que des mesures, des mètres communs à tous, allant *seul* où il lui plait, chantant *seul* ce qui lui plait.

Vous aussi Monsieur le Chanoine, *seul* le jour du départ vous avez dû finalement penser que vous n'aviez pas besoin, de joindre un rassemblement comme autrefois, *ni de guide* pour entreprendre le pèlerinage et de la frontière *seul* vous êtes parti à  *pied* pour *Saint-Jacques de Compostelle* en suivant l'itinéraire des pèlerins du Moyen Age, les « *jacquots* » à la silhouette bien connue : vaste pèlerine, large chapeau au bord relevé garni de coquilles, panetière à la ceinture, gourde et gros bâton, le « *bourdon* ».

Et *seul* vous êtes arrivé à pied à Saint-Jacques devant le célèbre « *Hospital de los Reyes Catolicos* » fondé par Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille pour servir d'auberge et d'hôpital aux pèlerins, transformé depuis quelques années en un fastueux Hôtel-Palace, avec son imposante façade de l'époque, ornée d'un splendide portail plateresque.

Tout le long du chemin vous vous êtes vu chargé de commissions spirituelles, d'intercessions auprès du Saint ; je vous trouve là Monsieur le Chanoine un beau sujet de communication que vous pourriez nous donner un jour : le récit de ce pèlerinage peu commun. Pour le parfaire encore, pour réparer quelques oublis, vous avez un peu plus tard entrepris à  *pied* un second pèlerinage à Saint-Jacques, mais cette fois là, je dois à la vérité de dire que vous avez un peu triché, n'est-ce pas, certains jours harassé de fatigue il vous est arrivé d'emprunter comme nous tous une voiture, un car, le train.

En 1950 n'êtes vous pas allé *en pèlerinage, seul* encore et à  *pied* de la frontière franco-italienne jusqu'à *Rome*, à l'occasion de l'année jubilaire ?



Il y a un instant pour situer le pèlerin que vous avez été je rappelais le mot de Mallarmé : « *Les poètes ne chantent plus au lutrin* », mais au fait Monsieur le Chanoine n'avez-vous pas une âme de poète. Il semble bien que les qualités qui furent les vôtres dans vos leçons vivantes, vos messes chantées, vos sermons émouvants, vos ouvrages divers, vos pèlerinages enfin, il semble bien que ces qualités sont celles de l'artiste et celles du poète.

Rien d'étonnant à cela d'ailleurs quand on songe à la parenté d'esprit qui existe entre le Prêtre et le Poète tous deux *idéalistes* avant tout et quand on songe aussi à l'*ampleur*, à la *profondeur* du champ que le sujet religieux ouvre au lyrisme. Et je pense au poète *Louis le Cardonnel*, un peu de chez nous, puisque né à Valence et mort en Avignon en 1936 au Palais du Roure chez Jeanne de Flandreyzy-Espérandieu, Louis le Cardonnel qui fut un admirateur de Verlaine et un invité des fameux mardis de Mallarmé au 87 de la rue de Rome et qui devint *prêtre* en restant un *poète*.

Comme vous il est allé à Rome où il entra au Séminaire Français, séjourna longtemps à *Sienna*, à *Assise* et fut appelé le *pèlerin d'Ombrie* et de *Toscane*.

Aussi aimerais-je terminer par l'évocation des quatre strophes de son grand poème : « *Epilogue du Poète et du Prêtre* », strophes qui ne sont pas si loin de vous Monsieur le Chanoine et qui disent si bien comment le séminaire réalise son rêve : l'*ordination*, et ensuite comment le *ministère* rencontré à l'intersection de la foi religieuse et de la foi poétique, il chemine entre Dieu et les Muses mises au service de Dieu.

Son âme s'initie aux grandes disciplines,  
Il respire à plein cœur la sainte Antiquité,  
Il contemple la Ville assise aux sept Collines  
Dans sa mélancolique immutabilité.



Aux horizons de Rome il égale son rêve  
Puis, un jour, consommant l'entière oblation,  
Dans le ravissement de son amour, il lève  
Ses frémissantes mains où coula l'onction.

Il s'en ira semant la Parole céleste,  
Et pour dire le Verbe aux temps qui vont venir,  
Harmonieusement il mêlera le geste  
D'accorder la cithare au geste de bénir.

Sous le souffle divin, il la fera renaître,  
Fils des premiers Voyants, fils des Chanteurs sacrés,  
Cette antique union du Poète et du Prêtre,  
Tous deux consolateurs et tous deux inspirés !



Monsieur le Chanoine GASQUE répond ensuite sans notes en parlant de son prédécesseur Mgr AN-  
THERIEU et en rappelant quelques unes de ses bel-  
les pages en particulier celles que Mgr ANTHERIEU  
avait écrites lorsqu'il fut élu en 1941 Président de  
l'Académie et où on lit notamment :

« Je pourrais vous montrer encore le hêtre aux  
branches étalées, au feuillage touffu, sous lequel  
comme Tityre, j'allais m'étendre à l'heure où midi,  
roi des étés. *« Tombe en nappes d'argent des hau-  
teurs du ciel bleu ».*

Plus d'une fois, comme Mœlibée, j'ai porté dans  
mes bras les jeunes chevreaux qui ne pouvaient sui-  
vre leur mère. J'ai vu les ombres tomber des monta-  
gnes au fond des vallées et j'ai appris en suivant leur  
marche, lente mais sûre, à connaître l'heure où il fal-  
lait sortir ou rentrer le troupeau. Que de fois j'ai  
entendu l'émondeur chanter du haut des cimes des  
châtaigniers séculaires, et quelle fierté, quand j'avais  
réussi à l'y rejoindre ».

La séance est levée à 18 h. 30.



## SEANCE DU 13 MAI 1966

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, ESCHOLIER, Maître Octave HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, LIGNIERES, Pasteur LHERMET, Docteur PARADIS, SABLOU, SESTON, Bâtonnier TAILHADES, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMS, Chanoine GASQUE, Pierres HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusés* : MM. Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, DOUEL.

L'Assemblée écoute une communication du bâtonnier Edgar TAILHADES sur une douloureuse affaire judiciaire qui s'est déroulée aux alentours de 1845 et qui eut pour héros pitoyable un avocat de talent, Maître Charles LEDRU dont la réputation, au siècle dernier, était basée sur l'esprit d'indépendance, les ressources intellectuelles et la haute conscience.

Avocat de la partie civile dans un grave procès d'assises où un prêtre italien était accusé de viol sur la personne d'une jeune enfant d'une dizaine d'années, Maître Charles LEDRU, par sa véhémence intervention à la barre, avait contribué à faire condamner l'abbé CONTROFATTO, nom de l'ecclésiastique poursuivi.

Plusieurs années après les débats criminels, Maître Charles LEDRU avait acquis la conviction, à la suite de confidences de témoins qui avaient été en-



tendus à l'audience des Assises, de l'innocence de l'abbé. Obéissant à la loi de sa conscience et aux exigences de ses scrupules, il entreprit nombre de démarches pour obtenir la grâce de celui qui avait été, selon lui, condamné injustement. Il avait même l'ambition de faire reconnaître officiellement l'innocence du prêtre.

Les interventions ne plurent pas au Procureur général près la Cour royale de la Seine, Maître Hébert, magistrat dévoué au régime et au cœur sec qui, prenant prétexte d'une lettre écrite par Maître LEDRU à l'abbé CONTROFATTO et où l'avocat proclamait l'injustice de la condamnation infligée à ce dernier, fit traduire l'avocat devant le Conseil de l'Ordre et, sur appel, devant la Cour royale de Paris. La sanction fut la radiation à vie de Maître LEDRU qui, n'ayant pu prouver la véracité de ses dires relativement à l'innocence du prêtre, mettait, par là-même, en cause le principe de l'autorité de la chose jugée.

Maître Edgar TAILHADES nous conta la lamentable odyssée de Maître LEDRU, qui, au-dessus des considérations personnelles et du respect que l'on doit à des principes même intangibles, avait placé l'humanité, la justice et la satisfaction de la conscience.

Maître TAILHADES nous confia qu'il avait été attiré vers ce drame émouvant par la lecture d'un ouvrage dû à la plume d'un avocat de Lyon, Maître PERROD.

Au cours de cette même séance, l'Académie avait décidé d'honorer la mémoire de son bienfaiteur, le Marquis de LORDAT, en donnant son nom à l'une des salles de son Hôtel. La même décision fut prise en l'honneur du regretté Conseiller Henri BARNOUIN

Le rapport de M. BERNARDY Trésorier concernant l'emploi du legs du Marquis de LORDAT a été approuvé à l'unanimité, il est prévu en particulier



qu'une quinzaine de millions d'anciens francs, sans compter les subventions diverses, pourront être employés pour la réfection de l'Hôtel de l'Académie.

Avant de se séparer, sur la proposition de M. André NADAL, les membres de l'Académie adoptèrent une motion de protestation contre le projet de transfert dans la Z.U.P. du « Castellum », le Château d'eau romain.

La séance est levée à 18 h. 30.



*SEANCE DU 27 MAI 1966*

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, Professeur BRUNEL, Professeur DUPONT, Pasteur LAURIOL, ESCHOLIER, Maître Octave HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, LIGNIERES, H. de REGIS, ROGER, SESTON, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMES, Chanoine THIBON, Chanoine GASQUE, membres résidants.

M. MODESTE, membre non résidant.

M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusés* : MM. BERNARDY, Docteur DROUOT, Pasteur LHERMET.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la réception en qualité de membre résidant de M. le Chanoine THIBON élu au fauteuil du très regretté Chanoine CANTALOU-BE.

M. le Président prend la parole pour souhaiter la bienvenue à M. le Chanoine THIBON, qui, après l'avoir remercié prononce l'éloge de son prédécesseur.

Discours de souhait de bienvenue de M. André NADAL.

Monsieur le Chanoine,

Vous m'avez par deux fois exprimé le souhait que votre réception dans notre Compagnie soit la plus



simple possible et cela n'était pas de votre part une pure manifestation de modestie, on ne pouvait s'y méprendre, mais un désir réel qu'il en soit bien ainsi, promesse vous en a été faite, elle sera tenue.

Vous nous entretenez tout à l'heure de notre confrère regretté le Chanoine CANTALOUBE qui nous a quittés définitivement il y a quelques mois à peine ; dans la réalité il avait cessé de venir à nos séances depuis plus de huit ans, immobilisé qu'il était jusqu'à sa fin dernière sur son lit de souffrance, vous nous parlerez donc de lui, auparavant permettez que je parle un peu de vous.

Vous êtes nimois de naissance Monsieur le Chanoine, vous ne pouviez l'être davantage puisque vous êtes né sur les pentes mêmes de la colline qui porte la Tourmagne, sur le mons Excelsus.

Dans votre curriculum vitæ de quelques lignes que vous m'avez adressé ces temps derniers vous écrivez d'emblée : « Naissance le 16 novembre 1893 à Nîmes au centre de gravité d'un triangle qui admettrait pour sommets le Castellum, la Tourmagne, la Maison Carrée, sommets que de la terrasse de mes parents je voyais chaque jour ».

Et vous ajoutez : Est-ce un signe que cette géométrie et ce classicisme ?

Je ne pourrais y répondre Monsieur le Chanoine mais ce que je pourrais dire c'est que j'ai cru tout d'abord que votre triangle devait être drôlement scalène et obtusangle et qu'avant tout vous aviez tenu à ce que le Castellum dit Divisorium en fût un sommet.

Or j'ai relevé à une certaine échelle les distances respectives des trois monuments romains prises sur un plan de Nîmes et à mon grand étonnement j'ai constaté que le triangle n'était point du tout quelconque mais très près d'être rectangle au Castellum Ah ! ce Castellum ! Mieux encore ce triangle rectangle a les côtés de l'angle droit et l'hypoténuse proportionnels aux nombres 3 - 4 et 5 autrement dit il est le fameux triangle 3 - 4 - 5 lui-même — « *le plus beau des triangles* » d'après Plutarque et que



Platon faisait entrer dans la composition de son « *Nombre Nuptial* ». Triangle connu d'ailleurs bien avant les Grecs puisqu'il est mentionné dans la première partie du Livre Sacré du Calcul des Chinois : « *Le Tchéou-Pei* » remontant à plus d'un millénaire avant le Christ, la seconde partie ayant trait à l'Astronomie.

Le centre de gravité de votre triangle où se trouve ou, qui sait ! *se trouvait* votre maison natale, car les démolisseurs sont actuellement à l'œuvre sur les lieux, le centre de gravité devant être au point de concours des médianes, (même dans la Mathématique axiomatique moderne de l'Ecole de Bourbaki), il s'en suit Monsieur le Chanoine que vous avez dû, d'après mon épure, voir le jour vers le milieu ou le haut de la rue d'Albenas.

(Le Chanoine THIBON acquiesce par un signe de tête).

Tel Œdipe sur le chemin de Thèbes vous voyez que j'aurais été peut-être capable de confondre le Sphinx.

Amoureux de Nîmes comme vous l'êtes vous ne pouviez vraiment naître ailleurs que sur la plus célèbre de ses sept collines, dans une rue portant le nom du plus ancien de ses historiens Poldo d'Albenas et dont un lointain parent à Montpellier Monsieur d'Albenas est membre correspondant de notre Compagnie.

A la suite de votre élection à l'Académie l'année dernière vous écriviez à son Président, mon ami Seston : « Soyez remercié d'avoir pensé à un vieux professeur de Mathématiques nimois d'origine, qui depuis près de trois-quarts de siècle n'est jamais passé devant la Maison Carrée sans l'admirer et j'oserai dire sans en être ému et il y passait plusieurs fois par jour ».

Voilà qui est bien Monsieur le Chanoine et qui vous honore.

Jean Cocteau disait : « Je suis né parisien, je parle parisien, je pense parisien, je rêve parisien ». Je ne suis pas loin de croire que vous feriez aisément vôtre cette allégation de Cocteau à condition



bien entendu de remplacer le mot parisien par celui de nimois.

C'est au bas de la colline, à l'école enfantine de la rue Nerva que vous apprenez l'alphabet et les premiers nombres naturels et aussi la chanson de l'époque :

« Si je pars c'est que je suis soldat  
O ma Mélie ne m'abandonne pas ».

De sept à douze ans vous allez chaque matin sur une autre colline, au Mont-Duplan, à l'Ecole des Frères de la rue de la Poudrière pour conquérir de haute lutte le Certificat d'Etudes Primaires.

En octobre 1905 vous entrez à Saint-Stanislas pour en sortir en juillet 1912 Bachelier de Philosophie. Le Supérieur du Collège, le Chanoine Bonnefoi qui fut Président de notre Académie ne cessera de vous accorder son entière amitié.

Vous entrez enfin au Grand Séminaire. Ayant été réformé pour déficience de la vue, la première guerre mondiale vous laisse à Nîmes.

En 1916 c'est l'*Ordination sacerdotale* et vous enseignez à Saint-Stanislas en attendant la fin des hostilités.

Tout en continuant d'exercer dans cet établissement vous devenez en 1920, aumônier auxiliaire et professeur de philosophie au Cours Fénelon de Jeunes Filles sous la direction du Vicaire Général Delfour, vous y seriez encore si l'Institut Fénelon n'avait fermé ses portes en 1958.

Mais en ces années 1920-1921 vous avez dû être accablé de travail, car malgré vos fonctions à Saint-Stanislas et à Fénelon vous suivez à la Faculté des Sciences de Montpellier les cours de Mathématiques du Professeur Humbert dont j'ai eu l'honneur aussi d'être l'élève à ma sortie de Mathématiques Spéciales, classe qui existait alors au Lycée de Nîmes.

Pierre Humbert était le gendre de l'Astronome Andoyer, membre de l'Académie des Sciences et du Bureau des Longitudes que j'ai eu également comme professeur à la Sorbonne, ses travaux portaient principalement sur la Mécanique Céleste, il était l'auteur



de Tables donnant les logarithmes et les valeurs naturelles des lignes trigonométriques avec une très grande précision.

Sous la direction du Professeur Humbert vous préparez donc la licence de Mathématiques. Vous vous penchez sur les équations différentielles, sur les équations aux dérivées partielles du premier et du deuxième ordre, sur les intégrales au col de cygne, sur la théorie des surfaces à laquelle notre grand concitoyen GASTON DARBOUX a donné un développement si prodigieux.

Nîmes n'a pas encore fait la place qui revient à Gaston Darboux, un buste dans la cour d'honneur de notre Lycée, une étroite rue qui porte son nom où personne ne passe, longeant l'ancienne caserne des Sapeurs-Pompiers est-ce vraiment un hommage suffisant, un hommage digne à la fois d'une cité comme la nôtre et d'un mathématicien d'une telle classe !

Il est vrai de dire que dans une ville quelle qu'elle soit, si par hasard, une rue porte le nom d'un mathématicien, une rue, ne parlons pas d'avenue ou de boulevard, la pensée seule fait sourire, nous pouvons être certains qu'une telle rue longe comme à Nîmes une caserne, ou bien un hôpital, un viaduc de chemin de fer, le mur haut et noir d'une usine à gaz ou d'une prison, bien heureux quand ce n'est pas un cimetière !

A Montpellier avec Pierre Humbert qui fut également professeur à l'École Polytechnique vous avez dû apprendre Monsieur le Chanoine, qu'au dessus de tout en Mathématiques étaient la *clarté* et la *rigueur*, car bien qu'ayant quelque tendance à se laisser aller au brio, à l'éloquence, ces deux qualités que sont la clarté et la rigueur étaient chez Pierre Humbert, maîtresses.

Vous l'entendrez certainement encore, vers la fin d'une longue et difficile démonstration, disant : « Il ne nous reste plus Messieurs qu'à appliquer les lemmes de Jordan » ou bien rappelant l'anecdote du mathématicien Sturm et de son théorème capital sur les racines des équations auquel son nom reste atta-



ché. Sturm amené à invoquer son théorème devant ses étudiants de la Faculté des Sciences de Paris disait toujours par modestie, un peu par coquetterie peut-être : « *Le Théorème dont j'ai l'honneur de porter le nom* ».

Conférencier Pierre Humbert fut invité deux ou trois fois par l'Ecole Antique de Nîmes à parler à ses sessions d'hiver.

Promu au deuxième grade universitaire, Monsieur le Chanoine, licencié de Mathématiques vous allez par la suite enseigner cette discipline pendant près d'un demi-siècle.

Vous laissez à Montpellier l'Intégrale elliptique d'Abel et les recherches sur elle de Galois, d'Evariste Galois cet « enfant sublime » de la Mathématique, ce génie mort en duel à vingt ans pour une femme, vous laissez la formule de Moivre, celles de Green et de Riemann pour chaque année en classe de première décomposer le trinôme du second degré et le mettre sous la forme canonique, pour exposer en Math-Elem les faisceaux et les réseaux de sphères ou les propriétés des coniques liées par le beau *Théorème de Dandelin* traitant des intersections du *cône de révolution* par un plan, qui suivant la position de ce dernier donnent comme courbes, l'ellipse, la parabole ou l'hyperbole, d'où le nom de *coniques*, commun à ces courbes et que Victor Hugo évoquera même dans un poème :

...zone

Où l'invisible plan coupe le vague cône  
Où l'asymptote cherche, où l'hyperbole fuit.

Vous avez été Monsieur le Chanoine, le Collègue ou le Professeur de plusieurs de nos confrères ici, vous avez eu aussi comme élève le Duc de Castries, membre non-résidant de notre Compagnie et qui nous fit il y a deux ans une belle communication sur Maurice de Saxe.

En 1946 vous avez accepté d'être Supérieur de Saint-Stanislas, vous l'avez été pendant seize ans jusqu'en 1962, année où vous avez donné votre démission de cette charge pour cause de santé.



Même administrateur, vous n'avez cessé de continuer à cultiver et à enseigner les mathématiques, la plus belle des Sciences.

Vous avez parallèlement enseigné, ai-je déjà dit, la philosophie au Cours Fénelon, vous y avez abordé des problèmes tout autres qu'à Saint-Stanislas, deux grands entre tous celui de la *connaissance* et celui de l'*action*, le premier selon les termes mêmes de Kant « simplement spéculatif » le second « purement pratique ». Vous deviez enseigner aux jeunes, au terme de leurs études secondaires, de ne pas se borner à apprendre et à retenir, mais à s'examiner, à se connaître soi-même, et aussi à réfléchir, à penser, à chercher.

Egalement, alors qu'à Saint-Stanislas vous appreniez à vos élèves qu'au dessus du *chaos de l'expérience* il y a l'*ordre des nombres*, à Fénelon vous appreniez qu'au dessus de l'ordre des nombres il y a l'*esprit qui crée cet ordre*.

Sans parler même de votre enseignement religieux vous avez eu donc Monsieur le Chanoine *une vie d'éducateur pleinement et harmonieusement* remplie et notre Compagnie est heureuse de vous compter désormais au nombre de ses trente six membres.

Aux noms de mes Confrères, en mon nom personnel, Monsieur le Chanoine je vous souhaite parmi nous aujourd'hui la bienvenue.



Réponse de Monsieur le Chanoine THIBON.

Monsieur le Président,  
Messieurs,

La République de *Venise* envoya, dit-on, une ambassade au *Roi Soleil*. Des fêtes magnifiques et de haute tenue, comme on savait les célébrer à cette époque, furent données en son honneur. De retour à la cité des *Doges*, le légat, fut, on le pense aisément, très entouré et surtout très interrogé (on ne disait pas encore « interviouvé » en ces temps d'oscurantisme). Un indiscret lui posa cette question : « Quelle est la chose qui vous a le plus étonné à *Versailles* ? ».



L'Excellence répondit simplement « C'est de m'y voir ».

Messieurs, nous ne sommes point en la ville des gondoles, mais à celle des « *Férias* »... que me pardonnent les hispanisants de mon piteux accent : pour moi, hélas, il y a encore des *Pyrénées*... Pas davantage trouverions nous, ici, un « *Pont des Soupirs* » du moins pas encore... Il y a bien, il est vrai un certain « *Castellum* » qui n'a jamais même porté son prénom *Divisorium* ! ; encore moins suis-je une Excellence et je ne viens pas de *Versailles*.

Mais je suis ici et vous êtes pour moi, si pleins de *grandeur* et de *gloire*, et de *dignité*, que je n'hésite pas à prendre à mon compte la parole du *Vénitien* : j'oserai donc dire, que le plus inattendu, pour moi, et le plus magnifique, est de me voir au milieu de vous et à cette place.

Oh ! Sans doute, pourrai-je suivre le conseil que me donna récemment l'un de vous à qui je confessais mes inquiétudes ; un vieil ami dont je tairai le nom (à vous de le trouver).

« Une réception, me disait-il, mais c'est tout simple ! Vous murmurez, candidement : je suis indigne, vous vous êtes lourdement trompés sur mon compte... et vous délayez tout cela. Personne ne croira à votre sincérité — vous tout le premier — personne ne vous croira, mais chacun sera heureux de se trouver si perspicace ».

*Fi ! L'insinuation vilaine !*

Et cependant, quel titre avais-je pour être désigné ?

Pour faire plaisir à mon ami que je ne voudrais en rien contrister, j'ajouterai, oui, quels titres, pour être, par votre assemblée, distingué ?

Je me tourne vers vous, Monsieur le Président et je me permettrai, déjà, de vous critiquer gentiment, bien sûr, aussi gentiment que peut le faire un lourdaud. Et cependant... vous avez bien voulu parler de ma pauvre personne, et en vous écoutant — avec plaisir — bien sûr encore, je pensais à la malheureuse qu'on nomme *Vérité*.

Il y a tant de façons de la faire souffrir. Trois, au moins : la renier, l'interpréter, enfin la colorer.



*Le reniement*, (rassurez vous, Messieurs il ne peut en être question ici) où personne ne saurait mentir.

*L'interprétation*, c'est déjà plus délicat donc plus dangereux : (elle n'a guère de place pour l'instant du moins) c'est faire des statistiques.

Reste, hélas *la coloration*. C'est cela que je me permets de vous reprocher avec une ardeur juvénile (juvénile ? *hum* !) Ce troisième supplice auquel on soumet la pauvrete qui essaye de sortir de son puits, vous l'avez deviné car vous en êtes le bourreau, c'est le compliment.

Je suis donc obligé de protester — rassurez-vous, à voix basse, de peur que vous en veniez à vous rétracter — ce qui me peinerait tout de même un peu, je l'avoue sans fard : du fard, l'impuissante martyre *Vérité* en a suffisamment reçu de votre fait depuis des minutes, qui, par ma foi, ne m'ont pas paru longues.

Alors ? Arrêtons le débat. Disons tout simplement *merci*. Merci, Monsieur le Président, Messieurs merci et que la grâce me soit donnée de tout croire et de tout accepter : peut-être un jour tout cela sera-t-il vrai et finirez-vous par le croire vous-mêmes, avec moi, bien entendu.

Donc, Messieurs, je me présente à vous — indigne — comme me l'a conseillé votre collègue, mon *vieil* ami (l'épithète s'adresse au sentiment, non à la personne) je me présente, je l'avoue indigne *et les mains vides*.

Votre si aimable Président, renforcé de son très respecté Secrétaire m'a avec insistance demandé ce que j'avais écrit et quelles publications j'avais bien pu faire.

Hélas, trois fois hélas ! Des écrits, j'en ai fait par milliers depuis cinquante ans que j'enseigne. J'ose dire que j'ai écrit des lignes et des lignes qui doivent faire des pages et des pages sur du papier format 17 x 22 plus dignement nommé « format écolier ». J'ai dépensé sur ce format des litres, peut-être bien des hectolitres d'encre... mais d'encre *rouge*.

J'ai aussi écrit, et j'écris encore, non pas sur le



marbre et l'airain, mais sur l'ardoise et le bois avec une matière que vous avez tous maniée, blanche jadis, depuis quelques années colorée et de toutes teintes (ça fait beau et savant). Ce sont des kilogrammes et qui sait ? des tonnes de craie que j'ai employées à user des tableaux noirs ou verts, mais tout cela est retourné en poussière, sauf, peut-être, dans la mémoire de certains de mes anciens élèves dont les plus distingués, parmi des centaines d'autres, se trouvent au milieu de vous. Et puisque j'en suis aux confidences, je peux vous dire — tout bas — surtout n'allez pas le répéter — que c'est devant cette immense planche que j'ai moi-même appris de mes disciples, de profondes vérités scientifiques : qu'un triangle est un carré qui n'a que trois angles ou qu'une ellipse est un rond ovale !

Alors, puis-je vous montrer des corrections, des ronds ovales, des épures ? Je me reconnais tout petit et ignorant parmi vous et je ne puis hélas pas même m'appuyer sur l'admirable confiance du : « *Magister dixit* ».

Il ne me reste donc qu'à m'excuser de me trouver à cette place, à prendre mon parti — ma foi, pas si ennuyeux et difficile — et à vous dire : Monsieur le *Président*, merci, merci, Messieurs. Je n'ose pas dire à mon tour : je ferai mieux la prochaine fois... où et quand se situera cette prochaine fois : je tremble d'y songer.

Mais n'est-il pas temps de cesser ce vain bavardage ? Vous ne croyez pas plus à mon humilité que je n'y crois moi-même et plus que jamais j'entends le sage me souffler à l'oreille : « Seul le silence est grand ».

Pourtant, ce silence, c'est un devoir impérieux pour moi de le rompre encore mais pour vous parler d'autre chose et surtout d'un autre homme, un vrai, celui-là : Monsieur le Chanoine CATALOUBE.

Ici, Messieurs, il est nécessaire de nous recueillir : car nous aurions à dire de très belles choses, quelques-unes inédites, je le crois, mais il faut compter aussi avec la réserve, la discrétion à l'égard d'un disparu qui eût fait les gros yeux devant certaines ré-



vélations que sa modestie n'eût pas du tout supportées.

Je dois cependant me hasarder à dire la justice... et mon vénérable prédécesseur me pardonnera — il était si bon !

Monsieur le Chanoine CANTALOUBE naquit en 1879 dans un tout petit village des Cévennes : *Saint-Laurent le Minier*, d'une famille dont il aimait à rappeler le souvenir.

Cette famille, j'avais, Messieurs, décidé de vous en parler longuement, et j'ai là son histoire. J'aurais surtout voulu vous conter un véritable épisode digne de nos vieilles chansons, de geste ou plus exactement et véritablement des « *Fiorettis* ». Je dois vous priver de cette joie, que je croyais très haute et très pure. Née, sans aucun doute d'un scrupule que j'essaye de comprendre, mais auquel je dois obéir avec respect, j'ai reçu l'invitation de me taire sur ces sujets. Je me tais donc, mais nous y perdons tous.

Le jeune *Clovis* (*Clovis*, quel nom, Messieurs pour cet homme de bien rassembler des âmes) *Clovis : Tolbiac ! Reims ! L'aube de notre France !!*

Le jeune *Clovis* n'avait donc qu'à attendre les années pour que fleurissent en lui les vertus dont les siens avaient déposé les germes dans son berceau et dans son cœur : Générosité, loyauté, indépendance et et *grandeur...* la vraie, cette fois.

En attendant cet épanouissement, il fallait vivre. Devenue veuve à 38 ans la jeune maman de notre héros, si fière et si grande, se mit courageusement à la tâche, s'estimant heureuse et privilégiée d'avoir ainsi quatre enfants à élever, ou plutôt qu'il fallait aider à s'élever, et qui n'y manquèrent pas. C'était bien là la femme forte dont parlent notre Bible et nos Evangiles.

Le plus jeune des fils, *Paul*, se rendit célèbre, vous le savez encore mieux que moi ; et une place de Nîmes, sur les hauteurs, comme il convient, porte son nom.

Quant à son aîné il entra avec lui au *Petit Séminaire* de *Beaucaire*. Education sans histoire, cul-



ture Gréco-Latine comme il convient aux âmes fortes de notre race, succès normaux. Puis ce fut le *Grand Séminaire*, dans cette rue des *Chassaintes* qu'on nommait dans ma prime jeunesse, peut-être par dérision, mais avec justesse : le *Quartier Latin*.

Ordonné prêtre en 1901, à côté si je ne me trompe, du Père FOUCAULT, notre ami va aux facultés catholiques de *Lyon*, passe devant le jury d'Etat de *Grenoble* sa licence es-lettres et revient à ce *Petit Séminaire* qui fut pendant toute son existence, sa seule vie, son seul souci et parfois sa peine.

De 1903 à 1907, il débute comme professeur de troisième puis devient professeur de Philosophie, charge qu'il occupa jusqu'en 1927.

Mais, dès 1913, Monsieur le Chanoine CANTALOUBE fut mêlé aux célèbres conversations de *Malines* aux côtés du si remarquable abbé *Portal*, hélas bien oublié depuis, et sous la houlette du Cardinal *Mercier* celui-là même qui, un an plus tard fit trembler le gouverneur allemand (provisoire, heureusement) *Von Bissing*. Avoir été le collaborateur de la célèbre lettre pastorale « *Patriotisme et Endurance* », n'est-ce pas déjà un vrai titre de gloire pour notre ami ? Les entretiens de *Malines* demeurèrent inachevés. Qui sait s'ils ne viennent pas de se rouvrir, il y a quelques semaines par une visite au *Vatican* qui a fait quelque bruit.

1914. Toute vie normale des hommes, dits civilisés, est brisée : il faut se défendre. Tandis que son jeune frère s'engage comme médecin dans l'armée d'Orient, notre ami, plus modestement, prend sa place d'infirmier au front Français. Il y fait toute la guerre et écrit un journal dont on aimerait avoir communication. En juin 1918, la Croix de guerre récompense le dévouement obscur de celui qui, sans armes, devait, comme les soldats armés, parcourir les tranchées, entendre les derniers vœux de mourants et recevoir leur adieu à la vie et qui, souvent aussi, hélas, dut sous la mitraille ramasser les blessés et souvent encore, recueillir dans des linceuls improvisés, parfois à pleines mains,

...un horrible mélange



D'os et de chair meurtris et trainés dans la fange  
Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux  
qui avaient été des hommes, des camarades et sou-  
vent des amis.

Aussi ne puis-je résister à la joie de vous donner  
lecture de la citation qui accompagnait la Croix de  
guerre.

La voici donc :

ORDRE DU 7 JUIN 1918

« ...a apporté un concours plein de conscience et  
de dévouement dans l'évacuation de nombreux bles-  
sés pendant la journée et la nuit du 31 mai 1918.

Infirmier remarquable ayant toujours donné,  
dans des circonstances difficiles le plus bel exem-  
ple ».

#### CROIX DE GUERRE

Ceci, Messieurs compense un peu le silence que  
j'ai dû m'imposer tantôt et montre mieux que tout  
ce que nous aurions pu dire ce qu'est la race des  
Cantaloube.

Cependant, finissent par finir les plus terribles  
assauts et les plus navrantes catastrophes. L'infir-  
mier de deuxième classe, Croix de guerre, revient au  
Petit Séminaire ; désormais *Institut Saint-Félix*, égaré  
dans la rue de la Fayence à Nîmes, depuis le temps  
où les Français ne s'aiment pas.

Voici l'année 1929. Qui mieux que notre Chanoi-  
ne pouvait recueillir la direction du Petit Séminaire  
que M. le Chanoine ANTHERIEU (l'un des vôtres,  
encore) venait de lui laisser.

Messieurs,

Imaginez ce que peuvent être les soucis d'un su-  
périeur et surtout d'un supérieur de Petit Séminaire.  
Il s'agit, bien entendu, et d'abord, de maintenir la  
cohésion du personnel enseignant et l'esprit de haute  
charité entre ses membres ; il s'agit de pallier aux  
mille et mille difficultés techniques et, hélas, écono-  
miques, d'une telle institution et je pense à ce propos  
que notre ami dut souvent penser à certains 25 louis  
d'or, dont il m'est interdit de parler.



Un professeur de l'enseignement, dit libre, est évidemment un instructeur, et le plus souvent très éclairé, mais il est surtout et avant tout un *Educateur*. Et quand cet éducateur a en ses mains le sort non seulement temporel, mais j'ose dire, le sort éternel de futurs prêtres, quelles peuvent être ses angoisses.

Tout repose sur lui : le discernement des esprits, la culture d'une vocation, la divination des vues de *Dieu* sur cet enfant, le respect absolu des jeunes âmes et des jeunes libertés, le respect *absolu*, dis-je, des droits et des vues de *Dieu* sur ce petit bonhomme qui un jour a dit à sa maman : je veux être prêtre et qui est venu, parfois par admiration d'un autre prêtre, parfois par goût, presque toujours à la suite d'un appel intérieur.

Si le « *Regimen Animarum* » est et demeure toujours « *Ars Artium* » pouvons-nous penser sans trembler, à cette conduite des jeunes âmes qui aura, un jour à dissiper les doutes dans les autres âmes et à leur dire, comme le *Christ* à la femme adultère « Va et ne pêche plus ».

Si comme le disait *Pascal* et après lui, *Péguy*, *Psichari* et *Claudé*, « il est effrayant de penser en présence de *Dieu* », comment ne trouverait-on pas effrayant de réfléchir aux vues profondes certaines ou peu visibles de *Dieu* sur ces enfants qui sont tous, en général de bonne foi, mais qu'il faut tout de même éclairer et guider, et parfois détourner, mais oui, détourner d'une voie qui ne serait pas leur voie. C'est bien là, Messieurs, la plus haute charge que puisse recevoir sur ses faibles épaules celui, qui d'une façon si visible et si dangereuse, a le pouvoir de lier et de délier en si délicate matière !

Pour ma part, je n'ai jamais eu l'honneur d'être l'élève de ce supérieur que vous appelâtes parmi vous, mais j'ai su, par des amis intimes qu'il avait gardé jusqu'à sa mort, l'action bienfaisante et discrète qu'il exerça sur de jeunes enfants devenus hommes et l'action qu'il eut aussi sur l'ensemble de ses confrères le droit le plus haut et le plus délicat du supérieur et certainement ce droit de grâce et je peux personnellement témoigner que cette grâce, je



veux dire le *pardon* accordé à des enfants parfois difficiles, mais souvent malheureux est l'une des plus douces et des plus émouvantes prérogatives. Devant de jeunes garçons et des esprits tout neufs qui comprennent mieux la bonté que la sévérité et qui, parfois demandent à leurs maîtres une compréhension qu'ils ne trouvent pas dans leur famille. J'oserai dire, fort d'une expérience personnelle qu'ils ne trouvent pas toujours cette compréhension, même dans le cœur de leur mère, mères qui parfois n'aperçoivent pas par distraction, par faiblesse et faut-il le dire, aussi par vanité, orgueil ou égoïsme, la toute petite flamme qui brûle dans ces jeunes cœurs et ne demande qu'à s'amplifier et à resplendir en force de vie.

Monsieur le Chanoine CANTALOUBE, savait tout cela et c'est ainsi qu'il fit tant de bien.

Nous voici en 1943, Monsieur le Chanoine CANTALOUBE est relevé de ses fonctions, et je peux dire qu'il en souffrit cruellement... Il fut chargé d'un apostolat plus délicat encore, mais certes pas plus difficile : aumônier de religieuses, il a laissé derrière lui une traînée de sainteté. Et ce n'est pas là chose négligeable.

Cependant, sa réputation est venue jusque dans cette enceinte et le 23 juin 1950 vous le recevez parmi vous.

Était-ce le philosophe, était-ce le directeur d'âmes que vous vouliez accueillir ? Certes oui, mais c'était aussi l'historien profond à qui rien d'humain n'était étranger, celui qui vous déclarait sans ambages et cependant sans illusions naïves, que nous nous trouvions « à l'aube de temps magnifiques » et qui peut-être avait raison.

Vous connaissez tous ses divers écrits, ses savantes communications dans *la Croix dedans* dans la *Revue du Midi*, même parfois dans la hautement célèbre *Revue des Deux Mondes* ; soit encore en librairie : ses études savantes sur Madame Reynès MONTLAUR, hélas trop oubliée en ces temps de starlette, ses études sur *Saint Baudile* où il fit un peu figure d'iconoclaste mais confirmait aussi la vérité des traditions sur le premier apôtre de notre cité. Sur *Saint Baudile*, il concluait par ces mots qui ont déjà



été cités ici mais que vous m'en voudriez de ne pas rappeler :

« La hache du bourreau a beau lui trancher la tête, le témoignage suprême reste celui du sang, qui est la suprême leçon par delà les âges ».

Votre collègue — je n'ose plus dire notre ami tant je suis saisi par ce qu'il faut maintenant dire, votre collègue devait d'ailleurs à son tour nous donner, à tous une autre leçon, non moins héroïque et non moins éloquente, dans ces dernières années. Car si la mort nous effraye tous, elle est, du moins pour l'ensemble, assez rapide et souvent inattendue. La mort de Monsieur le Chanoine CANTALOUBE fut lente et j'oserai dire atroce, si, je ne parlais d'un prêtre que nous avons tous admiré. A l'âge de 81 ans, le voici frappé d'hémiplégie des membres droits. Se plaint-il ? Que non ! Se décourage-t-il ? Moins encore, mais il se met, si l'on peut dire « à l'école », il apprend à écrire de la main gauche. Cloué sur un lit dont il sait très bien que d'autres seulement pourront le tirer et à l'état de cadavre, il étonne les uns — les distraits, — il édifie profondément les autres, ceux qui savent mieux lire dans les âmes, par sa *patience* au sens latin du mot, que j'oserai appeler *héroïque*. Pas une plainte, pas un gémissement, mais le sourire et la paix : non pas certes la paix d'un *Socrate* devant la coupe de ciguë, mais le calme du *Christ au soir FATAL* et finalement *HEUREUX* du jeudi saint.

Messieurs, j'ai vu il y a quelques semaines, votre collègue sur ce lit qui était tout son horizon : c'est seulement au *Christ* que j'ai pensé. Était-ce de nouveau la tranchée de 1914 ? Était-ce le Jardin de *Gethsemanie* ? Je crois plutôt que c'était un avant goût de ce *Paradis* pour lequel il avait formé tant de générations de prêtres qui lui doivent tout.

Enfin, Dieu rappela et tous ses amis, au nombre desquels je m'étais inscrit, furent dans la joie calme et profonde, non pas à la pensée que son *calvaire* était terminé — il n'aurait pas supporté ce nom de *calvaire*, mais à la certitude que le soir étant venu, le serviteur obscur et fidèle allait recevoir de son *Maî-*



tre, la récompense promise à celui qui avait su faire fructifier, en lui-même et dans les autres, les dix talents à lui confiés.

Messieurs,

Vous me permettez d'ajouter encore un mot qu'on attend, j'en suis certain. Quelques-uns d'entre vous ont fait allusion aux efforts de votre confrère pour étudier, clarifier et légitimer en ce qu'elle pouvait avoir de légitime ce que j'oserai appeler « l'épopée » des *Camisards*. Il avait travaillé longuement sur cette question, et je dois même avouer que je l'avais personnellement un peu aidé dans ses recherches. Qu'a-t-il pensé de notre époque et de nos efforts et de nos vœux à tous ?

Dois-je le redire au risque de violer les lois de la rhétorique ? Et pourquoi pas, puisque c'est vrai ? et que cela me paraît grand ?

Monsieur le Chanoine CANTALOUBE, naquit, nous l'avons dit, au village de *Saint-Laurent le Minier*. Ce village se trouve, vous le savez, à cette extrémité du *Gard* qui à elle seule justifierait la définition des géographes qui le dessinèrent « des fous ennemis de la ligne droit ». Ce qui est plus précieux pour nous c'est de remarquer que *Saint-Laurent* se trouve à la toute extrémité méridionale de ces abruptes et difficiles montagnes qu'on nomme avec facilité le *Massif Central* et si l'on peut dire, à l'extrême bordure septentrionale de ce *Sud* que nous nommons *Midi*, notre *Midi*, le *Midi méditerranéen*. — Il n'y en a point d'autres, n'est-ce pas, Messieurs ?

J'ai dit d'abord l'extrême nord du *Gard* j'aurais pu dire que la frontière de ces *Arvernes* qui ont quelque peu fait parler d'eux dans le passé, et assez inquiété *Caius Julius César*. L'un de ces *Arvernes*, se nommait, qui l'ignore, *Vercingétorix*. Un peu plus haut que *Saint-Laurent* dans une des plus belles et des plus nobles villes de *France*, s'élève sur la grand place, la statue monumentale de cet *Arverne*, le premier protestataire ou si vous le voulez le premier résistant de notre *Patrie*. Ce terrible guerrier est, vous



le savez aussi, à cheval, son aspect n'a rien de particulièrement tendre : il exprime la farouche volonté d'avoir raison : donc de triompher. Il fit trembler Rome. Mais il expira tout près du Capitole ; dans cette affreuse prison où son nom se trouve gravé sur le marbre avec le titre de « *Rex Gallorum* ». Je laisse aux éminents latinistes d'ici le soin de traduire... Dans cette prison souterraine devait plus tard venir attendre la mort et *Saint Pierre* et *Saint Paul*. Signes, présages ? Pourquoi pas ?

Plus réservée et plus sage peut-être, se dresse sur une des plus belles places de la *Colonia Nemausensis*, la statue d'*Antonin*, dit, *Le Pieux*. Ce nimois qui fut empereur de Rome, a bien l'air calme, Antonin est debout et lève, je veux dire tend la main, justement vers la route qui mène au farouche *Arverne* comme pour lui répéter après des siècles : « Soyons amis, c'est moi qui t'en convie ».

Le Chanoine CANTALOUBE est donc né presque à l'ombre de la statue de *Clermont-Ferrand*, et il est mort tout près de celle d'*Antonin*. Ne vous étonnez donc plus si l'étude de certaines divisions l'a si hautement préoccupé.

Je veux croire, et je suis certain que vous l'attendez comme moi, que le moment est proche où cette main Romaine de notre place, cette main qui n'ébauche finalement qu'un salut de bienvenue et un appel, salut dénué d'orgueil, il est là dis-je le moment où la main d'*Antonin* sera saisie avec empressement et joie par le cavalier solitaire de la *Place de Jaude*. La main de l'empereur, Romain et *Nimois* par surcroît, passera par-dessus les plaines du Gard, par-dessus les ruisseaux, les collines, les montagnes, et même et surtout les principes. Ces deux mains : de notre ancêtre et de notre concitoyen, s'étreindront dans un geste que nous attendons tous, que nous voulons tous et qui sera définitif. La protestation du chef *Arverne*, la sérénité du noble empereur se rejoindront dans une compréhension mutuelle car ils savent tous deux que la querelle est désormais périmée, qu'il n'y a plus ni Grecs ni Gentils mais des



*Français* qui se comprennent et qui s'aiment... enfin ! Que ce jour, qui bannira toute hauteur et tout ressentiment, qui confondra dans une même gloire *Gergovie*, *Alésia* et la prison *Mamertine*, soit bientôt qu'il soit demain.

Je me plais à imaginer que Monsieur le Chanoine CANTALOUBE sait maintenant en haut des Cieux que ce jour, auquel il a pour sa part travaillé, est enfin là. Qu'il implore *Dieu* dans sa gloire pour qu'il n'y ait plus désormais ni *Arvernes*, ni *Romains* mais seulement des *frères* qui s'estiment et surtout de vrais frères qui s'aiment vraiment. Serait-ce en vain que notre ami, né dans le rayonnement incontestable de la gloire *Gauloise*, soit venu mourir dans la cité des *Antonins* ?

Messieurs,

Un historien, ni même un hagiographe, ne sont, par définition, des panégyristes lyriques et hyperboliques et patentés. Ils se doivent et ils doivent surtout à leur sujet la vérité sous tous ses aspects. Ce devoir s'impose surtout à l'historien en herbe qui ose — mais c'est de votre faute — se présenter devant vous.

Car Monsieur le Chanoine CANTALOUBE ne fut pas le *Saint* — si j'ose prononcer le mot — le *Saint* dis-je, étriqué, que je n'ai pas voulu décrire et que peut-être, (croyez que c'est malgré moi) j'aurais laissé entendre.

Il faut bien le confesser, maintenant et brosser les ombres du tableau. Ne craignez rien, les ombres, s'il y en a, n'obscurciront pas les couleurs, ils les mettent en valeur.

Il me faut donc confesser que Monsieur le Chanoine CANTALOUBE avait deux passions, ou plutôt une passion que j'appellerai double. (Un point double diraient vos confrères mathématiciens).

Cette double passion, le faisait suivant les cas et la saison, tantôt se pencher vers des régions assez profondes, tantôt élever vers le ciel serein ou nuageux des regards attentifs et — le dirai-je, — pleins



d'une flamme meurtrière. Avez-vous deviné ou étiez-vous informés avant moi ?

Et oui ! Monsieur le Chanoine CANTALOUBE était à la fois un grand *pêcheur*, en eau courante s'entend, et un grand chasseur. Le pêcheur ! maintenant que vous voilà rassurés je puis bien préciser que les eaux de la Vis et même « *Horresco Referens* » les eaux de notre pointilleux voisin, n° 34, ont été souvent *dépeuplées* j'exagère, je suis nimois, par notre ami. Est-ce tout ? *Que non !* Le chasseur était si redoutable que ses jeunes nièces — c'est d'une d'elles que je tiens la confidence, les nièces, jeunes, avaient peur, très grand peur du grand fusil, du grand *ton-ton*. A tel point que notre ami — ce fut là la seule cachotterie de son existence — avait coutume, quand il partait à l'assaut d'un très problématique gibier, de dissimuler son fusil... devinez... mais oui : sous sa soutane.

Vous voyez bien Messieurs que la soutane est encore bonne à quelque chose.

Je m'en serais voulu de ne pas vous dire par ce trait que Monsieur le Chanoine CANTALOUBE ne fut pas un *Saint triste*, donc ne fut pas... vous avez vous-mêmes achevé.

Et me voici en règle avec la vérité totale.

Monsieur le Président, Messieurs,

Je crois depuis de trop longs instants n'avoir commis ni mensonge, ni statistique, ni compliment ni même restriction, mentale ou autre. J'ai simplement essayé de dire la réalité au sujet de votre si éminent confrère. Fasse le ciel que j'y aie réussi.

Il me reste cependant à vous redire, non plus ma confusion — vous n'y croiriez pas et mon éloquence serait stérile — mais un tout simple *merci*. A l'occasion du choix que vous fîtes et qui me vaut de comparaître aujourd'hui ici. J'ai eu l'honneur de rencontrer beaucoup d'entre vous et je regrette d'avoir trouvé — à mon gré — trop d'absents. Je ne peux que me féliciter des conversations que m'ont permises ces vi-



sites et des enseignements que j'en ai reçus : je les médite soigneusement.

Merci, Monsieur le Président, de m'avoir littéralement *poursuivi*, j'allais dire assiégré. (Souvenez-vous de tel matin où je dus faire mienne la réplique Cornélienne). Merci à vous tous, Messieurs. J'ai bien compris, soyez assurés, la largeur d'esprit et la distinction intellectuelle et morale dont j'ai été par vous le témoin, plus ému qu'il n'aurait cru être et surtout qu'il ne l'a laissé entrevoir. J'espère que les contacts que nous aurons désormais seront moins brefs, moins officiels, je veux dire plus cordiaux encore si possible et plus enrichissants pour le pauvre prof de maths que vous accueillez ce soir.

J'ai Messieurs, souvent pensé au jour, proche sans doute, où suivant la si belle parole de notre poète nimois, j'irai voir « l'autre côté du Ciel ». Je n'avais jamais, je l'avoue, pensé qu'il fut utile de mettre sur ma pierre une épitaphe. Désormais, j'y songe : Orgueil, Vanité ? Le sais-je moi-même ? Mais vous me permettez en terminant ma harangue d'emprunter pour cette épitaphe une partie de celle qui fut malignement attribuée à un homme dont le nom rimait avec le mien.

« Ci git... il ne fut rien,

Mais il fut, et de Nîmes, Académicien ! »

Merci, Messieurs pour ce dernier cadeau si gratuit et si agréable que vous m'offrez ce soir : Messieurs, Merci.



La Compagnie écoute ensuite une communication de Monsieur l'Abbé de GIRARD de COEHORN, Curé-Doyen de Saint-André-de-Valborgne, correspondant de l'Académie, sur l'église romane de Saint-Marcel-de-Fontfouillouse. Cette église se trouve dans les Cévennes à 8 kms de Saumane, sur le territoire de la petite commune des Plantiers (Canton de Saint-André-de-Valborgne). Bâtie au XII<sup>e</sup> siècle par une colonie agricole de moines bénédictins de Saint-Chaffre-



du-Puy, venus du prieuré bénédictin de Saint-André-de-Valborgne, elle a servi pendant des siècles d'église paroissiale aux habitants catholiques de la région. Dévastée et pillée lors des premières guerres de religion, incendiée par les camisards en 1702, restaurée en 1723, elle a perdu sa qualité d'église paroissiale lors du Concordat de 1802. Abandonnée, faute d'utilisation et d'entretien, elle est tombée en ruines. M. l'abbé de GIRARD de COEHORN souhaite que cette église soit inscrite au Catalogue annexe des monuments d'intérêt historique du département afin de la préserver de la ruine totale.

La séance est levée à 19 heures.



## SEANCE DU 10 JUIN 1966

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : Maître Octave HUGUES, M. SESTON, Chanoine THIBON, Chanoine GASQUE, Mgr HOMS, Docteur DROUOT, Pasteur LHERMET, Professeur DUPONT, M. de REGIS, Pasteur LAURIOL, Bâtonnier LAFAGE, membres résidants.

M. MILHAUD, membre non résidant.

M. LIGNIERES, faisant fonction de secrétaire de la séance.

*Excusés* : M. HUGUES, Secrétaire perpétuel, MM. de BALINCOURT, BERNARDY, THEROND, FRAINAUD, DOUEL.

L'ordre du jour appelle un compte rendu du Livre Rouge espagnol sur Gibraltar par M. le Docteur DROUOT et une communication de M. Jean MILHAUD sur le sujet :

« Techniques d'étude de l'opinion considérée comme un facteur de décision ».

M. le Docteur DROUOT expose que M. Fernandez de Casadevante Consul d'Espagne a fait hommage à l'Académie du « Livre Rouge Espagnol sur Gibraltar », un volume de 700 pages présenté aux Cortés le 20 décembre 1965.

C'est une réponse au Livre Blanc britannique dont la parution avait été motivée par le transfert devant l'O.N.U. d'un problème qui divise l'Angleterre et l'Espagne depuis la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713). Au Bourbon Philippe d'Anjou, petit-



fils de Louis XIV, successeur désigné par le roi Charles II, la Maison d'Autriche opposa un prétendant Habsbourg l'Archiduc Charles, soutenu par l'Angleterre et la Hollande.

Mais lorsque l'Amiral Rooke s'empara le 4 août 1704 de Gibraltar, il n'en prit pas possession au nom du prétendant autrichien, mais bien au nom de la reine Anne.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs sièges ne parvinrent pas à rendre le Rocher à l'Espagne. Depuis 1783, différentes offres de rachat ou d'échange n'ont pas eu plus de succès.

La résolution du problème est d'autant plus difficile que si les espagnols de toutes opinions sont unanimes à ressentir cruellement cette atteinte à l'intégrité du territoire national, l'opinion publique anglaise de son côté considère Gibraltar comme l'un des éléments importants du prestige et des intérêts militaires et économiques britanniques.

Le statut juridique de Gibraltar est fixé par l'article X du Traité d'Utrecht du 13 juillet 1713. Mais en dépit de cet article l'Angleterre a toujours empiété plus au Nord, en territoire espagnol. Finalement, en 1908 une grille a été édiflée par les britanniques à 850 mètres du nord du Rocher.

Pour compliquer la question, s'ajoute une contrebande très active, source de richesse pour la population gibraltarienne, mais privant le Trésor Espagnol de recettes fiscales importantes. D'autre part, l'Angleterre fait ressortir aux yeux de l'Espagne ses engagements à l'O.T.A.N. pour la défense occidentale. Une base anti-atomique a été creusée dans le Rocher, avec 25 kms de tunnels. L'Angleterre ne peut y renoncer.

Le fait nouveau susceptible de modifier la question est le processus de décolonisation et le droit à l'autodétermination préconisés par l'O.N.U. pour les territoires « non autonomes », tels que Gibraltar.

En 1963, 1964, 1965 l'O.N.U. a évoqué ce problème. Le « Consensus » du Comité des Vingt-quatre de 1964, puis une résolution de l'Assemblée générale des



Nations Unies de décembre 1965 ont invité l'Espagne et l'Angleterre à trouver une solution négociée, conformément à la Charte des Nations Unies.

Ces négociations, les premières depuis le Traité d'Utrecht se sont effectivement ouvertes à Londres, il y a quelques semaines, à l'échelon ministériel. Nous ne devrions donc pas tarder à savoir dans quelle mesure les partenaires se seront conformés aux invitations de l'O.N.U.

\*\*

M. Jean MILHAUD prend ensuite la parole.

« Le sondage d'opinion, facteur de décision ».

Le « sondage d'opinion » constitue un art dont certains pensent qu'il s'agira bientôt d'une science. Sociologues, hommes politiques, chefs d'entreprise, publicistes, en traitent, en lui conférant une confiance presque absolue. Il semble bien qu'aujourd'hui aucune décision importante ne soit prise, aux échelons supérieurs des pouvoirs publics, sans qu'ait été entreprise une enquête destinée à faire connaître les besoins, les intentions, ou simplement les désirs de ceux qui seront concernés par la politique que l'on se propose de mettre en pratique.

Sans doute le problème de l'opinion n'est-il pas neuf. De tous temps ceux qui avaient des responsabilités de direction à l'échelon d'un groupe humain de quelque dimension qu'il fut ont cherché à connaître la volonté de ceux sur lesquels ils avaient autorité. Tous les systèmes démocratiques vivent de ce qu'on pourrait appeler l'exploitation de l'opinion des citoyens. Tout système de suffrage représente un effort de connaissance de l'opinion.

Ce n'est cependant qu'au début de notre siècle qu'est née et s'est progressivement développée la technique des sondages, qui consiste essentiellement à dégager les caractéristiques (opinions, désirs, intentions) d'une grande masse de personnes en étudiant un « échantillon » estimé assez représentatif de cette masse.



Le nom de George GALLUP est lié à cette naissance d'une science basée en réalité sur le calcul des probabilités.

Il est assez surprenant, et par certains côtés émouvant, de constater que le nom de ce statisticien américain, au demeurant un des hommes les plus cultivés de notre temps (1), est devenu, au moins dans la langue française, un nom commun. L'expression « faire un gallup » est entrée dans nos dictionnaires. Une personnalité très au fait du monde moderne, à qui nous parlions ces jours-ci de tout ce qui concerne l'art des sondages d'opinion, nous demanda « si vous ne voulez pas utiliser ce nom commun, « gal-lup », quelle autre expression proposez-vous ? ».

Nous n'osâmes pas suggérer le nom de quelque sociologue français. Tout au plus répondîmes-nous que l'expression « sondage d'opinion », devenue classique, et même très populaire depuis quelques années, semblait pouvoir être substituée à celle du très sympathique Gallup.

Qui est donc ce Gallup ? L'homme le plus simple et le plus désintéressé du monde, et qui n'a sans doute rien fait pour entrer dans la sémantique moderne, sauf qu'il symbolise un instant de l'histoire de la psychologie sociale.

Les sociologues du XIX<sup>e</sup> siècle, ceux en particulier qui ont laissé un nom parmi nous — nous pensons à un Le Play, ou même à un Durkheim, plus voisin de notre temps — s'ils se sont attachés à définir des méthodes d'observation originales par rapport aux conceptions des purs penseurs (tel Auguste Comte) n'ont pratiqué que très exceptionnellement des enquêtes en se mêlant à la vie sociale. Le Play est

---

(1) Le Docteur George GALLUP, né au début de ce siècle, diplômé de l'université de Iowa, a enseigné dans plusieurs universités américaines, dont celle de Columbia. Il est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages relatifs à des questions d'enseignement, de formation civique, de religion, et aussi de plusieurs livres relatifs à la méthode portant son nom, et notamment « A guide to public opinion polls ». Princeton University Press - 1944.



resté l'homme des « monographies », auxquelles le terme américain « case study » s'applique parfaitement. Durkheim et ses contemporains se sont appuyés sur les données statistiques dont ils pouvaient disposer. A l'école des sondages, on en est venu à un travail « sur le terrain », consistant à aller chercher le renseignement là où il peut être trouvé, c'est-à-dire auprès d'un groupe de personnes pouvant être considéré comme reflétant tous les types de tendances existants dans le milieu humain dont ils font partie.

Au risque de fournir à ceux qui liront les présentes notes une raison de sourire, rappelons la nature d'une des premières études d'opinion entreprises par George GALLUP aux U.S.A.

Ayant eu connaissance de la statistique démographique suivant laquelle, à un certain moment, on comptait aux U.S.A. 29.000 personnes âgées de 94 ans ou plus, il entreprit de faire une enquête destinée à faire apparaître les facteurs d'une telle longévité. Pour cela, il décida d'interroger un échantillon suffisamment « représentatif » d'un tel groupe humain.

S'étant donc procuré le « fichier » des vieillards entrant dans la catégorie visée, il décida d'en interviewer quelques centaines, en respectant la proportion des individus de chacun des deux sexes.

Il choisit également, pour composer son échantillon, un nombre de personnes de chaque milieu social en relation avec l'importance relative, dans la population américaine, de chacun de ces milieux. Gallup en tira certaines conclusions, qui prirent la forme d'une sorte de questionnaire que chacun de nous pourrait utiliser afin de connaître les chances qu'il a... encore de vivre vieux. Et parce qu'il savait manier l'humour (tous les statisticiens n'en sont peut-être pas là), Gallup dédia le livre (1) qui apportait les résultats de cette enquête « aux 29.000 américains qui sont âgés de plus de 94 ans et aux 179.971.000 qui souhaitent le même destin ».

---

(1) The secrets of long life — par George GALLUP et Evan HILL.  
American book — Stratford Press — New York.



Regardons comment se présente aujourd'hui un « sondage d'opinion ». Les techniques sont sensiblement les mêmes partout, qu'il s'agisse des organismes publics (tel l'Institut national des Statistiques et des Etudes économiques — I.N.S.E.E.) ou des organismes privés (dont le plus connu, en France, est incontestablement l'Institut français d'opinion publique — I.F.O.P., présidé par le sociologue Jean STOETZEL). Les étapes d'une recherche, visant l'opinion, l'attitude, les besoins, ou les motivations réelles des gens sont à peu près uniformément les suivantes :

1 — Détermination des objectifs, c'est-à-dire de la nature des données qu'il s'agit de connaître ;

2 — Préparation d'un questionnaire, qui sera en général rempli par les enquêteurs, appointés par l'organisme, en présence des « enquêtés » ;

3 — Détermination du plan d'enquête, c'est-à-dire du type et du nombre des personnes à interviewer, ou si l'on veut, fixation de « l'échantillon » à observer. (Peuvent ici intervenir le sexe, l'âge, la situation de famille, la profession, le niveau de vie, etc.).

4 — Rassemblement, puis traitement des réponses avec l'aide d'un matériel adéquat (machines à cartes perforées ou ensembles électroniques), et enfin, en général, rédaction d'un rapport d'ensemble pouvant aller, s'il s'agit d'un problème économique ou social, jusqu'aux décisions proposées.

Chacun de ces points pourrait faire l'objet d'un véritable traité. En fait, il est étonnant de constater qu'il y a, dans notre langue, peu d'ouvrages faisant le point des méthodes employées. Il y a, en revanche, une assez grande richesse de documents apportant les résultats obtenus grâce aux enquêtes faites. (1)

---

(1) Parmi les revues, la seule méritant ici une mention est celle intitulée « Sondages » publiée par I.F.O.P. A titre d'exemple, le n° 4 de l'année 1965 de cette revue a apporté des précisions intéressantes sur l'« opération I.F.O.P. - Europe n° 1 » menée au moment de l'élection du Président de la République, en décembre 1965.

Parmi les rapports apportant les résultats d'enquêtes faites en



Une remarque s'impose à propos de ces dernières lignes. On s'habitue à considérer qu'une quelconque enquête a porté sur un échantillon représentatif de la population, dans lequel chaque « portion » de celle-ci (soit les groupes correspondant aux divers milieux et classes) a été interrogée en proportion de son importance numérique dans le pays. C'est en général ainsi que cela est effectué lorsque le questionnaire a été établi et que l'enquêteur a reçu des instructions détaillées sur la nature exacte des types de personnes (ou de foyers) à interroger. Cependant, on procède de plus en plus souvent à une succession de deux étapes, la première menée, non par des enquêteurs, dont la qualité principale doit être la fidélité aux ordres reçus, mais par des psychologues chargés de faire une première approche du problème posé, en laissant ceux qu'ils interrogent donner, à propos de ce problème, libre cours à leur réaction personnelle.

Voici un exemple qui fera comprendre ce processus : il y a quelques années, notre Ministère de la Santé s'est ému de la difficulté qu'il y avait à recruter un nombre de donneurs de sang correspondant aux besoins de nos hopitaux. On décida donc d'étudier la signification psycho-sociologique du don du sang en France.

Une première enquête, dite « qualitative » fut entreprise sous la forme du genre d'entretiens appelés « non directifs ». (1)

Il s'agissait d'obtenir, une sorte de confession, émanant d'un petit groupe de personnes non considé-

---

France, citons :

- Cinéma français — Perspectives 1970 — Centre national de la cinématographie — 1965.
- L'amour de l'art (les musées et leur public), Editions de Minuit — 1966.
- Les fonctionnaires jugent leur métier — Institut technique des Administrations Publiques — 3, avenue Sully Prudhomme — Paris VII<sup>e</sup>.

(1) « Non-directif » s'oppose à la méthode du questionnaire élaboré à l'avance. On sait que ce système d'enquête dérive de la psychologie, également intitulée « non directive », à laquelle le nom du psychologue américain Karl Rogers est lié.



ré comme un véritable échantillon représentatif, indiquant les motifs profonds, et par conséquent souvent non exprimables, de l'acceptation ou du refus de cette forme de solidarité sociale qu'est le don du sang.

Cela montra par exemple ce qu'on a pu appeler le « mythe du sang », qui conditionne le public à propos de tous les problèmes liés au sang : son rôle dans le corps humain, ses attributions, son mécanisme, et, partant, les effets du prélèvement. Et cela mit aussi en évidence l'existence de caractéristiques psychologiques communes aux personnes n'ayant jamais donné de sang, qui constituent, à cet égard, une population importante (environ 80 % des adultes).

En partant de cette pré-enquête qualitative, on put lancer une recherche quantitative, basée sur l'observation d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population, d'environ 2.000 personnes. Les conclusions de l'étude ont permis de construire un très large programme éducatif qui a rapidement porté ses fruits.

\*\*

Le sondage d'opinion apparaît aujourd'hui comme une technique acceptée par tous, et rarement en défaut. Certaines réserves peuvent cependant être émises, à propos de l'opportunité d'un trop retentissant développement du système. Parmi les critiques méritant mention, celle-ci est la plus vive : un sondage ne risque-t-il pas d'exercer une influence sur l'opinion, alors qu'il n'avait pour objectif que de la doser ? Les experts répondent que s'il y a influence, elle peut agir dans les deux sens et que finalement, les changements, par exemple lors d'un vote, se compensent...

Nous devons vivre avec notre temps. Le « sondage » fait partie des conditions technologiques qui nous entourent.

Faisons au moins en sorte que chacun en connaisse les raisons, les méthodes et les usages...

A la suite de cette fort intéressante communication eut lieu un long débat et la séance fut levée à 18 h. 45.



### SEANCE DU 24 JUIN 1966

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : Mgr HOMS, MM. les Chanoines GASQUE et THIBON, MM. FRAINAUD, Maître Octave HUGUES, ESCHOLIER, Colonel de BALINCOURT, ROGER, Bâtonnier LAFAGE, FLAUGERES, SESTON, Professeur BRUNEL, Pasteur LAURIOL, Docteur DROUOT.

*Excusés* : Professeur DUPONT, Pasteur LHERMET, MM. THEROND, Inspecteur LIGNIERES, Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

A l'ouverture de la séance M. NADAL lit d'abord une lettre de M. le Préfet s'excusant de ne pouvoir être présent à cette séance étant déjà pris le 24 juin par des engagements antérieurs.

Il lit aussi la réponse de M. PAGANELLI membre non résidant à une lettre qu'il lui avait adressée pour le remercier de l'envoi à l'Académie de son ouvrage : « Ernest Renan ».

Le Président rend compte ensuite de la réunion de la Commission de la Réfection de l'Hôtel de l'Académie qui a eu lieu dans la matinée du même jour : décision unanime du rejointoiement de la façade, couleur gris perle des volets, aménagement des diverses salles etc. Il demande à la Compagnie de faire confiance à la Commission pour les travaux qui vont se poursuivre pendant les mois de juillet et de septembre, en particulier les plafonds à refaire de la salle des séances et de la salle du Marquis de Lordât.



M. SESTON rend compte de l'ouvrage de Monsieur PAGANELLI, membre honoraire et ancien président de l'Académie, intitulé « Ernest Renan — essai » dont son auteur a fait hommage à la Compagnie.

Cette étude fruit de lectures répétées et de méditations approfondies vise à mettre en lumière les éléments fondamentaux de la pensée de Renan : « Sentiment religieux d'une part, raison d'autre part sont les pôles d'aimantation, mieux de compensation entre lesquels oscille et se déploie le génie renanien ». « Le problème qui se pose à l'homme est celui du fini et de l'infini... la contribution de Renan ce sera de jeter un pont sur l'abîme, fragile passerelle qui semble préférable au vide ». Science et Foi ne sont pas nécessairement inconciliables : « La Science, dit Renan, est le grand agent de la conscience divine » et M. PAGANELLI commente : « Notre planète, comme l'Univers, obéit à des lois générales, sans volontés particulières, sans dérogations constatées, en vue de fins précises. Or si la vie obéit à des lois, c'est qu'elle a un sens ; quel est ce sens ? Ni finalisme, ni catégorie de l'être ou de la création, mais évolution, c'est-à-dire tendance et devenir vers un but tel que l'Absolu ». La science un jour démontrera l'existence de Dieu car, dit Renan : « Dieu est une nécessité absolue ; Dieu sera et Dieu est. En tant que réalité il sera, en tant qu'idéal il est », et M. PAGANELLI de résumer le portrait de Renan en ces quelques lignes : « Clerc sans Eglise, mais non sans Dieu, Renan n'est ni croyant ni athée ; sa foi est immanente à sa science et à sa conscience et elle s'appelle la religion de l'Avenir et de l'Humanité. Dieu est, Dieu sera la Conscience de l'Univers — par l'Homme ou au-delà de l'Homme, grâce à une Evolution dynamique sans finalisme ni finalité ; le terme ou le but résultant, idéalement, de l'ordre universel et de l'unité, devenue pleinement consciente d'elle-même ».

Ouvrage profondément pensé et écrit dans un style précis et clair qui rend accessible au lecteur les notions les plus abstraites.

\*\*



Monsieur le Professeur BRUNEL fait ensuite une communication sur le sujet : La Maison Carrée a-t-elle été un Capitole ?

L'opinion suivant laquelle la Maison Carrée a été un Capitole remonte au *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes* de Poldo d'Albenas. Celui-ci note que la Maison Carrée était appelée au Moyen Age et de son temps encore *Capdeuil*, ou dans les chartes en latin *Capitolium*. Il atteste d'autre part l'existence d'une tradition qui en faisait un lieu d'assemblée municipale, quelques siècles avant la date à laquelle il écrivait. Il en concluait que dans l'Antiquité déjà, la Maison Carrée avait été affectée à un tel usage, sous le nom de Capitole. Ménard n'a pas eu de peine à montrer l'invraisemblance de cette thèse : « Connaît-on, écrit-il fort justement, dans l'ancienne Rome une sorte de Capitole tel que l' imagine Albenas ? On sait que le terrain qui portait ce nom renfermait des temples et plusieurs édifices de différente nature, mais aucun dont l'usage fût consacré à l'administration des affaires publiques. Si la Maison Carrée a porté ce nom de Capitole, c'est dans des temps d'ignorance, où l'on connaissait peu la bonne antiquité et où l'on croyait pouvoir appeler de ce nom un édifice qu'on destinait pour les Consuls ».

Le malheur est que des érudits postérieurs, et non des moindres, ont retenu cette idée de la Maison Carrée, Capitole antique de Nîmes, en entendant cette fois : temple de la Triade Capitoline, solution à laquelle la critique de Ménard avait pourtant retiré par avance toute base valable. Il faut reconnaître avec A. Grenier (dans une communication de 1956 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur le Capitole de Narbonne) que la Maison Carrée ne présente aucune des dispositions architecturales qui permettrait d'y voir un temple capitolin. En réalité Poldo d'Albenas n'avait pas tort de lier la notion de « siège d'une assemblée » et l'appellation de *Capdeuil* ou *Capitolium*, mais pour le Moyen Age seulement. On s'en convainc aisément si l'on veut bien tenir compte de l'histoire sémantique de *Capitolium* (dans la basse Antiquité), ancien occitan *Capdolh*,



*Capduelh* (transposé en *Capdoliium* ou représenté par *Capitolium* dans le latin médiéval).

*Capdolh* est attesté comme un nom commun dans la langue des troubadours au sens de « forteresse » ; une charte du Comté de Rouergue fournit l'équivalence *Capdoliium sive donjon* et déjà Saint Jérôme glosait *arx* par *capitolium*. D'un autre côté, et ceci nous importe davantage, la similitude des termes *Capitolium* et *capitulum* « chapitre, assemblée » (accusée par l'évolution phonétique du latin tardif, qui a confondu en un son unique, soit *O fermé*, le *O long* de *Capitolium* et le *U bref* de *capitulum*) a fait considérer le premier comme un dérivé du second ; d'où le sens pour celui-là même de « lieu d'assemblée » : l'exemple le plus connu est celui du Capitole médiéval et moderne de Toulouse. De même que ce Capitole n'a rien à voir avec le temple capitolin que Toulouse a effectivement possédé dans l'Antiquité, l'appellation de *Capdeuil* ou *Capitole* pour notre Maison Carrée n'implique en aucune manière que cet édifice ait été jamais un capitole, au sens antique du terme, et dans la période gallo-romaine.

Un intéressant débat suivit cette communication qui fut un enrichissement pour l'esprit.

L'Académie sur la proposition de son Président se met en vacances jusqu'au mois d'octobre.

La séance est levée à 18 h. 45.

---

Le gérant : Pierre HUGUES



**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**des Séances**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**

=====

**3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> Trimestre 1966**

=====

**ANCIENS ETABLISSEMENTS**  
**IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND**  
**NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES**

1967

Le N° 2,50 F.  
Abonnement annuel 10 F.



SEANCE DU 21 OCTOBRE 1966

La séance est ouverte à 17 heures par M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. le Colonel de BALINCOURT, André BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Professeur BRUNEL, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Maître Octave HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, Pasteur LAURIOL, Robert LAFONT, Pasteur LHERMET, Jean ROGER, SABLLOU, Henry SESTON, Jean THEROND, FRAINAUD, Monseigneur HOMS, Chanoine THIBON, Chanoine GASQUE.

Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusés* : MM. DOUEL, FLAUGERE, LIGNIERES, ABAUZIT.

Le procès verbal de la séance du 25 juin est lu et adopté.

M. André NADAL rend compte longuement des travaux exécutés à l'Hôtel de l'Académie pendant les grandes vacances.

Réfection des plafonds de la Salle de Lordat et de la grande Salle des Séances, dans l'après-midi du 13 septembre le plafond de cette dernière salle s'écroula et faillit occasionner la mort de trois ouvriers. Rejointoiement complet de la façade avec au rez-de-chaussée apparition d'une baie en anse de panier du 15<sup>e</sup> siècle et d'arcs brisés dits d'ogive du même siècle.

Future réfection du corridor d'entrée avec suppression de la porte de droite, rejointoiement de la voûte, corniche en pierre de taille, éclairage indirect etc.



Le Président prend ensuite la parole pour accueillir M. Roger CHASTANIER, chevalier de la Légion d'Honneur, Docteur en Droit, Maître Imprimeur, élu membre résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par le décès de la très regrettée Mademoiselle LAVONDES.

M. Roger CHASTANIER lui répond, après avoir remercié l'Académie de son élection, il prononce l'éloge de Mademoiselle LAVONDES.

Discours de souhait de bienvenue de M. André NADAL, Président.

Monsieur,

Après les vacances de l'été, à la reprise de nos séances, j'ai le plaisir très grand de vous recevoir parmi nous.

Vous allez occuper le fauteuil de notre regrettée confrère Mademoiselle LAVONDES. Elle fut une des rares femmes que l'Académie de Nîmes ait admise à participer à ses travaux en tant que membre résidant. Il faut, en effet, remonter au XVIII<sup>e</sup> siècle pour voir comme femmes parmi ses membres les poétesses Mesdames DE BOURDIC et VERDIER-ALLUT.

*Madame de Bourdic* qui fut comparée à Sapho entra dans notre Compagnie en 1782, un siècle exactement après sa fondation ; son « *Ode au Silence* », sa « *Fauvette* », son « *Pinson* » aux vers légers et gracieux sont encore lus de nos jours.

Quant à *Madame Verdier-Allut* dont une rue de notre ville porte le nom, elle est restée célèbre en particulier par son poème : « *A la Fontaine de Vaucluse* » qui enchantait La Harpe et qui a écrit à propos d'elle le vers connu :

« Et Verdier dans l'idylle a vaincu Deshoulières ».

De Mademoiselle LAVONDES, descendante de Madame Verdier-Allut, vous allez Monsieur nous faire revivre dans un instant sa plume alerte qui écrivit tant de belles pages touchant aux sciences de la nature : le « *Royaume des Abeilles et ses trésors* », « *le Cheval Compagnon de l'Homme* », vous nous parlerez de son étude sur « *Olivier de Serres* », couron-



née par l'Académie Française qui lui valut en 1937 le prix Jules Favre, de son ouvrage sur « *Charles Gide* » dont elle était la filleule et dont le nom restera intimement lié à la fameuse *Ecole de Nîmes*, cette Ecole de système et mouvement coopératifs fondée par *Edouard de Boyve* en 1885, Nîmes, disons-le, est la seule ville de France ayant l'honneur d'avoir donné son nom à une institution sociale, à une Ecole.

Monsieur c'est à plus d'un titre que l'Académie a porté sur vous son choix.

N'êtes-vous pas en tout premier lieu un vieux nîmois, issu d'une famille originaire du Gard et fixée dans la région de Lussan depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, peut-être même avant ?

Vos aïeux, tout en étant propriétaires terriens, exerçaient comme il était de coutume alors une profession libérale : celle de notaire, de médecin, d'avocat.

Certains s'adonnèrent à l'industrie, dans la filature de la soie à Lussan. Un de vos ancêtres fut membre du Directoire Départemental pendant la Terreur et échappa de justesse à l'échafaud. Aussi loin qu'on puisse remonter, tous les membres de la famille, tous sans exception, pratiquèrent la religion protestante : pas de transfuges, pas de renégats. Cette constante au cours des siècles, sans aucune solution de continuité, explique assez naturellement, je crois, que vous ayez été amené Monsieur à faire une thèse de Doctorat en Droit ayant pour objet : « *L'Etat Civil des Protestants* ».

L'imprimerie qui devait être la vôtre un jour a été fondée en 1830 par Ballivet et dirigée par son gendre Marcelin Clavel Président du Tribunal de Commerce de Nîmes et membre de notre Académie.

Elle a été achetée ensuite par votre oncle Félix Chastanier et votre père laissant sa profession d'architecte l'a reprise en 1897, année de votre naissance. Depuis 1865 votre nom figure sur les *Mémoires* de notre Compagnie et sur tous ses *Bulletins des Séances*.



Votre mère Marguerite Camroux était, elle aussi originaire de Lussan et membre de la famille Camroux si honorablement connue dans notre ville.

Vos études secondaires vous les avez faites au Lycée de Nîmes et en Juillet 1914 vous accédez au premier grade universitaire ; mais c'est la guerre, quelques mois après vous êtes mobilisé, vous le serez jusqu'en 1919 et vous le serez aussi par ailleurs vingt ans après en 1939-1940, vous êtes alors Capitaine de Réserve et promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1920 vous êtes à Montpellier et vous passez la Licence en Droit, quatre ans plus tard vous êtes Docteur.

Vous vous destinez à la Magistrature mais la maladie de votre père vous oblige à y renoncer et vous entrez dans l'imprimerie que vous dirigez pendant plus de quarante ans, jusqu'en 1964, où vous prenez la décision de vous retirer sans pouvoir céder la place à vos fils ayant tous deux choisi une autre voie, l'un étant Professeur au Lycée de Saint-Raphaël, l'autre à l'Université de Constantinople, d'Istanbul.

Vous n'avez pas été magistrat de profession, ainsi que vous l'auriez désiré, toutefois vous avez été pendant un quart de siècle juge au Tribunal de Commerce de Nîmes et vous étiez bien : « The right man in the right place ».

Votre importante étude Monsieur sur « *L'Etat Civil des Protestants* » dans notre pays pendant près de deux siècles et demi, n'est pas comme le sont beaucoup de thèses de doctorat un travail très spécialisé ne pouvant intéresser qu'un nombre restreint de lecteurs, mais bien une vue générale sur une institution juridique de nos sociétés modernes occupant une place de premier plan à savoir *l'Etat Civil*.

Dès les premières lignes de votre introduction le problème est posé, je me permets de les lire :

« L'usage de constater sur des registres les naissances, les mariages et les décès, introduit par Charlemagne puis abandonné par ses successeurs, s'établit définitivement au XVI<sup>e</sup> siècle ; ce fût aux prêtres catholiques que le législateur attribua la fonction de tenir ces registres.



Mais à la suite des progrès de la Réforme, il fut tacitement admis que les Protestants pourraient faire dresser les actes de l'Etat Civil qui les concernaient par les ministres de leur culte qui avaient célébré les baptêmes, mariages et enterrements. Cette faculté ils la conservèrent tout le temps que l'Edit de Nantes fut en vigueur, ils la perdirent le jour où leur furent enlevés par Louis XIV les droits que Henri IV leur avait accordés ».

Il est bien clair, ainsi que vous le mettez Monsieur en valeur, que si la question de l'Etat Civil Protestant a revêtu pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle une importance énorme, c'est que l'Etat Civil était la seule manière possible de prouver l'Etat des personnes, ce mot *Etat* ayant le sens de situation juridique vis à vis du pouvoir royal, vis à vis des collatéraux et vis à vis de tous les tiers possibles.

Et en effet si ce moyen de preuve venait à manquer il ne pouvait y être suppléé que *rarement* au moyen de la preuve testimoniale. Dès lors les mariages pouvaient être assimilés à des concubinages et les enfants à naître étaient déclarés *illégitimes, incapables à hériter de leurs parents*.

Il est à noter que la destruction brutale de l'Etat Civil après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685 et bien plus avec les ordonnances ultérieures notamment celles de 1715 et 1724, que cette destruction n'a pas été prévue réellement par l'Edit de Révocation.

Je vous cite : « Cet Edit tel qu'il était ne paraissait à première vue détruire l'Etat Civil organisé depuis un siècle. En fait en supprimant les lieux de culte, il enlevait aux Calvinistes d'une manière radicale la possibilité de prouver à l'avenir leur état. En effet à côté des actes d'exercice, qui constituaient le culte proprement dit, il y avait un certain nombre d'actes religieux accomplis lors de la naissance, du mariage et du décès. L'interdiction de l'exercice privait les réformés, de la possibilité qu'ils avaient eue jusque là, de donner une forme à ces actes, chose grave, car ces actes exigeaient une forme religieuse.

Allaient-ils être obligés, de recourir à l'Eglise Ca-



tholique pour les accomplir ? Mais alors c'était une abjuration. Refuseraient-ils de recourir à ces actes ? Ceux-ci alors n'étaient point considérés par les lois du royaume comme accomplis : la naissance de l'enfant, le mariage des époux, la mort d'une personne n'étaient point légalement constatés ».

Que Louis XIV et après lui le Régent n'aient pas prévu les conséquences de cette législation, cela me semble, comme à vous, hors de doute. Trompé sur la sincérité des innombrables listes de conversion qui parvenaient à la Cour, Louis XIV a été persuadé qu'un seul ordre ferait rentrer tous les religionnaires dans le sein de l'Eglise Romaine. De là, une série de textes improvisés qui ont souffert un nombre considérable d'exceptions, par exemple pour l'Alsace, pour les régions frontières où des zones franches ont dû être créées, pour les Etrangers, pour certains privilégiés etc. Cette législation incohérente a évolué au gré des circonstances politiques ; les lois étaient édictées suivant que la situation financière, économique ou militaire était bonne ou mauvaise plutôt qu'en vertu d'un plan général ou d'une volonté déterminée du roi.

Les Protestants ne pouvant considérer les actes des Pasteurs comme juridiquement valables se sont ingénies à trouver des solutions plus ou moins bonnes : les faux actes de catholicité, les sommes versées au clergé permettaient parfois un mariage à l'Eglise, et parfois aussi le mariage avait lieu devant notaire, sous la forme de fiançailles par paroles de présent.

On trouve des exemples nombreux de baptême d'enfant par un prêtre, enfant de soit-disant fille-mère et reconnu sur le champ par le père alors que le mariage du père et de la mère figure dans les registres des pasteurs ; la filiation de l'enfant était ainsi assurée.

Mieux, si je vous ai bien compris Monsieur, l'idée plus que vraisemblable a été émise que certains textes de l'ordonnance de 1724 ont été rédigés avec l'intention arrêtée de mettre les services d'application dans l'embarras ; il s'agissait de donner au Parlement une autorité sur les évêques. Il y avait là un aspect de la lutte d'influence entre le clergé et la magistrature.



Quoi qu'il en soit, il est un fait historique, c'est que près d'un million de Français ont pu vivre pendant un siècle et plus sans que leur état fut constaté d'une manière officielle, cela ne peut être que déploré, c'est le moins qu'on puisse dire.

Peu à peu *l'opinion publique* s'est saisie de ces douloureux problèmes, j'ajouterai volontiers à la voix notamment de notre grand compatriote le nimois Rabaut-Saint-Etienne. L'opinion finit par imposer *l'Edit de Tolérance* de 1787 relatif à l'« *Etat Civil des sujets de Sa Majesté qui ne professent pas la religion catholique* », tels sont les termes, le mot protestant n'est pas employé, ce n'était qu'un premier pas timide puisqu'il ne s'agissait que d'un « *Edit de Tolérance* » et non de *Liberté*, mais c'était toutefois un premier pas qui devait être suivi d'autres, obligeant les pouvoirs publics à considérer l'ensemble du problème et devant finalement aboutir en 1792 à la totale laïcisation de l'Etat Civil.

Je n'ai pas la prétention Monsieur d'avoir fait une analyse serrée et sans faille de votre thèse qui se veut objective et sans passion, mais je pense cependant pouvoir dire que j'ai été trop vivement intéressé par sa lecture pour en avoir trahi l'esprit.



En dehors de ce travail, sérieux à tous points de vue, ce sont par la suite Monsieur des articles les plus divers que vous faites paraître dans des journaux, périodiques et revues.

Dans « *Le Sud* » sous la forme « *Promenades dominicales* » : *Villeneuve avec la Vierge d'Ivoire* et le *Couronnement de la Vierge*. *Aigues-Mortes* avec les *deux croisades de Saint-Louis — Saint-Gilles* et *La Main de Dieu*. *Les Concluses*, la *Pierre plantée* de civilisation mégalithique.

Dans le Bulletin du Syndicat d'Initiative : « *Le quartier des Lombards* » à Nîmes, *Les Réparations à la Porte d'Arles* etc.

Dans le numéro spécial de « *l'Illustré Protestant* » consacré au Gard vous avez publié un long et intéressant article intitulé « *Le Gard ? Erreur ou Réalité ?* .»



« En 1790 écrivez-vous, la Constituante décide de briser les provinces, cadres administratifs que le hasard des rattachements successifs à la Couronne avaient créés peu à peu. Elle veut organiser des circonscriptions — les départements — d'importance relativement égale, basées non plus sur les vicissitudes historiques mais sur les liens économiques qui peuvent unir un certain nombre de villes et de bourgs avec les campagnes qui en dépendent.

Autour d'une ville chef-lieu, elle veut grouper des districts ayant une vie plus ou moins commune du fait de leur agriculture, de leur industrie, de leur commerce.

Certes dans l'ensemble, ce travail de découpage, forcément arbitraire, a été heureusement mené à bien. En est-il de même pour le département du Gard ? et le législateur si généralement bien inspiré n'a-t-il pas commis une erreur en juxtaposant des régions aussi diverses dont les intérêts divergent quand ils ne s'opposent pas ? ».

Et vous analysez dans le détail les raisons qui font refuser ou accepter le Gard comme département.

Pas d'unité économique, par exemple Bagnols, Pont-Saint-Esprit, Villeneuve ne dépendent pas économiquement de Nîmes, mais bien d'Avignon plus proche — le Rhône n'étant plus une barrière.

A la diversité économique s'ajoutent la diversité politique, la diversité religieuse.

Le Législateur Constituant aurait-il créé un département fantôme ?

Certainement pas.

Comme la France, le Gard a ses limites naturelles bien tracées par le Rhône, la mer et ce petit fleuve qui le sépare de l'Hérault : le Vidourle ; à l'Est la crête des Cévennes, au Nord la vallée de la Cèze et les gorges de l'Ardèche.

La Géographie est un élément d'unité, et l'Histoire du département aussi, son passé en ont fait un corps et l'on peut dire que si même le Législateur Constituant de 1790 s'est trompé la vie en commun a ratifié sa création.

Vous faites une étude à l'occasion d'une enquête



demandée aux différents Tribunaux de Commerce de France sur la législation des faillites dont vos fonctions pendant vingt-cinq ans comme juge à cette juridiction vous avaient montré l'insuffisance.

Vous avez publié aussi plusieurs chroniques taurines.

Vous faites partie de la Commission d'Archéologie, cette science vous a de tous temps intéressé et passionné.

Dernièrement vous venez de faire paraître une plaquette sur « *Le Fort de Lussan* » que par modestie vous déclarez dans la présentation être destinée non à l'archéologue averti mais aux Lussanais afin de leur permettre de faire revivre par la pensée le Lussan des temps anciens et surtout du Moyen Age. Et en quelques pages d'agréable lecture vous campez le site depuis les temps néolithiques où il était un oppidum et où il le resta à l'âge du Bronze, à l'époque de Halstatt et à celle de la Tène.

Il faut attendre la paix romaine pour que Lussan descende dans la plaine auprès de la source de Fan, Fanum : le Temple. « Bien des noms de lieux, écrivez-vous, rappellent la présence des légionnaires romains qui ont latinisé les populations ligures et en ont fait des Gallo-Romains.

En dehors de *Fan*, *Vendras* rappelle un culte rendu à Vénus, *Mercouire* un autel consacré à Mercure, la *Tour de Marcueil* évoque le passage d'Hercule et un bois dit de *Jouève* actuellement oublié au-dessus des Concluses rappelle le souvenir de Jupiter » ...et plus loin : « Au Haut Moyen Age à l'époque des grandes invasions et peut-être plus encore, lors des grandes courses arabes vers le Rhône et leur répression par Charles Martel, Lussan remonte sur son plateau et des séries de fortifications sont élevées dont nous devinons encore la trace.

A partir de 1100, des travaux plus importants sont exécutés.

Trois ensembles d'enceintes sont encore peu ou prou visibles.

L'Ancien *Château du Verger* bâti au XII<sup>e</sup> siècle.



Le Château actuel du XV<sup>e</sup> siècle.

Le Village proprement dit que le XVIII<sup>e</sup> siècle appellera « Le Fort » ».

Et après quelques notions générales clairement exposées sur les fortifications pendant le Moyen Age, les moyens de défense pour résister aux attaques et aux sièges, signes auxquels on peut reconnaître leur âge, vous décrivez en divers chapitres ces enceintes, l'ancien Château du Verger, le Château actuel du XV<sup>e</sup> siècle enfin le « Fort » le village lui-même, les temps heureux qu'ils vécurent et aussi les mauvais temps : temps des pillages organisés ou non, guerres de religion, tourmente révolutionnaire.

Et sur une note gaie vous terminez votre étude :

« Lussan peut maintenant se passer de ses châteaux. Dans la ceinture du Barry un village continue à vivre.

Mais le Fort de Lussan n'attend plus les assauts, aucun veilleur au sommet des tours ne guette une troupe de pillards apparaissant sur la Cau. Il reste un témoin du passé et une belle silhouette se découpant sur le ciel ».

Tel est votre dernier travail.

Vous venez Monsieur après une vie ainsi bien remplie de vous accorder un demi-repos, vous ne pourrez, cela va de soi, cesser complètement de travailler, la chose est impensable.

Vous partagerez votre temps suivant les saisons entre votre maison de famille datant du XVI<sup>e</sup> siècle à Lussan et votre maison du Boulevard Gambetta à Nimes où se trouvait jadis la banque Cavalier-Bénézet de votre arrière-grand-père et aussi j'en suis convaincu notre Hôtel de la rue Dorée vous retiendra également, vous nous apporterez les résultats de vos recherches, de vos méditations ; c'est dans cet espoir et cette conviction que l'Académie est heureuse Monsieur de vous accueillir aujourd'hui.



Monsieur Roger CHASTANIER répond en ces termes :

Monsieur le Président,

Les paroles louangeuses autant qu'imméritées, par lesquelles vous venez de m'accueillir dans cette enceinte, me remplissent de confusion, car je ne peux que les comparer à l'insuffisance de mes titres. Cette confusion serait bien plus grande, si je ne connaissais la loi du genre du discours académique qui vous amenait à magnifier mes mérites et à passer mes faiblesses sous silence. Bien plus grande encore, si je ne connaissais la courtoisie qui est la vôtre. Courtoisie faite d'indulgence et de bon ton. Soyez-en donc remercié.

Et soyez aussi remerciés Messieurs, vous qui avez bien voulu m'appeler à siéger parmi vous, parmi les membres d'une Compagnie qui se fait gloire d'avoir été créée par Louis XIV le roi de notre grand siècle.

Depuis près de 300 ans, l'élite intellectuelle de NIMES se réunit régulièrement, autrefois chez l'un de ses membres (comme le faisait votre grande sœur, chez Conrart) puis à l'hôtel du Chancelier Séguier, puis à l'Evêché, et maintenant sous les auspices de la devise « Ne quid nimis », pour s'entretenir de littérature, d'histoire, de droit, de science. Les hommes du XX<sup>e</sup> siècle que vous êtes, et voulez être, portent en eux-mêmes un reflet de l'honnête homme de notre époque classique. C'est vous dire que je sens tout le prix de devenir un de vos confrères et d'avoir le privilège d'assister à vos réunions. Je vous suis infiniment reconnaissant de l'estime que vous me témoignez ainsi et vous en exprime ma gratitude la plus vive.

Ma pensée va aujourd'hui vers celle dont j'ai l'honneur maintenant d'occuper la place. A la grande tristesse qu'est pour votre Compagnie et pour moi-même, l'évocation de la perte que nous avons faite en Mademoiselle LAVONDES, se mêlent tant de souvenirs vivants, enrichissants que c'est un grand privilège pour moi de vous parler d'elle.



Mademoiselle LAVONDES, sa famille, c'est UZES qui se dresse devant mes yeux. La petite ville, plus belle que celles de TOSCANE, disait André GIDE, où des siècles d'histoire, de beauté et de culture avaient élaboré une société profondément civilisée, imprégnée du goût des choses de l'esprit, toute de mesure et de finesse. J'ai connu cette Société, ces quelques familles de vieille bourgeoisie lettrée. J'ai connu ces vieilles dames dont parle drôlement André GIDE dans « Si le grain ne meurt ». Ma tante Vincent dont je possède le daguerréotype, Madame ABAUZIT, Madame AUBRESPY, Madame LAVONDES, papotaient au sortir du culte du dimanche, en rapportant à la maison le chauffe-pied indispensable en hiver. Je connais le Duché et la Tour Fénestrelle, les vieilles rues aux nobles portails, les balcons en fer forgé, les balustres de la promenade des Marronniers et le pavillon Racine. La couronne de vieux mas qui enserme UZES, Castille, Maïa, Mas Vieux, Mas Blanc, Grand Mas, Plantéry, Rocheferrand où j'étais dans mon enfance reçu chez des cousins et amis.

C'est dans cette atmosphère qu'a vécu Mademoiselle LAVONDES. Tout le charme de cette vie dans la cité ducale, on le retrouvait au beau Mas des Briques, la maison de famille des LAVONDES qui, entre les pins et les cyprès contemple, par dessus la garrigue, la falaise de Larnac.

Par delà cette falaise, à 15 kilomètres se dresse le village de Lussan qui m'est très cher. J'y passe encore mes étés dans la maison que mes ancêtres, notaires de père en fils, habitaient déjà au XVI<sup>e</sup> siècle. Ces familles de bourgeois terriens, juristes, convertis dès la première heure à la Réforme, n'étaient pas rares dans le pays. Mademoiselle LAVONDES descendait par ses grands-mères de plusieurs d'entr'elles et les rapports entre Lussanais : Gide, Chazel, Guiraud, Chastanier, et Uzétiens : Vincent, Abauzit, Roux, Lavondès, les mariages, les cousinages étaient fréquents. Voilà pourquoi tout ce qui touche à ses ancêtres me tient particulièrement au cœur.

Propriétaires de terres, qui leur apportaient une partie de leurs revenus et agrandissant dès que pos-



sible leur pré carré, mais aussi faisant partie de cette basoche qui a fourni les cadres du Tiers Etat. Donc des juristes s'étant assis sur les bancs de la Faculté de Droit de Montpellier, mais aussi ayant suivi les cours de la Faculté des Arts. Par voie de conséquence, famille adonnée aux choses de l'esprit.

Leur domaine se trouvait à proximité immédiate d'Uzès à 1 kilomètre sur la route d'Aubenas. Il n'est toujours pas sorti de la famille. Grand bâtiment allongé dominant la plaine de trois côtés, sommé d'un pigeonnier recouvert de tuiles vernies en forme d'ardoises d'où le nom de Mas des Briques, entouré d'un bocqueteau de pins, il ne manque pas d'allure. Hélas, il est de plus en plus entouré par des maisons modernes. Son isolement, sa vue, son charme sont de plus en plus compromis.

C'est dans ce Mas des Briques que Mademoiselle LAVONDES a passé une partie de sa vie, et c'est là que s'est éveillé en elle son amour de la nature, et je dirais plus, de la vie rurale que plusieurs de ses ouvrages nous révèlent.

Il n'en reste pas moins que c'est en essayant de voir vivre ses ancêtres que nous comprendrons le mieux la formation de son esprit et de sa sensibilité. Avec la prudence qui est de rigueur quand il s'agit d'analyser les influences qui ont agi sur un esprit, je voudrais esquisser la physionomie de deux ou trois de ses parents.

Un ancêtre, père d'une grand'mère de Mademoiselle LAVONDES était ce Jacques DELON, sieur de Marouls, député à la Législative, qui remettait en valeur ses pauvres terres des vallées des hautes Cévennes. Il rédigea pour la Société d'Agriculture de Lyon un traité sur « La décadence de la culture du mûrier en France et les moyens d'y remédier ». Ce traité fut envoyé à François de Neufchâteau, Ministre de l'Intérieur. Il déplore la mode des cotons blancs légers venus d'Angleterre, les voiles transparents de Madame Récamier et de ses amies et supplie le ministre de remettre en honneur les soiries de Lyon, source de prospérité nationale. On sait comment cette idée acceptée et imposée par Napoléon relança la mode des



lourdes soies Empire. On ignore généralement à quel rapport intelligent elle est due.

De Charles Gide, facteur d'influence, je parlerai plus loin à propos de son livre.

C'est cependant dans le foyer familial que Mademoiselle LAVONDES a surtout puisé ses qualités de sensibilité, d'esprit et de cœur. Monsieur Arthur LAVONDES son père était magistrat. Pour qui a connu ce milieu social au début de notre siècle, nous pouvons comprendre les exemples donnés à ses enfants.

Sa mère née Mademoiselle DELON joignait à l'austérité huguenote, un amour de la nature et de la vie des champs, en même temps qu'une culture profonde.

Et j'évoque le souvenir du jour où j'ai été reçu pour la première fois dans le salon du Mas des Briques par Madame LAVONDES mère et ses deux filles, les vieux fauteuils Louis XV, les pastels de famille aux murs, la merveilleuse simplicité et la courtoisie de ces dames, toute une tradition de culture et de dignité morale se résumait là. Mais les fenêtres donnaient sur la cour de la ferme. Des bœufs tiraient une charrette chargée de gerbes. Plus loin un gerbier montait peu à peu. Et le Mas des Briques était bien semblable à ce Mas du Pradel, objet des soins attentifs d'Olivier de Serres.

Comme on comprend que, dans cette atmosphère, Mademoiselle LAVONDES ait désiré faire revivre le charmant et bienveillant gentilhomme campagnard. Elle cite, elle-même, ces phrases du « Théâtre d'Agriculture » qui s'appliquent admirablement à elle. « Si le gentilhomme aime les livres, il ne pourra être que bien à son aise avec un livre au poing, se promenant par ses jardins, ses prairies, ses bois, tenant l'œil sur ses gens et affaires. En mauvais temps de froidure et de pluie, estant dans la maison, se promènera sous le guide de ses livres, par la terre, par la mer, par les Royaumes et provinces plus lointaines, ayant les cartes devant les yeux. Dans l'histoire contempera les choses passées, les guerres, les batailles, la vie et les mœurs « des rois et princes, pour imiter les bons et fuyr les mauvais ».



Elle aussi, aimant les livres et parcourant les champs, a si bien compris son héros qu'elle a conçu une œuvre littéraire tout imprégnée du sentiment de la nature, en même temps qu'elle apporte des détails techniques et des vues historiques larges, une œuvre où se retrouve une morale élevée et une foi religieuse de haute spiritualité.

Elle qui connaissait toutes les vieilles pierres d'Uzès a parlé avec charme des petites villes anciennes du Vivarais : les beaux escaliers des maisons d'Aubenas, les balcons de Villeneuve de Berg, vestiges d'un temps de splendeur, Valence aussi, la ville universitaire où Olivier de Serres faisait ses études, fourmillante de l'agitation des étudiants, leurs rixes, leurs échauffourées avec le guet, et fermentant du levain qu'y portaient les idées nouvelles de la Renaissance.

Goûtons l'aimable sourire qui accompagne, pour nous Nimois, la citation qu'elle nous donne de ce passage sur les vendanges : « suivant laquelle void-on en temps de vendanges desloger des grosses villes, les Présidents, conseillers, bourgeois et autres notables personnes pour aller aux champs à leurs fermes pourvoir aux vins ; aimant mieux prendre telle peine pour être bien abreuvés que l'estre mal en espargnant ce peu de soucis qu'il y a en tel mesnage. C'est pourquoi, les vacations de septembre jusqu'à Saint Martin sont ordonnées en tous les Parlements de France, donnant loisir à Messieurs de la Justice pour la longueur de ces deux mois là, de faire faire leur vin à leur plaisir ».

La propriétaire avertie qu'elle était, nous fait partager son amusement à se retrouver dans ce souci annuel des vendanges en compagnie de tous les notables bourgeois du XVI<sup>e</sup> siècle.

Mais, si le sourire veut égayer cette œuvre, elle est nourrie de la compétence la plus solide. Comme Olivier de Serres qu'elle admirait, Mademoiselle LAVONDES connaissait exactement ce dont elle parlait et sa documentation minutieuse est présentée avec clarté. Les travaux des champs, le soin du bétail, l'industrie compliquée de la soie, des magnans aux tisseurs, elle ne les décrit pas seulement en détail, mais



recherche leurs origines, et les suit pendant les millénaires de leur lent développement.

Le ver à soie, qui si longtemps a donné à notre Languedoc vie et richesse, elle nous apprend son histoire depuis ses lointaines origines asiatiques d'où l'on réussit à emporter quelques œufs en cachette vers notre Europe.

Sur la vigne qui se présente à nous tous comme une culture éternelle, nous trouvons là une longue histoire — exotique aussi, puisque le vin n'était pas connu des néolithiques de notre pays.

Et cette lecture rend sa poésie véritable aux pauvres vignes pressées le long des kilomètres de nos routes. Nous retrouvons avec joie, la nature et l'effort des générations derrière ce qui n'est plus pour nous que banalité. Sur tant de travaux, d'outils, la charrue, le collier, bases de notre civilisation et lentement perfectionnés à travers les siècles, nous prenons des vues nouvelles

Le mérite de Mademoiselle LAVONDES est de nous montrer l'éternité de ces problèmes vitaux qui se posaient à Olivier de Serres, aux Egyptiens, comme aux planificateurs actuels : drainage, prairies artificielles, assolements, essais techniques et comparaisons fécondes entre l'agriculture des différents pays, son érudition solide et aimable clarifie ces questions.

Elle ne s'en tient pas du reste à la pure technique et atteint des vues d'ensemble solidement pensées et originales. Sa conception de l'évolution de la ville de Lyon, par exemple, enrichie et transformée par l'industrie de la soie et dans un tout autre genre ses jugements sur Catherine de Médicis, sur Henri IV sont solides et clairs.

En plaçant l'œuvre d'Olivier de Serres dans la Société de son temps, elle s'élève à une notion d'ensemble de l'évolution de la France le long du XVI<sup>e</sup> siècle. D'un chaos de faits, de luttes, d'intrigues, elle tire une vue claire. D'abord l'épanouissement de la cour de François I<sup>er</sup>, puis les horreurs de la guerre civile pendant lesquelles, sans se lasser, des hommes de bonne volonté et des chrétiens qu'elle admire, essaient de prêcher quelque tolérance et de négocier des accords précaires.



Puis la grande période de réorganisation dans la paix et l'œuvre d'Olivier de Serres.

Et elle termine par cette opposition qui marque la fin d'une époque.

D'une part, Olivier de Serres qui « emploie les mots que les hommes de son temps aiment entendre et exprime exactement les idées dont ils ont besoin. Ces rudes hommes, ses contemporains, recrues de luttes, s'en réjouissent ; »

Et d'autre part, l'Astrée d'Honoré d'Urfé inspirée aussi d'un vif amour de la nature ; mais où bergers et bergères n'ont d'autre soucis que leurs propos galants noyés dans l'eau fade du Lignon. Bientôt les grands Seigneurs, tous gros propriétaires, ne se préoccupent plus de leurs semailles, de leurs vendanges. Ils discutent interminablement des malheurs de Céladon. Cette société de gens de cour s'éloigne de plus en plus de ce qui fait le fond de la vie réelle : Olivier de Serres, retourné dans son Vivarais, est oublié.

Mademoiselle LAVONDES n'a pas seulement exprimé dans ce livre son émotion devant la nature, elle y a donné aussi sa pensée sur les plus hautes questions de la morale et de la religion. Car ce sentiment de la nature est profondément religieux. Comment le Calvinisme s'opposait au néopaganisme purement sensuel de la Renaissance, elle l'expose magistralement : « à l'époque où les poètes de la Renaissance s'abandonnent d'une façon toute païenne aux charmes de la nature et aux puissances d'instinct qu'elle suscite, le calvinisme tend à une observation du monde vivant plus passionnée encore et autrement profonde. Pourquoi Olivier de Serres et Bernard Palissy qui ont été chez nous au XVI<sup>e</sup> siècle les deux plus passionnés observateurs de la nature l'ont-ils scrutée d'une vue plus profonde que Ronsard ou du Bellay ? C'est, nous dit-elle, la lecture de la Bible le contact avec la poésie saisissante des anciens Hébreux ; mais surtout les Calvinistes trouvent dans l'Ancien Testament une conception extrêmement puissante du Créateur.

Et nous trouvons ici la belle citation de l'Institution Chrétienne : « Pensons-nous que nostre Sei-



gneur eust donné une telle beauté aux fleurs, laquelle se présentast à l'œil, qu'il ne fut licite d'être touché de quelque plaisir en les voyant ? Pensons-nous qu'il leur eut donné si bonne odeur qu'il ne voulait bien que l'homme se délectât à fleurir ? Finalement ne nous a-t-il pas donné beaucoup de choses, lesquelles nous devons avoir en estime, sans qu'elles nous soyent nécessaires ».

C'est pourquoi une foi chrétienne et de tradition calviniste anime cette œuvre littéraire toute consacrée à la nature et aux travaux saisonniers. Les simples bonheurs de la vie quotidienne deviennent matière d'art et de recueillement spirituel.

Il en découle tout normalement une morale, celle d'Olivier de Serres la morale du père de famille attentif au bien des siens, à leur éducation profane et religieuse, sachant que science sans conscience n'est que ruine de l'âme. La morale du propriétaire et du maître attentif à faire donner à sa terre de quoi subvenir aux besoins des siens, sans oublier les indigents du voisinage, juste envers ses serviteurs, bienveillant sans faiblesse, actif et pratique, mais qui sait cependant risquer ses biens terrestres pour obéir aux impératifs de sa conscience. Dans cette morale chrétienne et patriarcale, le rôle de la femme est clairement défini. Si dans le ménage des champs, la maîtresse de maison règne sur les servantes, règle la question vitale des provisions qui assureront la vie de la maisonnée et des indigents, si même elle connaît les plantes de son jardin médicinal aussi bien que celles de son jardin bouquetier et les dispense sciemment aux malades des alentours, là ne se borne pas sa tâche. Elle veille à l'éducation des enfants, prend part aux soucis de direction de son mari et comme le dit Olivier de Serres avec sa bonhomie charmante : « il est bon parfois que le mari s'occupe des plus petites choses et la femme des plus importants soucis ».

Cette conception du rôle de la femme au XVI<sup>e</sup> siècle nous ramène à parler de celle dont nous déplorons la perte aujourd'hui. Votre Compagnie en la recevant s'était rattachée à la belle tradition des humanistes parmi lesquels des femmes de talent tenaient une pla-



ce éminente. Nîmes fut une ville chère à Marguerite de Navarre. Son amie la charmante Florette de St-Véran, dont nous admirons encore le bel hôtel à l'angle de la place de la Calade, est le type accompli de ces femmes de la Renaissance, profondément cultivées, curieuses de toute nouveauté en même temps que savantes des choses du passé. L'Académie de Nîmes avait reconnu en Mademoiselle LAVONDES la même veine spirituelle et l'avait estimée à sa juste valeur.

Je parlerai peu de deux autres ouvrages de Mademoiselle LAVONDES. Qu'en dirais-je que je n'aie déjà dit à propos d'Olivier de Serres ? Sa précision, son amour de la nature, son sens de la poésie ? Sa « vie des Abeilles » est un chef-d'œuvre de technique mise à la portée des profanes. Par là, c'est un manuel d'apiculture. Mais la vie de la ruche éveille en elle une émotion qui la rattache au grand poète Maeterlinck.

Les mêmes qualités se retrouvent dans « Le Cheval ». Je trouve dans ce livre un tableau remarquable qui, pour nous tous, rappelle un jour de bonheur intense : le départ sans gloire de l'occupant. En voici quelques lignes : « Dans un vieux mas languedocien, placé comme une observatoire sur le point le plus élevé d'un plateau, on voyait, le jour, le grand vol des oiseaux d'acier qui préparaient la victoire. Ils apparaissaient au-dessus du pin plusieurs fois centenaire, groupés en flotilles innombrables, étincelants au soleil, vibrants sous les souffles du vent ».

Et plus loin.

« Puis un jour, on entendit avec plus d'émoi encore, le bruit du canon. Dans tout le pays la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre et l'on sut que les alliés avaient atterri sur nos côtes.

Un soir, on vit apparaître d'énormes camions surchargés d'hommes et qui filaient à toute vitesse. Alors le vieux mas, le long de la route qui borde ses terres vit s'écouler comme un fleuve la débacle de l'armée allemande...

Dans la nuit, une sombre nuit sans lune, ses habitants entendirent un murmure de voix qui peu à peu s'enflait, des bruits qui se multipliaient, le mou-



vement de toute une foule qui envahissait le domaine, les ordres gutturaux, des chuchotements secrets comme une dernière confidence, des grincements de camions à chenilles, qui paraissaient, rétifs, ne pas vouloir s'arrêter ou ne pas vouloir partir.

Et bientôt, dans l'obscurité profonde qui enveloppait la campagne, montait le bruit de pas élastiques qui battaient la route, si réguliers, si répétés, qu'ils couvraient peu à peu tout autre son. A n'en pas douter, c'étaient, foulant le sol, des sabots de chevaux. Et de la mi-nuit aux premières heures de l'aube, on entendit des milliers de pas, si pareils dans leur hâte, dans leur lassitude, qu'il semblait qu'une ronde de bêtes entourait le vieux mas, une funèbre farandole d'êtres, entraînés malgré eux, par les envahisseurs, vers leur catastrophe ».

Il faudrait beaucoup citer encore. Je passe...

Me trompè-je en disant que ces trois livres ont été écrits dans la joie, dans l'amour de la vie, de la nature, de la terre et de ses travaux, alors que le « Charles Gide » paraît trahir un certain effort ?

Certes, ce monument à la gloire de son parrain a été écrit dans un sentiment d'affection et de reconnaissance. Il me semble cependant que Mademoiselle LAVONDES a plus ou moins obscurément senti à quel point l'œuvre de Charles Gide, du moins la partie la plus originale de cette œuvre a été dépassée par l'évolution générale de la civilisation. Elle ne nous cache pas d'ailleurs que Gide avait pressenti cette évolution.

De sorte que de toutes les influences qui ont agi sur son esprit, celle de son parrain qui aurait dû être la principale, me paraît être la moindre.

Le début de son livre est de la même veine que ses autres ouvrages. C'est que, parlant de l'enfance de Gide, c'est d'Uzès qu'elle parle, d'Uzès son berceau aimé. Mais j'ai suffisamment, peut-être trop longuement, évoqué cette affection. Je note seulement que Charles Gide enfant est venu jouer aux boules au mas des Briques avec Monsieur Arthur LAVONDES. De cette amitié de jeunesse, devait naître une dura-



ble affection fraternelle qui valut à Antoinette d'être la filleule de l'économiste.

Mais bien vite, le Président Gide devenait le professeur de droit de Charles et une agrégation rapide éloignait bien souvent le nouveau professeur de son Uzès natal.

Pour nous Nimois, Charles Gide, c'est l'idée de coopération, c'est l'école de Nîmes. Avec quelle conscience, le bâtonnier Reinaud à son cours privé de droit m'en a-t-il parlé ! l'historique et la logique de cet apostolat, car véritablement Gide l'a considéré, comme tel. Il y voyait un remède aux excès de la libre concurrence en même temps qu'une sorte de préventif à la lutte des classes qui se dessinait déjà. Par là, ce problème économique rejoignait le problème social et par suite le problème politique.

Gide lui-même, et Mademoiselle LAVONDES l'a bien précisé, distinguait les Sociétés coopératives de production de celles de consommation. Il prévoyait les difficultés que les premières rencontreraient du fait de l'égoïsme humain. Et il est certain que, pour celles que j'ai pu voir vivre, l'intérêt personnel a bien vite arrêté l'élan créateur.

L'une d'elles, la coopérative la Laborieuse a vécu tant qu'à sa tête, le grand honnête homme qu'était M. Claude GIGNOUX a tenu la barre. Son décès n'a précédé que de peu la fermeture de cet atelier.

Une autre, l'Ouvrière s'est heurtée au désir des coopérateurs d'être aussi peu nombreux que possible pour partager les bénéfices. A chaque décès de l'un d'entre eux, un simple ouvrier salarié remplaçait celui qui disparaissait. De sorte qu'à la fin un seul coopérateur dirigeait un personnel ouvrier. Et puis, il était tentant de partager, plutôt que de renouveler le matériel devenu à la fin complètement désuet.

Gide n'a pas vécu suffisamment pour voir cet échec. Il l'avait cependant pressenti.

Pour des raisons différentes que je ne puis analyser, et que Mademoiselle LAVONDES ne précise pas, les coopératives de consommation ont disparu aussi dans notre ville. De celles qui existaient dans mon enfance seule subsiste, je crois bien, la coopérative



de vidanges. Mais je n'arrive pas à savoir en quoi elle est encore une coopérative.

Les coopératives agricoles ont par contre, été un succès. Ne faut-il pas cependant en voir la raison dans les subventions de démarrage qu'elles ont reçues de l'Etat, qui conserve un droit de regard. Et le matériel important qu'elles exigent ne peut que difficilement être à la disposition d'un petit agriculteur. Et puis, dans ce cas l'égalité entre coopérateurs n'est pas respectée et les coopérateurs se bornent à apporter leur vendange.

Par ailleurs, la société économique moderne a subi une révolution qui, semble-t-il, n'a pas été prévue par Gide. Les deux guerres ont bouleversé la vie et l'Etat a été contraint d'intervenir de plus en plus. La concurrence internationale a provoqué, et provoquera de plus en plus des concentrations gigantesques peu propices à la création de coopératives : l'individu n'est plus qu'une unité au milieu de mille autres. L'économie dirigée actuelle ne peut que porter le dernier coup à une conception économique noble mais maintenant périmée.

Mademoiselle LAVONDES donne le chiffre de 700 coopératives en France, il y a une quinzaine d'années. Combien aujourd'hui ? Combien surtout qui conservent une forme juridique alors que l'esprit créateur est mort.

Est-ce à dire que l'œuvre de Gide est maintenant abolie ? Non, car quand bien même la dernière coopérative fermerait ses portes, il resterait toujours au point de vue moral, cet effort pour plus de justice, et pour donner à la vie économique un sens de la mesure, un sens de l'humain.

Charles Gide, Mademoiselle LAVONDES n'ont pas vécu assez pour voir cette évolution qui les aurait peinés. L'effort altruiste de Gide n'est cependant pas perdu.

Et puis, en dehors de ce qui était son apostolat, il reste de Gide son œuvre de professeur. Et ici, Mademoiselle LAVONDES n'a pas eu besoin de magnifier. C'est pendant ses années, de professorat de droit à Bordeaux, puis à Montpellier que Gide a mis au point et rédigé ses Principes d'Economie politique,



discipline jeune dans ces années 1880. On a pu dire de lui qu'il était le père de cette science, terme qu'il était trop intelligent pour employer lui-même. Cette discipline en effet fait intervenir une infinité de facteurs matériels, donc mesurables. Mais leur nombre est tel qu'il eut fallu avoir un ordinateur à sa disposition pour obtenir un résultat. Bien plus, les facteurs humains en jeu sont si complexes, qu'aucune solution certaine ne peut être apportée aux problèmes posés. S'il est illusoire de chercher des lois mathématiques, Gide n'en a pas moins posé les principes et les méthodes de cette discipline et cela reste et restera.

Il y a cinquante ans j'étais assis sur les bancs de la vieille Université et ses ouvrages étaient pour nous tous étudiants, notre bréviaire.

Le sont-ils restés ? Je l'ignore, mais c'est peu probable. L'évolution économique vertigineuse à laquelle nous assistons a été telle que, bien certainement, nombre de ses idées sont maintenant périmées. Mais les bases posées par lui n'ont pas fléchi, et il est possible de construire du neuf sur elles.

Il est enfin un domaine où l'action de Gide bien que non mesurable a pesé lourd sur notre vie à tous. Ses idées sur la coopération entre les nations ont été une semence qui peu ou prou a germé dans l'univers entier. Il n'a été que l'un des pionniers mais il a été un de ceux qui ont défriché. Qui peut dire jusqu'à quel point son influence n'a pas aidé à la création du Tribunal international de La Haye, à celle de la Société des Nations, à celle des Nations Unies. Là aussi, il aurait subi des déceptions. Mais il pouvait au soir de sa vie se rendre ce témoignage qu'il avait parlé, écrit, agi, lutté, pour les idées qu'il croyait justes.

Et rendons grâce à Mademoiselle LAVONDES d'avoir fait revivre pour nous cette belle figure d'intellectuel pour qui l'intelligence doit toujours rester au service d'un idéal.

\*\*

Me voilà donc installé dans la dignité de membre de l'Académie. Je franchis les portes de cette salle des séances pour la première fois et pourtant je ne m'y



sens pas un étranger. Certes les aîtres de cette maison ne me sont pas familiers, mais l'atmosphère que j'y respire ne m'est pas inconnue.

Les contacts que j'ai eus avec l'Académie remontent en effet à mon entrée dans la vie professionnelle. J'oserais même dire à mon enfance. Je voyais en effet à l'atelier Monsieur Marcelin CLAVEL. Gendre du fondateur de l'imprimerie Monsieur BALLIVET, il en avait pris la suite. Jeune encore, il avait transmis le fauteuil directorial à mon oncle, puis à mon père. Mais il aimait à se retrouver dans ce bureau qui avait été le sien et il se plaisait à venir corriger sur place ses articles ou ses communications. Ses visites étaient donc fréquentes et plus d'une fois il m'a aidé à faire mes versions. Depuis longtemps il faisait partie de votre Compagnie et c'est lui qui, le premier, a prononcé devant moi le mot prestigieux et quelque peu mystérieux pour un enfant : Académie. Peu de Nimois, j'en suis sûr peuvent faire remonter aussi loin dans leurs souvenirs leur premier contact avec l'Académie.

Le métier d'imprimeur ne consiste pas seulement dans la besogne matérielle d'établir des devis et d'acheter du papier, encre et outillage. Les presses sont comme la langue d'Esopé. Hélas bien souvent, elles servent pour le pire et rarement pour le meilleur. Il n'en reste pas moins que bien des livres de valeur, bien des revues, bien des Mémoires de Société ont été imprimés dans mon atelier, que bien des auteurs sont venus dans mon bureau, et que du contact de ces intellectuels, il m'est resté un peu de leur esprit.

La correction des épreuves a fait partie de mon travail quotidien dans mon petit atelier qui ne pouvait s'offrir le luxe d'un correcteur spécialisé. Que de fois, en 47 ans ai-je eu sous les yeux les copies ou les morasses des Mémoires ou du Bulletin. De sorte que je puis affirmer avec bien des chances de ne pas me tromper que tout ce qui a été publié par vous-même ou vos prédécesseurs a été lu par moi.

Bien plus, pendant les moments où rien ne me pressait, que de fois suis-je allé chercher dans ma bibliothèque professionnelle, les Mémoires imprimés par



Monsieur CLAVEL, mon oncle ou mon père en remontant jusqu'au Second Empire.

Mais, en dehors de mes lectures, c'est par le contact personnel avec les auteurs d'articles que j'ai pris conscience de ce qu'était votre Compagnie.

Vos secrétaires perpétuels successifs venant bien souvent à l'imprimerie, avaient vite pris l'habitude de franchir la porte donnant du bureau à l'atelier et passaient directement leurs ordres au prote et au metteur en page. Ils se trouvaient chez eux dans cette atmosphère quelque peu intellectuelle, née peut-être de l'odeur de nos encres. Le bâtonnier REINAUD, le conseiller MARGIER, le bâtonnier LACOMBE furent les plus familiers et leur bienveillance s'étendait à tout le personnel.

Rares ont été d'ailleurs, les Académiciens qui, une fois ou l'autre, n'ont pas eu l'occasion d'entrer à l'imprimerie. De là des conversations qui sortaient de l'objet de leur visite et qui m'ont beaucoup appris.

Voulez-vous me permettre de rappeler quelques souvenirs de certains d'entre vous qui ne sont plus.

Un des premiers que je reçus, était le très érudit Monsieur BONDURAND qui, voyant ma jeunesse, me donnait en souriant des conseils que je n'ai pas oubliés. « Votre métier, me disait-il, est extrêmement délicat et je ne saurais trop attirer votre attention sur le soin que vous devez apporter à vos éditions. Certes, il y a peu à dire sur vos travaux, mais cependant... Tenez, voilà sur cette épreuve une virgule de romain, alors qu'il devrait y avoir une virgule d'italique. C'est d'une gravité relative, me direz-vous. D'accord, mais cependant les Elzévir de Leyde ou les Didot de PARIS ne commettaient pas ces négligences. Et ici, dans cette citation en Grec, il y a des erreurs. Ici, un esprit doux qui devrait être rude, plus loin c'est l'inverse. Certes, nous ne demandons plus aux typos comme au XVIII<sup>e</sup> siècle de connaître le latin, le grec et un peu d'hébreu. Mais aujourd'hui encore un peu de grec est souhaitable ». Et je n'osais pas répondre qu'aucun de mes typos n'étant capable de se débrouiller dans une casse de Grec, c'était moi-même qui lamentablement avait mélangé les esprit. « Tous les grands imprimeurs de



Hollande, de Venise ou de Paris ont créé le bon usage. Respectez-le, si vous voulez être un bon imprimeur... Le bon usage, Monsieur Chastanier, le bon usage ».

L'omniscient Monsieur LATZARUS fut mon professeur de latin facultatif en philo. Bien souvent son cours déviait sur des digressions toutes marquées de sa forte personnalité et toujours improvisées. De là quelques imprudences. « Loti a reçu une éducation protestante et comme toujours cette éducation a produit des résultats déplorables ». Inde ira d'un condisciple protestant et susceptible, plainte au proviseur, suspension du cours jamais repris. D'ailleurs le bachot était là, le 2 Août 1914 aussi.

Deux ou trois ans après, rejoignant mon bataillon quelque part dans les Vosges, je le saluai sur le quai de la gare. Il était vêtu de pantalons garance, d'une vieille capote bleue, coiffé d'un képi rouge et porteur — je n'ose dire armé — d'un Chassepot fossile. « Voyez-vous, Chastanier, la République ne fait rien de bien — Je suis auxiliaire — On me fait garder je ne sais trop quoi, et on me confie un fusil dont je ne sais pas me servir ».

Entre les deux guerres, il était devenu un familier de l'atelier et venait bavarder ou plutôt discourir. Je me souviens d'une brillante improvisation, un parallèle entre César et Auguste. Exercice préparatoire, je suppose à sa remarquable édition des Vies de Plutarque.

C'est encore lui qui, après la libération, m'a pris un jour par un bouton de veste devant sa maison du Boulevard Gambetta, pour me faire une exégèse du traité des Pyrénées, d'où résultaient les droits des Bourbon-Parme à la Couronne de France.

Avec la copie du terrible Commandant Espérandieu dont le caractère difficile était aussi connu que la bonté, l'atelier a commis la plus terrible bévue de ma vie d'imprimeur : une énorme coquille qui changeait, bien plus retournait le sens d'une phrase. Il s'agissait d'un article sur la bataille d'Aix. Espérandieu y décrivait la fin de la lutte et comment les femmes Cimbres se tuaient, pour échapper aux mains des



légionnaires de Marius. Espérandieu avait revu deux épreuves et il ne restait que deux ou trois fautes insignifiantes. Restait à me faire donner par Monsieur Nier le bon à tirer d'ensemble du volume. C'était en été et j'avais pris quelques jours de congé. Le prote envoya bien ces épreuves. Mais Monsieur NIER était absent et les épreuves revinrent à l'imprimerie sans être vérifiées et sans que nous en soyons prévenus. Croyant avoir un bon à tirer sans signature, le prote ordonna le tirage. Horreur ! Au lieu du texte d'Espérandieu « la moralité des femmes germanes », le typo avait introduit une nouvelle ligne avec les mots « l'amoralité des femmes germanes ». Désastre qui me fut cruel. Quelques jours après, Monsieur NIER venait me donner l'explication et, se souvenant que les troupes françaises — c'était pendant l'occupation de la Rhénanie — avaient été très bien accueillies par les jeunes Allemandes, il ajoutait avec un sourire « au fond c'est votre prote qui avait raison ». Le désastre n'existait pas moins. Je suis persuadé que Monsieur ESPE-RANDIEU m'aurait bientôt pardonné, si la mort n'était venu le surprendre peu après.

Si j'ai rappelé ainsi quelques souvenirs personnels, — et je pourrais les multiplier — c'est pour justifier mon assertion que je ne me sens pas étranger au milieu d'académiciens, peut-être aussi parce que le genre académique autorise à côté du sérieux quelques pointes de sourire.

Messieurs l'heure de ma retraite va bientôt sonner. Ce n'est pas sans appréhension que j'envisage ces longs moments vides. J'ai bien l'intention de les meubler par des études historiques, orientées surtout sur mon village. Mais le privilège que vous venez de m'accorder d'assister à vos réunions m'apporte la perspective tellement précieuse d'être moins seul, de trouver ici enseignements et conversation. Je vous en exprime encore, et si sincèrement, toute ma gratitude.

La séance est levée à 18 h. 30.





SEANCE DU 4 NOVEMBRE 1966

La séance est ouverte à 17 heures par M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. G. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, DAVE, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, ROGER, SESTON, FRAINAUD, Mgr HOMES, Chanoine THIBON, Chanoine GASQUE, Roger CHASTANIER.

Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusés* : MM. DOUEL, FLAUGERE, Maître Octave HUGUES.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'Inspecteur LIGNIERES, Président de la Société des Bibliophiles nimois, fait hommage à la Compagnie du dernier Bulletin de ce groupement.

Le Président remet également au bibliothécaire une plaquette de M. MONTJOL intitulée « Souvenons-nous-nous », hommage de son auteur. Le compte rendu en est confié à M. ABAUZIT.

M. NADAL met ensuite ses confrères au courant de l'état des travaux de restauration de l'Hôtel de l'Académie.

Et le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. le Préfet du Gard en date du 4 Novembre 1966 concernant le legs de M. le Marquis de LORDAT.



Lettre que voici :

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Par votre lettre en date du 25 Octobre dernier vous m'avez demandé de vous faire connaître si M. le Ministre de l'Intérieur avait donné son accord au changement d'affection du legs de M. le MARQUIS de LORDAT.

Ainsi que je vous l'indiquais par ma lettre du 16 Mai dernier, j'ai transmis à M. le Ministre de l'Intérieur la copie du jugement du Tribunal de Grande Instance de NIMES concernant les modifications de ce legs.

Aucune réponse ne m'a été faite à ce sujet, mais la correspondance de M. le Ministre de l'Intérieur précisait que : « quoi qu'il en soit, si l'Autorité Judiciaire éventuellement saisie acceptait la transaction proposée par les parties intéressées, je ne verrais pas d'objection à la solution envisagée ».

Dans ces conditions, on peut considérer comme définitivement approuvées les modifications intervenues qui ont été sanctionnées par le jugement précité.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet.

Les membres de l'Académie écoutent ensuite une communication de M. le Colonel de BALINCOURT sur : « le Docteur RAZOUX et ses observations sur Nimes et les Nimois ».

Le docteur Razoux, membre de nombreuses sociétés savantes et de l'Académie royale de Nimes, médecin de l'Hôtel-Dieu de Nimes, de 1757 à 1762, a fait paraître un ouvrage contenant ses « observations sur Nimes et les Nimois ».

Dans sa préface, l'auteur explique qu'il considère la médecine comme « fille de l'expérience » et que « l'esprit de système a toujours constamment retardé les progrès de l'art de guérir ».

Il est donc « très avantageux de faire beaucoup



d'observations auprès du lit des malades ». « Il y aurait grand intérêt à ne pas s'en tenir à ses propres observations et il serait hautement désirable que tous les médecins veuillent bien consigner ses observations et procéder à des échanges avec ses confrères ».

Un ensemble heureux de circonstances permit au docteur Razoux de faire connaître son point de vue à des sommités scientifiques et médicales qui lui conseillèrent de s'engager dans cette voie.

Il s'est efforcé de chercher les liens qui pourraient exister entre le climat, les différents phénomènes atmosphériques, la température et l'apparition des épidémies. Il estime d'ailleurs qu'il s'agit là d'une œuvre de très longue haleine, s'étendant sur plusieurs générations.

Puis il étudie les répercussions de la nourriture habituelle, du genre de vie, des occupations de ses malades éventuellement nimois, sur l'état de leur santé. A ce propos, il condamne sévèrement l'usage du café, du chocolat et du tabac. Il déplore l'abandon de l'usage des bains.

Il distingue trois classes parmi les Nimois : les gens riches et aisés, les artisans et les pauvres.

Il reproche aux premiers de mener une vie trop sédentaire et de s'alimenter avec trop d'abondance.

Les artisans ne font pas plus d'exercice que les riches et souffrent de certaines déformations corporelles, explicables par les métiers auxquels ils se livrent. En outre, l'atmosphère des filages de soie et des ateliers où sont traités les restes de cocons est sale et infecte, cause des fièvres de toutes natures et provoque la phtisie. Les jardiniers sont plus favorisés, mais les plus heureux sont ceux qui sont attachés aux travaux de la terre.

Enfin, Razoux déplore la grande consommation d'alcool, dont il signale la constante augmentation.

La troisième classe est l'objet de la 3<sup>e</sup> partie de l'ouvrage. « Les habitants de Nîmes sont bons, affables aux étrangers, complaisants. Ils ne manquent pas d'esprit. Ils sont fort jaloux des monuments antiques que leur ville renferme ». « Le pain dont on use est bon. La viande n'est pas non plus de qualité inférieure.



re. Les vins sont tartareux et fort spiritueux ». Quant au climat de Nîmes, il est en tout point comparable à celui que nous connaissons. Toutes ces remarques constituent la première partie de l'œuvre de Razoux.

La seconde partie est une pharmacopée qui nous révèle le curieux arsenal dont disposait pour soigner ses malades un médecin nîmois de la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, la troisième partie est intitulée : « Tables nosologiques et météorologiques dressées à l'Hôtel-Dieu de Nîmes depuis le 1<sup>er</sup> juin 1757 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1762 ».

Cet Hôtel-Dieu s'élevait à l'emplacement actuel de notre Chambre de Commerce et était tenu par les sœurs hospitalières de Saint-Joseph. Sa clientèle provenait de la troisième classe des Nîmois : pauvres, mendiants, domestiques, étrangers, soldats. Deux médecins et un chirurgien en assuraient le service. L'Hôtel-Dieu n'acceptait ni les femmes en couches ni les enfants en dessous de 3 ans ni les fous ni les épileptiques ni les vénériens ni les malades de la rage.

Razoux voyait en moyenne 2.000 hommes et 450 femmes par an. La mortalité des hommes atteignait 6 % et celle des femmes 12 %. Cette différence s'explique par le nombre important de militaires malades, sujets jeunes, bien constitués, qui faussaient les statistiques.

Quant aux maladies soignées, il s'agissait avant tout de fièvres d'une très grande variété, souvent compliquées de vers intestinaux très nombreux et parfois d'une grandeur incroyable.

Razoux s'est particulièrement intéressé à la variole, à son traitement et nous a laissé le récit de la première inoculation faite à Nîmes, le 15 mai 1757, sur la personne d'un enfant de 4 ans 7 mois, Madeleine Julian.

Après une discussion animée consacrée à cette communication la séance est levée à 18 h. 30.





SEANCE DU 18 NOVEMBRE 1966

La séance est ouverte à 17 heures par M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. ABAUZIT, BERNARDY, DAVE, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Maître Octave HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, Inspecteur LIGNIERES, Pasteur LHERMET, H. de REGIS, J. ROGER, SABLLOU, SESTON, THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMMS, Chanoine THIBON, CHASTANIER.

Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusés* : MM. le Colonel de BALINCOURT, Pasteur BRUNEL, Professeur DUPONT, DOUEL, FLAUGERE, Pasteur LAURIOL, Bâtonnier TAILHADES.

Après avoir approuvé le procès verbal de la dernière séance, l'Académie écoute le compte rendu par M. SESTON du dernier ouvrage : « Jean Racine » de M. l'Inspecteur général PAGANELLI, Ancien Préfet du Gard et Ancien Président de l'Académie.

Mes chers Confrères,

Le petit ouvrage dont nous a fait hommage notre confrère, M. PAGANELLI, est une étude sur Jean Racine, qu'il appelle un essai. — Un essai, c'est-à-dire selon le dictionnaire : « Un ouvrage traitant un sujet que son auteur ne prétend pas épuiser ». Et, de fait, en 60 pages on ne peut, il s'en faut de beaucoup, tout dire sur Racine, mais on peut faire assez de remarques pertinentes pour que le lecteur y trouve intérêt et enrichissement. — M. PAGANELLI présente Racine comme un de ses auteurs préférés, un de ceux avec qui, au cours de sa longue carrière dans l'université, il a



eu des relations quasi quotidiennes. Ce petit ouvrage apparaît donc comme le condensé des réflexions de toute une carrière de savant, de philosophe et d'homme de goût. C'est dire que chaque page et presque chaque phrase de l'ouvrage sont lourdes de pensée.

Essayons d'en dégager l'essentiel.

Le point de départ de la pensée de M. PAGANELLI est que « Racine est un moderne », « ayant le sens du *réel* et le goût *du vivant* ». C'est *l'homme* qui est l'objet de ses soins et de son amour. La passion dont Racine se fait le peintre dans ses tragédies est une passion d'ordre terrestre (je cite) « un amour instinct, primitif ou grossier, voire aberrant ».

Or Racine a été élevé aux petites écoles des Granges, dirigées par les Jansénistes de Port-Royal. Ces Jansénistes qui professent une doctrine religieuse austère et une morale sans compromission sont aussi de fervents admirateurs de la culture antique, grecque en particulier : cette pensée et cette vie grecque que l'on présente comme imprégnée d'une sensualité « poussée jusqu'à l'immoralité ». « Les Messieurs de Port-Royal, dit M. PAGANELLI, aux yeux de qui la beauté ne pouvait masquer la vérité, se sont sans doute demandé, dans un certain trouble, comment concilier leurs admirations, leurs enseignements scolaires, leurs prédilections profanes avec l'austérité de leur foi, de leur morale et de leur théologie ». Et sans doute ont-ils dû finalement se réjouir, car la contradiction entre hellénisme et jansénisme n'est pas irréductible ; en effet dit M. PAGANELLI, « si l'on trouve dans la civilisation grecque pessimisme et immoralisme, le jansénisme n'a rien à craindre de l'hellénisme ; au contraire il a tout à en attendre : l'homme, livré à lui-même ne peut être que mauvais et malheureux ». — Si je comprends bien la pensée de M. PAGANELLI, la civilisation et la pensée grecque seraient l'illustration éclatante de la doctrine janséniste que l'homme n'est rien sans Dieu. — C'est pourquoi (je cite) « rassurés sur le fond et forts de leurs vertus, les jansénistes ont liberté de s'autoriser de cette vertu pour jouir de ce bien aristocratique et esthétique qu'est la beauté d'un chef-d'œuvre,



reflet imparfait, sinon impie, mais reflet légitime de Dieu ».

Racine pouvait donc, sans pécher contre la foi et sans irrévérence à l'égard de ses maîtres jansénistes, se livrer, à travers les sujets de ses tragédies antiques (grecques et romaines), à l'étude de l'homme en proie à la passion.

L'hellénisme l'emportera d'abord chez lui, et ce seront les tragédies profanes de la Thésbaïde à Phèdre — plus tard, après Phèdre « le jansénisme, dit M. PAGANELLI, finira par rester maître de cette âme » — et Racine écrira Esther et Athalie.

Tels sont les prémices de la réflexion de M. PAGANELLI. Désormais il va examiner une à une les tragédies de Racine et les caractériser.

Première idée :

*Esprit géométrique plus esprit de finesse*, telle est la définition de l'Hellénisme — dont Racine est imprégné. A l'esprit de géométrie, Racine doit la lucidité, l'insensibilité voulue avec lesquelles il observe l'homme en proie à ses passions. « Clinicien des passions, dit M. PAGANELLI, il les suit dans leur développement comme des malades en crise. C'est ainsi que la tragédie d'Andromaque est construite sur une notation rigoureuse, quasi scientifique des interférences (le mot est de M. PAGANELLI) qui se produisent entre la coquetterie vertueuse d'Andromaque, la jalousie sauvage d'Hermione et la sombre passion d'Oreste, le désir tour à tour galant et barbare de Pyrrhus ».

Et M. PAGANELLI le démontre par de nombreuses citations ; et il montre du même coup comment l'esprit de finesse et la poésie de l'expression concourent à la mise en valeur des observations psychologiques dues à l'esprit de géométrie.

Cette méthode, Racine l'a appliquée à tous ses héros et héroïnes, tous en proie à la passion de l'amour dans les formes les plus variées que prend cette passion. C'est ce que M. PAGANELLI montre très bien en analysant les caractères des principaux personnages des tragédies. (Je ne le suivrai pas dans tous ces détails pour ne pas trop prolonger ma communication).



Deuxième idée :

Tout le théâtre grec, où Racine a trouvé ses modèles, est dominé par la grande loi inhumaine de la *Fatalité*. Si dans Eschyle, cette fatalité est donnée comme la loi non écrite, immuable à laquelle toute chose et toute créature est soumise de toute éternité, elle perd chez Euripide ce caractère métaphysique pour devenir la fatalité de la passion. Racine adopte cette conception. « Les personnages raciniens, écrit M. PAGANELLI, dans la mesure même où ils sont obsédés n'agissent pas ; ils sont agis ; leur volonté est aliénée — mais conscients de ce mal qui les entraîne, ils en souffrent ». — Ainsi cette conception rejoint les idées jansénistes : l'homme livré à ses passions est mauvais, parce que (je cite) « l'humaine condition dans son ensemble est misérable ». — Mais Racine ne fait que constater le fait ; il ne moralise pas, laissant au lecteur ou au spectateur le soin de juger.

Sur ce point encore, M. PAGANELLI appuie ses assertions sur des citations précises.

Dans le théâtre de Racine, « Esther » et « Athalie » doivent être mises à part. M. PAGANELLI ne s'y arrête pas : Racine a retrouvé la foi de son enfance : « Pour lui, dit notre confrère, l'homme dans le pire et dans le meilleur a perdu sa primauté : Dieu redevient le personnage unique ».

Dans le dernier tiers de son livre, M. PAGANELLI montre (je cite) « que vision psychologique et vision poétique, vérité de l'âme et beauté de la forme se fondent jusqu'à un tel point d'unité et de perfection que les éléments en deviennent à peu près indiscernables ». Et c'est l'occasion pour notre confrère d'évoquer derrière les personnages raciniens, derrière les héroïnes en particulier (et souvent en contraste avec leur charme féminin) les grandes toiles de fond historiques que sont, par exemple, la mer et l'Orient pour Mithridate et la prise de Troie pour Andromaque. — Immenses visions poétiques auxquelles s'ajoutent, pour les pièces bibliques, la vision surnaturelle du monde et de l'histoire dominés par le Dieu d'Israël.

Les quelques pages qui servent de conclusion à son ouvrage, M. PAGANELLI les place dans la ligne



de pensée de Paul Valéry. En exergue en tête de chapitre cette citation : « Un long regard sur le calme des dieux ». M. PAGANELLI, dont la philosophie personnelle est essentiellement rationaliste, écrit :

« Au gré de Racine ainsi qu'au gré de Pascal, l'imagination, prise en elle-même et pour elle-même, ne sera jamais que la folle du logis. Trop sérieux, d'intelligence trop lucide tous deux, ils n'auraient que faire d'une « surréalité » de la pensée et de l'art ; confinés dans les *limites humaines, le réel et la raison*, en dépit de leur infirmité originelle, *conviennent à leur nature, à leur formation, à leur époque*. Ils sont convaincus que nos perspectives demeurent assez étendues, assez ouvertes. (Quittes pour leur part à les dépasser, à les délaissier, afin de regarder au-delà, dans le domaine de la révélation, de la foi). La foi (affirmation personnelle à M. PAGANELLI), cependant ne saurait représenter qu'une haute aspiration ou satisfaction de l'âme, *nullement une recherche intellectuelle se suffisant à elle-même* : de leur côté, les exigences esthétiques *ne peuvent* avoir qu'une valeur profane. C'est dire que pour un Racine, l'imagination courrait risque de s'égarer hors des zones de clarté... (Je complète : Si Racine avait continué à traiter des sujets *sacrés*).

(PAGANELLI : Jean Racine - pages 61-62).

Ainsi, pour M. PAGANELLI, les pièces d'Esther et d'Athalie, bien que chefs-d'œuvre incontestés, en engageant Racine sur la voie de la tragédie sacrée, le conduisaient très probablement à une impasse. — Faisant sienne une remarque de Brunetière selon laquelle « on ne saurait être ensemble chrétien et cartésien », M. PAGANELLI considère que la *logique toute cartésienne* avec laquelle Racine a conduit ses enquêtes sur l'homme et ses passions, n'aurait pu s'exercer sans danger dans ses études de psychologie religieuse (on a le droit de ne pas être de cet avis). Aussi termine-t-il son ouvrage par ces mots : « Jean Racine s'est ressaisi à la fois trop tard et à temps. Nous y avons sans doute perdu, il y a peut-être gagné ». — *Commentons* : Ce « trop tard » exprime-t-il un regret que Racine ait écrit Esther et Athalie au lieu d'autres



tragédies profanes ? Je ne le crois pas, mais cet « à temps » laisse entrevoir la satisfaction de notre confrère que Racine n'ait pas écrit d'autres tragédies sacrées. « Nous y avons sans doute perdu ». Quoi ? D'autres chefs-d'œuvres *profanes* probablement. « Racine y a peut-être gagné ». Pourquoi ? Sans doute parce qu'ainsi il a évité des échecs qui auraient terni sa gloire.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. PAGANELLI est un bon livre, s'il est vrai qu'un bon livre est celui qui vous apporte à la fois la richesse de la pensée et l'agrément de l'expression.

\*\*

M. André NADAL, Président de l'Académie, reçoit ensuite M. René PANET, Conseiller à la Cour, qui doit occuper le fauteuil de M. le Bâtonnier LACOMBE.

Discours de souhait de bienvenue de M. André NADAL.

Monsieur,

En dépit d'une amitié de près d'un demi-siècle, oui je vous dis Monsieur, de ce vocable souffrez-en la froideur. Cela m'est imposé aujourd'hui et pour peu de temps.

Vous avez été élu pour occuper le fauteuil de notre regretté confrère le Bâtonnier LACOMBE, son éloge cela va de soi incombe au récipiendaire, à vous-même, cependant quand le disparu a été près de quarante ans le Secrétaire Perpétuel d'une Compagnie comme la nôtre, je pense que le Président en exercice se doit de rendre un dernier hommage à sa mémoire.

De notre Académie, Emmanuel LACOMBE en fut pourrais-je dire le Président Perpétuel, il en était l'âme. Si par hasard, un de nos vendredi il était absent, ce qui était fort rare, il semblait que la séance ne pouvait vraiment avoir lieu ou tout au moins qu'il



y manquerait, un je ne sais quoi, pour si intéressante, brillante même que pourrait être la communication annoncée.

Ses manières, sa parole, son sourire profond, lumineux et bienveillant, qui décelait une vie intérieure intense faite de savoir et de charité chrétienne, tout faisait de lui un aristocrate de l'esprit et du cœur. Nous l'aimions. Sa présence seule aurait suffi, s'il en avait été besoin, pour apporter entre nous ce bien si précieux : l'entente, l'harmonie.

Monsieur, je ne vous le cache pas, la succession est lourde, vous le savez, mais nous vous avons choisi pour la prendre et ce n'est pas le hasard qui guide notre choix.

Je n'aurais rien d'autre à ajouter si la tradition ne voulait que soient donnés, pour ainsi dire, les motifs, les raisons de ce choix, et pour cela il me faut Monsieur parler de vous.

Faisons comme le Larousse, si vous le voulez bien, commençons par le commencement.

Vous êtes né à Nîmes en 1906 dans la rue Séguier, non loin de l'ancien « *Hôtel de l'Académie* » qu'avait légué à notre Compagnie son Secrétaire Perpétuel d'alors, Séguier lui-même, le Savant Archéologue dont le grand portrait est ici dans notre salle des séances.

Vous aviez cinq ans quand votre père est nommé chef de gare du Pont du Gard. L'école est à un kilomètre, vous ne pouvez vous y rendre ; à cinq ans qu'iriez-vous y faire d'ailleurs ? Il vaut mieux gambader auprès du célèbre monument, parmi les touffes de lavande et de thym, dans cette garrigue olfactive, cette pauvre riche de mille riens, sous le soleil et le ciel bieu. Vous y cherchiez me disiez-vous un jour les asperges sauvages, et je suis persuadé que vous étiez là vraiment à la bonne école, car tout jeune vous deviez exercer l'esprit de recherche et celui d'attention ; pour quelques asperges cueillies vous pouviez avoir en effet, si vous n'y preniez garde, les doigts ensanglantés pour le reste de la journée ; vous appreniez déjà que rien ne s'acquiert et j'ajoute ne devrait jamais s'acquérir sans peine, que toute récompense ne doit ou ne devrait venir qu'après une difficulté vaincue.



« Je n'aime pas, dit *Alain*, qu'on donne à l'enfant la noix épluchée ». Et *Gœthe* : « Ce que tu hérites de tes parents, acquiers-le pour le posséder ».

Le hasard des nominations de votre père fit que par la suite, vous avez fréquenté plusieurs écoles ou collèges de notre département avant de venir à Nîmes et d'entrer en 1923 à Saint-Stanislas en classe de Première, puis de Philosophie où vous eûtes comme professeurs nos confrères Mgr HOMS et le Chanoine THIBON. En 1925 vous êtes à Montpellier, étudiant à la Faculté de Droit et à la Faculté des Lettres. Trois ans plus tard vous êtes licencié en droit et licencié d'italien ; vous obtenez le diplôme des Hautes Etudes Pénales. Enfin en janvier 1931 vous soutenez votre thèse de Doctorat en Droit : « *De la Responsabilité Civile des Automobilistes* », la mention « Très bien » vous est accordée.

Malgré les 35 ans qui nous séparent de la date de la soutenance, le sujet de la thèse est de toute actualité et l'ensemble n'est guère dépassé, aussi je me permettrai d'y revenir.

En juillet 1930 vous prêtez serment comme Avocat stagiaire à la Cour d'Appel de Nîmes et en octobre de la même année, vous êtes Attaché au Parquet Général.

C'est en janvier 1932 que vous présentez le Concours de la Magistrature où vous êtes reçu un des premiers, ce qui vous a valu d'être proposé comme Attaché au Ministère de la Justice, poste que vous refusez pour rester dans le Midi : entre d'une part la Chancellerie et la Capitale, de l'autre le Soleil et les cigales pas d'hésitation.

Vous êtes successivement *juge suppléant* à Nîmes et *Substitut* à Carpentras, vous faites là l'apprentissage de votre carrière. Vous allez commencer à affirmer votre personnalité.

Au bon sens toujours en éveil, à l'esprit de justice vous allez joindre l'esprit de fermeté, de décision. A la connaissance du droit acquise en Faculté, vous allez associer ce qu'on acquiert plus difficilement, le *sens juridique*, que vous ne cesserez d'aiguiser, d'affiner.



Aussi dès 1940 vous êtes *chef de service*, Procureur de la République à Mende, aux moments graves de la guerre, de l'occupation, de la libération.

Il fallait pas mal de courage à cette époque pour exercer certaines fonctions publiques : la Magistrature, l'Enseignement étaient de celles-là.

Durant ces tristes années vous avez su, à la tête d'un Parquet prendre vos responsabilités ; vous étiez encore *célibataire*, mais avec la paix revenue la *récompense* vous attendait : votre mariage.

Et deux ans plus tard votre nomination de *Procureur de la République à Tournon* coïncidera avec la naissance de votre second garçon.

Vous ferez un long séjour dans la ville du Cardinal François de Tournon qui fût Président du Colloque de Poissy et à qui on doit le splendide lycée où enseigna Mallarmé.

Chaque fois qu'au cours de nos conversations vous me parliez de Tournon, c'était toujours pour m'en dire du bien et chaque fois aussi nous ne manquions de prononcer le nom de Mallarmé.

Et pourtant le poète *d'Hérodiade* et de *l'Après-Midi d'un Faune* ne garda pas comme vous le même souvenir ému de la cité rhodanienne.

Bien que Mallarmé ait pu écrire : « *C'est là, que j'ai rêvé ma vie entière* », on ne peut s'empêcher de penser, non sans tristesse, que c'est là aussi qu'il fit ses débuts dans son métier de professeur, lequel devint bientôt un supplice quotidien. Sa voix féminine, ses manières trop raffinées, son état de rêve dans lequel il devait souvent se trouver, tout cela n'était pas fait pour maintenir la discipline d'une classe. Dès Tournon ce fut l'enfer et ce le fut toute sa vie, à Besançon, en Avignon, à Paris aux Lycées Condorcet et Janson de Saily, au Collège Rollin enfin, à quelques pas de son domicile de la Rue de Rome où se tinrent *ses fameux mardi littéraires*.

La République ne se serait-elle pas honorée en lui offrant une chaire au Collège de France ?

Dans la semaine c'est le Maître bafoué par ses potaches, mal noté par l'administration, le mardi soir c'est le Maître dans une cérémonie presque religieuse entouré au cours des années par ses disciples et



ses amis : Villiers de l'Isle-Adam, Paul Fort, Verhaeren, Maeterlinck, Edouard Dujardin, Verlaine quelquefois, Maurice Barrès, Henri de Régnier, Vielé-Griffin, Gustave Kahn, René Ghil, Jules Laforgue, Laurent Tailhade, Alfred Jarry, Camille Mauclair, Debussy, Oscar Wilde, Pierre Louys, Claudel, Gide, Valéry.

Soirées qu'évoquera un jour avec bonheur *Henri de Régnier* dans un sonnet à l'adresse de Valéry.

Celui chez qui nous nous connûmes,  
Cher poète, Paul Valéry,  
A son exemple nous apprit  
Le culte de l'encre et des plumes.

Dédaignant tomes et volumes  
Où la main au hasard écrit,  
Les richesses de ton esprit  
Au vers rare, tu les résumes.

O toi qui sus unir si bien,  
Mariage racinien,  
Hérodiade avec le Faune,

Souviens-toi de ce temps charmé  
Où la chaise valait un trône  
Aux beaux mardis de Mallarmé.

Mais vous Monsieur, à Tournon, à l'inverse de Mallarmé vous y avez passé huit des plus belles années de votre vie, vous n'en êtes parti que pour revenir définitivement dans votre ville natale, vous avez alors laissé pour la robe rouge la toque aux deux galons d'argent.

Depuis votre première nomination comme Attaché au Parquet de Nîmes, nombreuses sont les marches que vous avez gravies du « *Cursus Honorum* ».

Vous êtes promu dans l'*Ordre de la Légion d'Honneur* et à cette occasion le Premier Président Masson a pu dire de vous : « Votre autorité, votre souci de l'impartialité vous ont fait désigner comme Président des Assises, tâche malaisée parfois où il est nécessaire pour diriger les débats de garder son calme, sa



pondération et de placer au dessus de tout le respect dû à la loi.

Dans un procès récent qui amena à notre Palais la foule des auditeurs attentifs, alors qu'à la barre se trouvaient assemblés la cohorte des avocats d'assises les plus en renom de France, vous avez montré par votre calme et votre ferme impartialité que la Justice sereine, ennemie des éclats tapageurs, savait garder sa dignité.

Votre rôle en ces circonstances fut unanimement apprécié et tous les membres du jury vous ont rendu hommage dans une adresse qui nous fut envoyée ».

\*\*

Le moment est venu, je crois, de parler de votre thèse, « *de la responsabilité civile des automobilistes* ». Le sujet, ainsi que je l'ai dit, étant de toute actualité et les conclusions à peine dépassées de nos jours.

« *Le Code Napoléon*, dites vous d'entrée, ne pouvait prévoir ni l'invention, ni le développement de l'automobile. Rien d'étonnant dès lors que ses textes ne soient plus adaptés aux situations nouvelles. C'est le *législateur* qui eut dû intervenir.

Devant sa carence la jurisprudence a dû essayer d'après l'heureuse expression du Doyen Morin de « verser du vin nouveau dans les vieilles outres ».

Et Monsieur soulignant que l'automobile merveilleux instrument de transport est aussi génératrice de nombreux accidents vous posez nettement la question : « *Comment réparer les conséquences de ces accidents ?* ».

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la jurisprudence appliquait avec unanimité aux accidents causés par les *choses inanimées* l'article 1382 du Code Civil ainsi conçu : Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par *la faute* duquel il est arrivé à le réparer.

*Conséquence* : La victime devait prouver la faute de l'auteur de l'accident.

Les juriconsultes chevronnés ne pouvaient dissocier l'idée de *réparation* de celle de la *faute prouvée*.

Malheureusement dans bien des cas *la preuve ne pouvait être rapportée*, pas de témoins, pas de tra-



ces matérielles, victime tuée sur le coup, contradiction totale entre la thèse de l'auteur de l'accident et celle de la victime etc.

D'où la *nécessité d'une réforme*.

Le premier pas a été fait par le Conseil d'Etat, arrêt du 21 juin 1895 reconnaissant *la responsabilité du propriétaire d'une machine par le seul fait de sa détention*.

C'est ainsi que l'on s'aperçut que l'article 1384 du Code Civil qui déclare que « *l'on est responsable des choses dont on a la garde* » pouvait apporter la solution recherchée, créant ainsi une *présomption de responsabilité* à l'encontre du *gardien* de la chose, la garde impliquant *la surveillance* ; le *dommage* causé faisant présumer *un défaut de surveillance ou de maîtrise*.

La jurisprudence était cependant *contradictoire*. Certaines décisions refusaient notamment d'appliquer l'article 1384 du Code Civil lorsque *la chose inanimée* était *actionnée* par la main de l'homme. Certains voulaient en limiter l'application aux choses inanimées dangereuses.

C'est dans ces conditions qu'est intervenu le fameux arrêt des *Chambres Réunies de la Cour de Cassation* du 13 février 1930, arrêt se rattachant aux trois idées suivantes :

1°) La Cour de Cassation ne distingue plus, lors d'un accident occasionné par une automobile, si celle-ci était ou non actionnée par la main de l'homme, la présomption de l'article 1384, alinéa premier, s'appliquant dans tous les cas.

2°) La Cour de Cassation entend appliquer l'article 1384, alinéa premier, à toutes les choses inanimées en général, dangereuses ou non, mobilières ou immobilières.

3°) La Cour de Cassation voit dans l'article 1384, alinéa premier, *une présomption de responsabilité et non une présomption de faute*.

Cette jurisprudence critiquée à ses débuts par les traditionnalistes de la notion de responsabilité fondée uniquement sur *l'idée de faute* a été finalement adoptée par l'ensemble de la jurisprudence et l'est encore à l'heure actuelle.



En vertu des dispositions de l'article 1384 du Code Civil *tout auteur d'accident est présumé responsable* et tenu de réparer les conséquences directes dommageables de l'accident qu'il a causé *à moins qu'il ne prouve* (ce n'est plus à la victime à fournir la preuve comme dans l'article 1382), *à moins qu'il ne prouve* que l'accident est dû : à la faute de la victime, à un cas fortuit de force majeure ou encore à un fait étranger qui ne lui est pas imputable.

Bien entendu l'article 1382 du Code Civil garde toute sa portée lorsque *la preuve de la faute* peut être établie, en d'autres termes, on n'a recours à l'article 1384 que lorsque l'article 1382 ne peut être appliqué.

Et Monsieur enfin de votre étude, vous donnez quelques cas particuliers curieux, par exemple le cas de *collisions de deux véhicules* si les *fautes respectives ne peuvent être établies*, l'article 1384 aura pour conséquence de faire indemniser l'intégralité des dommages causés à *chaque conducteur*, par l'autre *conducteur*, d'où protestations bien entendu, des Compagnies d'Assurances qui se voient contraintes de payer deux fois !

Il serait nécessaire qu'un texte de loi, qui je crois, n'existe pas encore de nos jours, intervienne pour faire le point.

Deux autres cas intéressants que vous signalez sont : *l'un*, celui de *l'automobile volée*, le propriétaire n'est pas responsable en cas d'accident car *il a perdu la garde* de son véhicule, *l'autre* cas celui du *transport bénévole* où l'article 1384 ne peut s'appliquer, *la victime* devant rapporter *la preuve d'une faute* du conducteur, c'est l'article 1382 ; encore qu'une jurisprudence récente semble s'orienter vers une *présomption* même en ce cas.

Tel est, je pense *l'essentiel de votre travail*, en raccourci manifeste bien sûr, et je pense aussi, comme vous sans doute aujourd'hui, que le problème est plus que jamais posé avec une très grande acuité et qu'il ne sera pas de trop de la sagacité du législateur et de celle conjuguée du juriste pour le résoudre et le mener à bien.

\*\*

Tout en travaillant à votre thèse de doctorat,



vous vous occupiez à Montpellier de questions littéraires, vous avez, entre autres, fondé la revue « *Le Nouveau Languedoc* » avec des amis, en particulier M. Gal actuellement Président de Chambre à Nîmes. Le périodique est écrit en Langue d'Oc et de tendance félibréenne et cela va de soi les fondateurs vous étiez au nombre de 7, la jeunesse a toutes les audaces, les fondateurs du Félibrige en 1854 avec *Mistral* n'étaient-ils pas au nombre de 7, et 7 lettres ne composent-elles pas le nom même de *Mistral* ?

Quelques années avant vous, étudiants nous fondions nous aussi à Nîmes non une revue, mais une Société Littéraire, au nom tiré de la « *Coupo Santo* » « *Lis Estrambord* » et nous étions les fondateurs également au nombre de 7, n'est-ce pas ?

Vous collaborez, Monsieur à Montpellier à la revue le « *Midi Vinicole* » avec Jean Valéry, fils du Doyen de la Faculté de Droit, Jules Valéry, frère aîné du poète.

Dans un poème en prose intitulé : « *Nage* », Paul Valéry écrit d'attaque : « Il me semble que je me retrouve et me reconnaisse à cette eau universelle. Je ne connais rien aux moissons, aux vendanges. Rien pour moi dans les Géorgiques. Mais se jeter dans la masse et le mouvement etc ».

« *Rien pour moi dans les Géorgiques* », Jean Valéry n'a pas hérité de son oncle ; des Géorgiques il connaît et aime tout au moins le second chant, les Vendanges ; il va sur les marchés, examine les transactions, sonde la tendance des cours, discute des divers cépages et de la vinification, de la Bourse même souvent il téléphone les résultats de ses observations au bureau de la revue « *Le Midi Vinicole* » et vous Monsieur vous vous occupez de la correspondance, de la mise en page du journal, de la réception des articles et chroniques sur les vins et les cours pratiqués.

Et puis, disons-le, vous vous enthousiasmez en même temps pour la « *Bouvine* », vous ne manquez et ne manquez plus tard une seule Corrida, depuis la première de Pâques jusqu'à celle des Vendanges. On ne peut certes, dire que ces grands spectacles sont



pour la morale un exemple ni pour l'esprit un enrichissement, cependant ils sont loin d'être dépourvus d'art et enfin nous sommes à Nîmes, Monsieur et vous êtes nîmois.

\*\*

Je passerai sous silence *les discours* que vous avez été tenu de prononcer au cours de votre carrière dans certaines circonstances où vous représentiez la Cour ou le Parquet.

Il me faut toutefois parler de celui qu'en septembre 57 sur la proposition de *M. le Premier Président Pérégnaud* vous avez fait sur *Rabaut-Saint-Etienne* à l'Audience Solennelle de Rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes. Il me faut en parler parce que d'abord il s'agit là non d'un discours après boire, mais d'un travail sérieux et ensuite qu'il est question d'un de nos plus grands compatriotes.

C'est en toute objectivité que vous étudiez, selon vos propres termes, *cette grande figure révolutionnaire trop ignorée Rabaut-Saint-Etienne*.

« Tous, dites-vous, quelles que soient nos opinions politiques et nos convictions religieuses, nous ne pouvons qu'exprimer notre admiration devant la courageuse abnégation et l'exceptionnelle valeur morale de cet homme qui n'a jamais dévié de la ligne qu'il regardait comme celle du bien, de la justice et de la vérité ».

Après avoir rappelé la situation des protestants dans notre pays au XVIII<sup>e</sup> siècle : *exercice du culte et emplois publics interdits, absence d'état civil*, après avoir indiqué qu'à la mort de Louis XIV il y eut non adoucissement mais aggravation de la politique intolérante avec l'édit de 1724 signé par Louis XV, vous montrez Monsieur comment peu à peu sous l'influence des philosophes, d'hommes d'état libéraux et aussi du peuple lui-même, on a pu arriver à l'Edit de Tolérance de 1787 et vous montrez quel fut le rôle immense, considérable joué par Rabaut-Saint-Etienne.

Rabaut-Saint-Etienne disciple de Court de Gébelin, ami de Boissy d'Anglas doué d'une *chaude et onctueuse éloquence* nourrie de l'esprit des livres sacrés, Rabaut-Saint-Etienne plus que nul autre a su



porter haut les revendications en faveur de la justice et de la liberté.

Entrant dans *l'arène politique* afin d'avoir plus large audience encore il est élu *député du Tiers* aux Etats Généraux, il est au premier rang dans la Salle du Jeu de Paume et aussi dans la célèbre esquisse de *David*, serrant la main en signe de réconciliation au *Chartreux Dom Gerle* et à *l'Evêque Grégoire* lequel devait proposer le 4 Août l'abolition du droit d'aînesse.

Rabaut-Saint-Etienne accède au suprême honneur, à la *Présidence de l'Assemblée Constituante*, puis devient membre de la Convention où ses sentiments de justice et de pondération feront qu'il s'élancera le 28 décembre 1792 à la Tribune de l'Assemblée pour s'insurger contre le droit dont veut s'arroger la Convention de s'ériger en Tribunal pour juger Louis XVI. C'est ce jour là qu'il s'écrie : « Une assemblée doit se respecter assez pour ne pas se porter juge d'un homme qu'elle a condamné d'avance ». Comme on le sait la Convention ne l'a pas suivi dans ses arguments, alors Rabaut-Saint-Etienne se prononce pour la simple détention et le bannissement du roi ; la peine de mort décrétée il essaya enfin d'obtenir un sursis d'exécution.

Le Parti Girondin bien que menacé a encore la force de porter Rabaut-Saint-Etienne à *la Présidence de la Convention*, triomphant de Danton que lui opposait la Montagne.

Toutefois quelques mois seulement suffiront pour la défaite des Girondins et Rabaut-Saint-Etienne sera un des premiers dont Fouquier-Tinville signera l'ordre d'exécution.

Ainsi que vous l'indiquez justement, la Convention se repentant par la suite, rendit un éclatant hommage à notre illustre concitoyen et décida que ses écrits seraient imprimés aux frais de la République.

Monsieur votre *beau discours* sur Rabaut-Saint-Etienne, dont ie viens de donner un *bref aperçu*, remonte à l'année qui suivit votre nomination de Conseiller à la Cour ; vous voilà donc depuis *dix ans déjà*



Magistrat du second degré dans la ville qui vous a vu naître et pendant ces dix ans vous avez su gagner l'estime et l'amitié de vos compatriotes. Vous l'avez su gagner par votre cordialité naturelle, votre servabilité, votre bienveillante courtoisie, aussi l'Association de la Presse Nimoise vous a-t-elle choisi pour son « Prix Orange » 65, choix des plus heureux dont tous vos amis se sont réjouis.

D'autres raisons ont fait que l'Académie de Nîmes vous a choisi à son tour pour être un de ses 36 membres.

Hier c'était le prix de bonne camaraderie qui vous était accordé, aujourd'hui c'est celui d'excellence. Vous êtes comblé.

Vous allez désormais siéger parmi nous et participer à nos travaux.

On demandait un jour à Jean Cocteau quel était son passe-temps favori et le poète aussitôt de répondre : « *Le travail bien sûr* ».

Je ne sais Monsieur si vous partagez *pleinement* là-dessus le sentiment de Cocteau mais ce que je sais toutefois c'est que vous aurez à cœur par votre savoir, votre culture, votre apport intellectuel, d'intéresser vos confrères et de contribuer en même temps par là, au renom de notre Compagnie.

\*\*

Monsieur PANET répond en ces termes.

Monsieur le Président,  
Messieurs,

Tout à l'heure, en franchissant le seuil de cette maison dans laquelle vous voulez bien m'accueillir si cordialement, je ne pouvais m'empêcher de penser à ce doge de VENISE qui, promené à travers les splendeurs de VERSAILLES, s'étonnait surtout de s'y voir.

Cet étonnement ne doit cependant pas me faire oublier que j'ai tout d'abord un devoir à remplir : vous remercier et vous dire combien j'ai été vivement touché, alors que tant d'autres choix s'offraient à vous, de la distinction dont il vous a plu de m'honorer.



Il m'a déjà été donné, aimablement invité par l'un d'entre vous, d'assister à une séance de réception et d'entendre le récipiendaire proclamer son indignité d'être appelé à siéger dans une aussi Illustre Compagnie.

Je considérais qu'il s'agissait, en fait, d'une formule de style imposée par la bienséance, le nouvel Académicien méritant amplement le choix de ses Confrères.

Que n'en est-il de même aujourd'hui ? Et combien sont trompeuses les apparences !

Vous êtes, Monsieur le Président, imprégné de sciences et mathématicien dans l'âme, mais vous êtes aussi, un très fin lettré et un amoureux de la Poésie pure, parfois enfermée dans des palais de diamants inaccessibles aux profanes. Vous avez su en percer tous les secrets et boire à la coupe sacrée. En auriez-vous été à ce point éniévré ou « dépravé », comme semblait s'en féliciter Paul Valéry dans la dédicace quelque peu malicieuse tracée à votre intention sur un de ses livres pour en avoir oublié aujourd'hui les effets déformants de ce prisme que l'on appelle l'amitié.

Vous avez tracé de moi un portrait dans lequel je ne me suis guère reconnu, et par là même, vous m'avez beaucoup inquiété. Certains de vos Confrères me connaissent de longue date ; leur désillusion ne sera pas trop grande, mais vos autres Confrères ? Pourquoi leur préparer des lendemains qui ne chanteront point ?

Je pourrais, en effet, reprendre à mon compte, ces paroles pleines de sagesse de l'un de vos illustres Confrères non résidant, Magistrat et philosophe, l'Avocat Général au Parlement de Grenoble, SERVANT :

« A 20 ans, je fus convaincu que j'avais du talent. A 40, j'en doutais. A 50, je commençais à n'en rien croire. J'ai maintenant 60 ans et je suis sûr de mon fait ».

Messieurs, j'ai eu moi-même 60 ans le 18 juin dernier.

Si je suis fier et heureux de l'honneur qui m'est fait, de prendre place en votre compagnie, c'est surtout à la pensée de l'enrichissement dont je vais bé-



néficier et des grandes joies que je vais y goûter par l'esprit et par le cœur.

Mais moi-même que vous apporterai-je ?

« C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait », soutenait RIVAROL, « encore faudrait-il ne pas en abuser ». J'ai conscience de l'avantage, j'en redoute l'abus.

Oh ; sans doute, — comme le disait récemment avec esprit — votre distingué Confrère et mon ancien Maître, Monsieur le Chanoine THIBON, dont j'ai malheureusement détruit certains de ses « nombreux manuscrits à l'encre rouge », — pour reprendre ses propres termes — et qui devaient être copieux en ce qui me concerne, car je fus un bien piètre élève de mathématiques — sans doute ai-je moi-même rédigé de nombreux écrits qui demeurent couchés sur les registres des Greffes de nos tribunaux ou Cours d'Appel, sans doute ai-je prononcé de nombreux réquisitoires à l'époque où j'avais l'honneur d'occuper les fonctions de Ministère Public, mais tout cela le fut ou l'est encore dans un « jargon » que l'Académie ne saurait encourager.

Je sais que de mauvais esprits — n'appartenant point, cela va sans dire, à votre Compagnie — suggèreraient volontiers, que les occupations d'un magistrat, surtout d'un magistrat du siège, devraient lui laisser suffisamment de loisirs pour lui permettre de s'adonner à quelque violon d'Ingres et par là même cultiver les belles lettres.

Vous pouvez les détromper ; ces heureux temps sont révolus et s'il est vrai — pour ma part, je crois que ce n'est qu'une légende — qu'un de mes anciens collègues ait pu dire un jour : « Le poste de Conseiller à la Cour serait merveilleux s'il n'y avait pas les audiences », je reprendrais volontiers cette boutade aujourd'hui en déclarant : « Le poste de Conseiller serait merveilleux s'il n'y avait que des audiences ».

La Magistrature aussi a dû faire son « Aggiornamento » : les notions de rendement et de statistique y sont à l'ordre du jour sans que l'on se préoccupe parfois de savoir si on laisse aux juges le temps de réfléchir et de chercher.



Je ne peux vous faire qu'une promesse, Messieurs, celle de me montrer fidèle à votre tradition de bienveillance de pensée qui est le charme du commerce académique, charme que j'ai déjà apprécié de longue date, et je vais sans doute vous étonner en vous apprenant que ce n'est pas la première fois que j'ai l'honneur d'occuper un de ces fauteuils.

Le 29 Mars 1932, l'Académie de Nîmes se réunissait en séance exceptionnelle à l'occasion du Congrès Guillaume BUDE qui se tenait dans notre Ville. Monsieur le Président Gaston DOMERGUE et Monsieur Louis BERTRAND de l'Académie Française honoraient cette Réunion de leurs présences. J'avais moi-même l'honneur d'y assister, grâce à l'aimable invitation d'un de vos anciens Confrères qui m'accordait son amitié.

J'avais pris place discrètement sur l'une des chaises réservées au public, trop heureux des joies qui m'étaient promises.

Le hasard fit que cette place fut située derrière le fauteuil réservé à Louis BERTRAND. Lorsque celui-ci, dont vous connaissez la corpulence, voulut s'asseoir, il ne put y parvenir, le fauteuil n'était pas aux dimensions de son auguste personne. Il se retourna et me pria de lui céder ma modeste chaise, m'abandonnant le fauteuil qui lui était destiné.

Je ne vis dans cet incident, je vous l'assure, aucun signe prémonitoire de l'honneur qui m'échoit aujourd'hui.

Honneur redoutable, qui me fait succéder à votre éminent et regretté Confrère, le Bâtonnier Emmanuel LACOMBE, je dis bien succéder, il ne saurait être question de le remplacer.

M. le Bâtonnier LACOMBE naît à Bagnols-sur-Cèze en juin 1879. — Rien ne laisse alors prévoir l'essor économique que nous connaissons de nos jours à ce chef-lieu de canton.

Son père, Industriel de la soie, a su s'attirer l'estime de ses concitoyens qui l'ont élu à la tête de la Municipalité, et qui, après sa mort, donneront son nom à un boulevard de la Cité.

Monsieur le Bâtonnier LACOMBE restera toujours fidèle à ses souvenirs d'enfance, à sa ville na-



tale, aux traditions chrétiennes de sa famille.

Il fait de solides études classiques au Collège Saint-Joseph d'Avignon, s'émerveille de la fréquentation des Grands Auteurs et devient familier des œuvres magistrales.

Bachelier, il part pour Paris chez son oncle et s'inscrit tout à la fois à la Faculté de Droit et à l'École des Sciences Politiques.

Licencié, puis Docteur en Droit, après avoir soutenu une thèse remarquée sur les origines économiques de la sériciculture dans laquelle, il posait avec inquiétude le problème de l'avenir de cette industrie. Maître LACOMBE revient à Nîmes et s'inscrit au Barreau en 1904.

En 1906, il épouse une demoiselle MOUNIER de Saint-Gilles, dont il aura trois filles et un garçon qui perpétuent les solides traditions familiales.

Interrompue seulement pendant la grande guerre 1914-1918, à laquelle il participe avec le 120<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en qualité de chef de convois, parcourant jour et nuit la « Voie Sacrée » pour apporter des renforts aux combattants de Verdun, sa vie, toute entière, va se dérouler avec une rectitude que rien ne brise, que rien ne dévie, que rien ne trouble. Vie simple et unie, toute empreinte de charité et de témoignage de sa foi chrétienne.

En accord avec ses aptitudes et son dévouement, un vaste champ d'action s'offre à lui dès ses débuts au Barreau. Mais il ne s'écartera jamais du serment qu'il a prêté en revêtant la toge pour la première fois. Peu soucieux d'une quelconque publicité tapageuse, il travaille dans le silence de son cabinet ; il conseille, sait faire un choix dans les causes qui lui sont offertes. Par contre, il ne ménage ni son temps, ni ses forces pour défendre ce qu'il croit être juste et le succès récompense ses efforts.

Cependant, les luttes du prétoire ne paraissent ne l'avoir jamais passionné, encore qu'avec une affection toute particulière, ses Pairs l'aient élu au Bâtonnat, suprême consécration.

Lorsque sa santé ne lui permet plus de poursuivre sa profession, Avocat Honoraire, il n'en continue pas moins à témoigner de son dévouement et accepte de



présider le Bureau d'Assistance Judiciaire. Sa bonté, sa générosité, trouvent encore à s'exprimer comme assesseur au tribunal pour enfants et adolescents. La Croix du Mérite Social viendra récompenser cet inlassable dévouement.

Charité, générosité, bonté, humilité, ferveur dans sa foi, j'allais dire Sainteté, telle est la vie du Bâtonnier LACOMBE.

Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul, dont il fut le Président Départemental, Orphelinat de Courbessac, Président de la Société des Jardins Ouvriers, Conseil de nombreux Couvents et Collèges Libres, Président du Comité de l'Art Chrétien, Administrateur de la Caisse d'Épargne, partout où le seul titre demandé est le dévouement, le Bâtonnier LACOMBE répond présent.

Je le revois encore, chaque année, le jour du Jeudi Saint à une époque pas très éloignée où se pratiquait la visite des réposoirs dans nos églises, assis derrière le plateau des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ou de l'Orphelinat de Courbessac, — délaissant ses dossiers — pour tendre la main pour les pauvres et les orphelins.

Témoin de sa foi, il l'est par son exemple, il l'est par son action.

Je m'excuse d'évoquer ici une page fâcheuse de l'histoire de notre III<sup>ème</sup> République, mais la passer sous silence, serait trahir la mémoire de votre regretté Confrère.

Après les élections législatives de 1924, et l'arrivée au pouvoir de ce que l'on appelait alors le « cartel des gauches », des craintes sérieuses se faisaient jour sur le sort réservé aux Congrégations Religieuses dont certains membres. — exilés — avaient cependant courageusement répondu à l'appel de la mère Patrie en 1914 et versé leur sang pour Elle.

Dans toute la France, sous l'égide du Père DONCŒUR, de l'Abbé BERGER et de nombreux Prélats, s'était organisée une campagne de protestations. Des affiches étaient placardées sur les murs de la Cité. « Nous ne partiront pas ». « Oui, comme toi, nous resterons », et l'affiche représentait trois religieux, (l'un se soutenant avec des béquilles, tous trois la poi-



trine constellée de décorations), qui en faisaient le serment sur la tombe de l'un des leurs.

Le Bâtonnier LACOMBE ne pouvait rester insensible à ce vaste mouvement.

Malgré ses multiples occupations et avec vous — Monseigneur — qui n'étiez alors que l'Abbé HOMS, Professeur de Philosophie au Collège Saint-Stanislas, il entreprit une série de conférences à travers le département sous l'égide de l'Union des Prêtres anciens combattants.

Commencées à Nîmes à la Salle Saint-Pierre en novembre 1924, ces conférences devaient se répéter au Vigan, Uzès et autres localités de moindre importance. M<sup>e</sup> LACOMBE traitant plus spécialement de « l'Intangibilité des Lois Laïques » et proclamant que « celui qui fait la Loi peut la modifier, et que quand une Loi est ridicule, il faut que le ridicule cesse avec elle », tandis que vous-même, Monseigneur — avec cette arme redoutable qui s'appelle l'ironie et en phrases cinglantes, — vous attachiez au « caractère injuste de ces Lois ».

Je me souviens, étant votre élève de Philosophie cette année là, d'avoir personnellement assisté à une de ces conférences à la Salle Saint-Pierre.

J'entends encore le Bâtonnier LACOMBE, cet homme si calme et si pacifique, ne pas hésiter à s'écrier : « Nous sommes des catholiques paisibles, nous ne demandons qu'à continuer à servir notre pays avec la sincérité et le dévouement dont nous avons fait preuve, mais nous ne supporterons pas que des Institutions Catholiques ne puissent pas vivre librement sur la terre que leurs membres ont arrosé de leur sang ».

On ne saurait s'étonner que ce soit principalement vers l'étude des questions sociales et économiques que le Bâtonnier LACOMBE ait dirigé son activité.

C'est la « Revue Catholique des Institutions et du Droit » qui publie successivement sous sa signature, « Le Play et sa Méthode » — janvier 1909 — « Les enseignements de Le Play » — juin 1910 — c'est la « Revue de l'Action Populaire » — Série Sociale — qui consacre deux mémoires entiers à ce sujet plein d'ac-



tualité traité de mains de Maître — « Le Socialisme Agraire existe-t-il ? ». L'agrément du style nous fait oublier la gravité du sujet traité. Ce sera encore, un peu plus tard, la publication d'un ouvrage intitulé « Elément d'un programme social Catholique ».

« L'Ecole Sociale Catholique, écrivait l'auteur, — peut seule dans la confusion contemporaine — dresser un plan harmonieux, pratique, obéissant à des idées directrices dont les conséquences écartent les rêves dangereux de la démagogie et les obstacles d'un conservatisme étroit ». Le repos dominical, la nécessité d'une augmentation de la natalité, l'organisation professionnelle, le syndicat professionnel, tels sont les thèmes essentiels abordés dans cet ouvrage, qui, évidemment, a perdu, de son intérêt, à l'heure actuelle, la plupart des revendications de l'époque ayant été satisfaites depuis.

Votre Académie ne pouvait que s'honorer en élisant le 7 juillet 1922, Monsieur le Bâtonnier LACOMBE parmi ses membres résidants, succédant ainsi à Monsieur du VILLEPERDRIX.

Ce que fut l'Académicien, vous le savez mieux que moi-même, vous qui avez voulu récompenser son dévouement à votre illustre Compagnie en l'élevant avec une sorte de vénération à la Présidence, et au Secrétariat Perpétuel en 1926, charge qu'il occupera pendant près de 40 ans, jusqu'à l'heure où sa main se refusera à tenir plus longtemps la plume.

Vous savez avec quelle exactitude et fidélité, il assistait à toutes vos séances et avec quelle minutie il en faisait le compte rendu. Toujours attentif, modeste, discret, ses communications furent multiples et variées, toujours solides et sérieuses, leur nombre m'obligera à faire un choix parmi les plus importantes.

Mais, c'était un véritable historien doublé d'un romancier que vous aviez élu.

Dès 1902, avant même son inscription au Barreau, Maître LACOMBE publiait une plaquette sur « un Homme d'Esprit au XVIIIème siècle — RIVAROL ».

« Ce spirituel philosophe sut se faire longtemps désirer — écrit Maître LACOMBE — paresse ou scrupule littéraire, l'un et l'autre peut-être. Personnifica-



tion d'un siècle changeant et mobile, siècle de littérateurs de salons, de politiques de coulisses, s'essayant à tous les genres, ne s'adonnant à aucun, il passait pour un homme charmant, et lorsque dans une réunion on annonçait Monsieur RIVAROL y sera, cela suffisait à attirer du monde ».

Après avoir noté sa naissance à Bagnols le 26 juin 1753, Maître LACOMBE retrace certes la vie de l'homme d'esprit, mais il s'attache surtout à démontrer que RIVAROL fut également un penseur profond, un philosophe et un grand politique, n'hésitant pas à prendre un poste de combat en raison des graves événements de l'époque, s'efforçant par ailleurs de ramener la Révolution à des idées plus sages et de réconcilier la Nation et le Roi.

Tâche bien difficile et qui ayant échoué, l'obligea à se retirer à Bruxelles, où il retrouva dans les salons, les mêmes succès qu'autrefois à Paris.

Après un exil à Londres puis à Hambourg, se consacrant à nouveau à la littérature et la philosophie il mourut à Berlin le 11 avril 1801.

En 1924, le romancier se révélait par un délicieux ouvrage « La Promesse de Dascie », roman qui, édité chez les éditeurs associés, portait sur sa ceinture vert espérance cette belle parole de Léon GAUTHIER « L'heure est peut-être venue d'être plus chevalier que jamais ».

« Ils sont innombrables, dans notre jolie France, les châteaux forts ruinés. Cendres du passé, leurs pierres blanches, blanchissent les tertres des collines. Le voyageur les admire, le touriste les atteint, l'archéologue les classe. Les uns et les autres les tiennent pour morts. Erreur ! Tâchez leurs pans de murs; ils sont encore chauds, chauds de la vie ardente du passé. J'en connais un, il dresse sa silhouette aux confins des Cévennes et de la Provence. Depuis mon premier permis, je rôde autour de lui. C'est là, assis entre deux murailles, que j'ai appris l'histoire de Rostaing et de Dascie ».

C'est dans le cadre d'un roman plein d'attrait, la peinture de la vie féodale dans notre région, au moyen âge. Le centre de l'action est le château de Sabran dont les ruines subsistent encore. L'intérêt qu'excite



la touchante et douloureuse idylle qui traverse le bel ouvrage, va toujours croissant jusqu'au dénouement. On ne peut que louer l'éclat du style, la vivacité du dialogue, la vaste érudition qui se dérobe sous des draperies poétiques, la reconstitution du passé, vérifiant le mot de Michelet qu'on peut appliquer aux romans historiques, « l'histoire est une résurrection », la solidité de la composition, l'esprit d'observation dont témoigne le livre. Aussi lorsque Maître LACOMBE fit l'hommage de son ouvrage à votre Académie, l'un de vos Confrères déclarait : « Les promesses de Maître LACOMBE ont été tenues ; l'on peut proclamer qu'un romancier nous est né ».

Comment s'étonner dès lors que Maître LACOMBE fut membre de la Société des Gens de Lettres, et que l'Académie des Sciences Morales lui ait décerné un prix pour une « Etude sur l'histoire de la vie ».

Plus orienté, « Le vent souffle sur la plaine », publié en 1928, se ressent des tendances sociales du Bâtonnier LACOMBE et de son souci de substituer à la lutte des classes, la Paix fondée, non pas sur la loi du plus fort et l'oppression du plus faible, mais sur la justice et la fraternité.

Appuyant toujours ses théories sociales sur les préceptes de l'Évangile, c'est dans sa croyance religieuse qu'il puise ses idées directrices. Même lorsqu'il veut se distraire, et écrire une œuvre d'imagination, il n'oublie pas les idées qui lui sont chères, et sait — sous forme de roman — agiter la question sociale.

Séduit un moment par la générosité du mouvement démocrate chrétien Marc SANGNIER le « Sillon », dont il se retirera dès que le Vatican réprouvera cette doctrine, — l'auteur nous conte l'histoire d'un petit village viticole de notre région — avec le retour du régiment d'un jeune cultivateur, Prosper, fils d'un petit propriétaire. La vie du village semble devoir poursuivre son cours paisible et quelque peu monotone. Les ouvriers agricoles sont assez mal payés, mais soit résignation, soit même inconscience d'un sort meilleur, aucune revendication n'ose se faire jour, lorsque soudain l'intervention du Syndicat organisé par la Bourse du Travail, va tout bouleverser.

Mêlant alors une histoire d'amour à la trame so-



ciale, Maître LACOMBE démontre comment souvent l'action Syndicale, mal comprise, est plus soucieuse de fins politiques que de lutte contre les injustices elles-mêmes.

« En vérité, s'écrit l'héroïne, à la fin de l'ouvrage, s'adressant à Prosper qu'elle considère comme son fiancé, — en vérité je vous aurais cru mieux pénétré de nos idées syndicalistes. Nous faisons une série d'actes voulus, réfléchis et dont nous avons à l'avance soigneusement mûri toutes les conséquences. Les événements semblent nous guider. Allons donc ! Nous les forçons à obéir à notre marche en avant. Qu'est-ce que nous voulons ? Former une conscience de classe, briser l'influence patronale. BICHARD — c'est un ouvrier qui a été victime d'un accident — nous sert à atteindre ce but. Si BICHARD meurt, tant pis ! Je dirais presque tant mieux. C'est une victime, une noble victime de notre guerre libératrice, c'est un martyr de notre cause ».

Le Bâtonnier LACOMBE qui avait une petite propriété en Camargue, publiait encore en 1941, un fort agréable ouvrage sur les « Saintes Maries, Jacobée et Salomé » et leurs pèlerinages de Provence.

Après avoir retracé les origines et la vie des Sainte Marie Jacobée et Sainte Marie Salomé aux côtés du Christ, leurs témoignages sur la résurrection, Maître LACOMBE analyse comment a retenti leur appel de siècles en siècles, comment il nous parvient aujourd'hui, par les « Saintes Maries de la Mer » où depuis des siècles les pèlerins s'acheminent chaque année principalement à l'occasion des fêtes des 24 Mai et 22 octobre.

C'est une évocation historique de l'Eglise des Saintes, primitivement « *Saintæ Mariæ de rati* », (Sainte Marie de la Barque), ses tribulations sous les Sarrasins et l'invasion hongroise, son rattachement à l'Abbaye de Montmajour et enfin son épanouissement au temps du bon Roi René, Comte d'Anjou et de Provence, qui — devant la tradition populaire — tradition tenace et obstinée, entreprit, avec l'autorisation du Pape Nicolas V, des fouilles en vue de rechercher le corps des Saintes Maries.

L'ouvrage se poursuit par la description de la dé-



couverte des deux corps parallèles sous le Grand Autel, l'analyse de la longue enquête sous la direction du légat pontifical, pour le Comtat Venaissin, l'Evêque d'Albi et le Cardinal de Foix, suivie de la reconnaissance officielle des deux corps et le dépôt des saints ossements dans une châsse de cyprès, fermée de quatre serrures à clefs spéciales, qui prendra place dans la chapelle supérieure, la chapelle Saint-Michel, tandis que plus tard, les débris de l'Autel en terre pétrie et divers ossements qu'on pensa être ceux de Sarah, la servante des Saintes, seront rassemblés dans une caisse de bronze.

Maître LACOMBE décrit ensuite le rayonnement du pèlerinage et la miraculeuse intercession des Saintes Maries lors des heures sombres de la Ligue, la reconnaissance de tout un peuple chapitre et noblesse compris, le 15 septembre 1596 et la procession d'action de grâce, l'offrande d'un magnifique ex-voto, véritable pièce d'orfèvrerie, l'ouverture solennelle des châsses avec la difficulté de retrouver les clefs, ouverture renouvelée par la suite en 1655 - 1662 - 1686 - 1709 - 1710 - 1719, chaque fois en présence d'un Archevêque ou Evêque.

C'est encore la douloureuse épreuve de l'an 1793 et le pillage des Monastères. Les châsses des Saintes seront sauvées par le curé — cependant constitutionnel, — l'Abbé AVRIL, avec la complicité d'un modeste paroissien Antoine MOLINIER, qui tous deux, n'hésiteront pas à ouvrir les châsses, objets de la convoitise, à en retirer les ossements et à les enterrer dans une maison que MOLINIER tenait à ferme. Lorsque les pillards viendront, ils brûleront tout, après avoir volé les deux reliquaires d'argent. « Cette fois c'est bien fini, rincanent-ils » — « Hélas pensent les fidèles, tout atterrés, on a brûlé les Saintes ».

Les révolutionnaires reviendront encore pour s'emparer de l'Autel en bronze contenant, croyaient-ils, les reliques de Sarah.

La tourmente apaisée, les « Arbres de la liberté » sont abattus, et c'est alors qu'avec une certaine prudence, Antoine MOLINIER apparaît le dimanche 21 mai 1797 et fait le récit de la mise en sûreté des reli-



ques des Saintes. L'on apprend également, que ce que MOLINIER avait fait pour les Saintes Maries, deux femmes — Justine LIEUTARD et Marguerite BERTRAND, l'avaient fait pour Sarah.

Il n'y avait plus qu'à s'adonner à la joie.

L'ouvrage évoque enfin la persévérance du pèlerinage des Saintes Maries, curiosité sans doute de la Camargue, mais surtout désir de se rapprocher des origines mêmes de la foi chrétienne, d'honorer celles qui ont apporté sur notre sol les lumières de la Révélation. Il se termine par le témoignage de Mistral et les deux derniers chants de Mireille.

Dans ses communications, à votre Compagnie, Monsieur le Bâtonnier LACOMBE ne pouvait manquer de rendre hommage à celui qui en fut presque dès sa fondation, le protecteur influent, Monseigneur FLECHIER.

« L'Académie Royale de Nîmes, rappelle Maître LACOMBE, à peine admise par lettre patente de Louis XIV en 1682, avait de l'ambition, elle nourrissait le secret désir de s'associer avec la Grande et illustre Compagnie, l'Académie Française ».

La négociation était difficile et avait échoué une première fois.

En 1692, Monseigneur FLECHIER qui s'était vu décerner le titre de protecteur de notre Académie, en séance du 11 janvier 1690, devait se rendre à Paris.

Pendant son séjour, il travailla utilement au projet et réussit dans sa délicate mission : le 30 octobre 1692, l'Académie de Nîmes était admise dans l'alliance de l'Académie Française.

Un tel personnage et un tel service méritaient bien la reconnaissance de votre Secrétaire Perpétuel.

C'est à l'entrée solennelle dans la ville de Nîmes du nouvel Evêque, qu'a été consacrée cette communication. « C'est avec une pompe toute particulière et imprégnée de sentiments d'affection, que le peuple nimois attendait l'entrée du cortège ».

Il y avait deux ans déjà que Monseigneur FLECHIER dirigeait en fait le Chapitre, le Clergé et les fidèles du Diocèse, en qualité de Vicaire Général de Monseigneur SEGUIER.

En effet, les brouilleries entre INNOCENT XI et



LOUIS XIV, avaient fait sentir leurs fâcheuses conséquences dans le Diocèse de Nîmes.

Monseigneur SEGUIER accablé par l'âge, avait offert sa démission au Roi. Celle-ci acceptée par le Souverain ne l'avait pas été par le Saint Siège, et à la mort de Monseigneur SEGUIER, Monseigneur FLECHIER était devenu seulement Vicaire Général Capitulaire. Il devait attendre deux ans encore ses bulles d'investiture.

« L'empressement de la foule, dit Maître LACOMBE, prend toute sa signification si l'on songe que cela se passait au moment des dissensions religieuses et en plein foyer Protestant ».

C'est en missionnaire que Monseigneur FLECHIER arrivait à Nîmes, mais Missionnaire ayant pour dessein d'enseigner, d'édifier et de pacifier.

Il montera souvent en chaire « sa pensée planant toujours très haut, sa parole frôlant cependant les âmes les plus humbles ».

Son audace de bâtisseur, l'amènera jusqu'à bénir une église dans la Maison Carrée. Scandale diront certains, voire écrit Maître LACOMBE, « c'est en grande partie grâce à cette sainte affectation que le chef-d'œuvre est encore intact par les travaux de restauration entrepris alors ».

Pacifictaeur, à tel point que DALEMBERT a pu écrire : « Les Protestants du Languedoc ont encore aujourd'hui en bénédiction, la mémoire d'un Evêque qui se montrait *si pénétré* du véritable esprit de l'église et *si digne* de ramener tous ses enfants à la douceur et à la Paix ».

C'est ensuite l'évocation du Grand Seigneur que fut Monseigneur FLECHIER, — malgré sa modeste naissance, — son rôle aux états du Languedoc où il prononcera quatre fois le sermon d'ouverture, son amour de la France auquel il associera toujours ses diocésains.

Lorsqu'il mourut, le 16 février 1710, rappelle justement Maître LACOMBE, on dit que « son testament était un des plus beaux qu'ait enregistré l'histoire ecclésiastique ».

« On finit en France paraît-il par des chansons,



mais il arrive parfois qu'on commence par des vers ».

Ainsi s'exprimait, dans une autre communication mon distingué prédécesseur, parlant de l'illustre François GUIZOT.

« Poète il le fut très peu de temps, tout juste celui pendant lequel il consacra ses travaux à votre Académie. En somme il fut poète pour vous », n'était-il pas équitable de s'en souvenir.

Membre non résidant de l'Académie du Gard — car tel était le nom que votre Compagnie devait porter pendant 72 ans — François GUIZOT succédait à l'Avocat Général SERVANT.

Cependant le nouvel élu, regarda rapidement vers d'illustres horizons, dont votre Académie n'a conservé nulle trace dans ses mémoires.

Aussi le Bâtonnier LACOMBE, s'est-il volontairement abstenu de nous parler de la carrière politique de GUIZOT, de son rôle dans la Révolution de 1830, du Ministre de l'Instruction Publique et des Affaires Etrangères, de sa chute en 1848.

Ce n'est qu'en 1860, que le retrouve Maître LACOMBE : en présence de Monsieur le Préfet du Gard qui présidait et de 22 Membres résidants parmi lesquels Jules SALLES, Auguste PELLET, Jean REBOUL, Germain DURAND, une séance solennelle était tenue en son honneur, en tant que Président Honoraire Perpétuel de votre Académie.

Jean REBOUL qui venait de retirer sa candidature à l'Académie Française, s'effaçant devant LACORDAIRE, accueillit par cet alexandrin l'illustre Homme d'Etat : « Nîmes de ses enfants a revu le premier ». Puis on écouta celui-ci, mais — note Maître LACOMBE — « l'orateur se réfugia au milieu de ses semblables, parmi ceux qui au-dessus de la politique et des passions, goûtent le plaisir de se recueillir dans le culte des lettres et de l'histoire ».

Et c'est ainsi que l'on vit dans cette séance historique, un Ministre du Roi, reçu par un Préfet d'Empire, accueilli par des légitimistes ou des démocrates, oubliant tous leurs divergences pour se souvenir d'une seule chose, qu'ils sont de la même cité.

Sortilège de notre Académie.

Quoi d'étonnant, au surplus, lorsque l'on sait que



cet homme né protestant, et resté toute sa vie protestant, avait su à ce point garder le respect de tout ce qu'il trouvait de grand, hors de sa propre confession religieuse, qu'il lisait à sa femme catholique, à l'heure « où descendaient sur elle les ombres de la mort », des pages sublimes de Bossuet sur l'Immortalité de l'Âme.

Délaissant un instant les sujets historiques, Maître LACOMBE se demanda s'il existait un pays Nimois ? Pour lui, la question ne faisait pas de doute, il répondait par l'affirmative. Plus délicate était cependant la délimitation des frontières de ce pays Nimois.

Maître LACOMBE indiquait le Rhône et le Vivarais. Du côté des Cévennes la ligne était plus incertaine. A quelle région économique ou administrative ce pays devait-il être rattaché ? A Marseille affirmait-il, sans équivoque.

Cependant l'amour du terroir ne devait pas tarder à ramener Maître LACOMBE aux sujets historiques, et comme suite à son premier ouvrage, il faisait une dernière communication sur « Le frère d'un homme d'esprit François de RIVAROL, Maréchal de Camp ».

Ce « François de RIVAROL » cadet d'Antoine de RIVAROL, dont nous avons déjà parlé, se destinait à la carrière des armes. Capitaine lors de la Révolution, il dut émigrer pour échapper à ceux qui le poursuivaient, jusque chez son frère lui criant : « Où est-il ce grand Homme, nous venons pour le raccourcir ».

Resté fidèle à la cause Royale, il se fit conspirateur, fut chargé de missions auprès de Pitt, puis auprès de Marie-Antoinette. Il fut arrêté et incarcéré. La réaction thermidorienne le sauva de l'échafaud. Il n'en continua pas moins à conspirer et le Premier Consul le fit enfermer au Temple.

Il se souvint alors du conseil que lui avait donné son père, lors de son départ de Bagnols, « de cultiver les lettres », et en prison, il charma ses loisirs, dans « les Prisons de la Liberté » en traduisant Horace et Le Tasse en vers Français.

Il composa plusieurs poésies et même une tragédie qui eût les honneurs de la Comédie Française.

Rendu enfin à la liberté, il n'en resta pas moins soumis à la surveillance de police et se retira à Ba-



gnols où il épousa Mademoiselle de GILBERT de CORNILLON.

Dès 1814, on le retrouve à Paris, sous la Restauration et sa fidélité au trône est récompensé ; il est nommé Chevalier de Saint Louis et Maréchal de Camp.

C'est ainsi qu'il occupa le poste de Prévôt de la Cour de Nimes, où il eût un différend qui se termina par un duel.

Par la suite complètement oublié et appauvri, il dut vendre son domaine de Fontbelle et se retirer à Brie Comte Robert où il mourut à un âge très avancé.

Messieurs, j'arrête là l'analyse bien incomplète et sans nul doute trop superficielle des Œuvres principales de mon Eminent prédécesseur, en m'excusant d'avoir retenu si longuement votre attention.

Je tiens néanmoins à vous dire que leur lecture m'a procuré un plaisir extrême, tant par l'agrément du style, que par l'enrichissement qu'elle m'a apporté.

Je vais donc désormais m'associer à vos travaux. Je vous redis ma gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait en m'admettant parmi vous. Cependant, je compte moins écrire ou parler, que tendre l'oreille, car — je ne l'ignore pas malgré mon âge, — j'ai beaucoup à apprendre. Il me reste un espoir, le perfectionnement est toujours possible, si j'en crois la fable que l'on attribue à BERANGER ; cet exquis poète « qui ne voulut rien être, pas même Académicien » :

« La Renoncule un jour, dans un bouquet  
Avec l'œillet se trouva réunie.

Elle eut, le lendemain, le parfum de l'œillet.

On ne peut que gagner en bonne compagnie ! »



M. André NADAL reprenant la parole s'adresse alors sur un ton familier, intime, à M. René PANET et lui dit en souriant :



« Après avoir satisfait, comme il se devait, au rite du baptême, qu'il me soit permis d'une façon plus directe très cher et vieil ami et cher confrère à présent de te dire une fois encore que c'est avec plaisir que nous te verrons à l'avenir t'asseoir à nos côtés ».



La séance est levée à 18 h. 45.



SEANCE DU 2 DECEMBRE 1966

La séance est ouverte à 17 heures par M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Maître Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, Jean ROGER, SABLOU, H. SESTON, Mgr HOMS, Chanoine THIBON, Chanoine GASQUE, PANET, FRAINAUD, CHASTANIER, membres résidants.

M. MODESTE, membre honoraire.

Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusés* : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, DOUEL, FLAUGERE, Pasteur LHERMET.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. André NADAL fait hommage à l'Académie de son livre « Mystérieuse ceinture de la façade des Arènes de Nimes ».

Après que l'Académie ait confié à M. le Chanoine THIBON le soin de lui rendre compte des travaux de M. l'Abbé LEGRAND, de Rochessadoule - Robiac sur Mgr FLECHIER, le Président donne la parole à Mgr HOMS pour une communication sur : « *Les débuts difficiles d'Alphonse DAUDET à Paris* ».

Cette communication, était la première des deux études que Mgr HOMS a consacrées à deux moments de la vie d'Alphonse DAUDET à Paris : ses débuts difficiles ; sa fin douloureuse.

Deux moments d'une vie parisienne de quarante



années, de 1857, année de son arrivée à Paris. Il avait alors dix-sept ans — à 1897, année de sa mort à l'âge de cinquante sept ans.

*Premier moment* : Dix ans, 1857-1867, de son arrivée à son mariage. L'affrontement de la vie, affrontement difficile.

*Second moment* : Treize ans, 1884-1897, de l'impitoyable diagnostic à la fin. L'affrontement de la mort, affrontement courageux.

Deux petites pages d'histoire qui permettent d'évoquer en quelques traits rapides, par le jeu complémentaire de leur saisissant contraste, l'essentiel de la physionomie si attachante et si complexe de cet écrivain.

\*\*

Voici donc, en ce 1er novembre 1857, A. DAUDET à Paris. Jeune provincial de dix-sept ans, il se lançait à la conquête de la gloire parisienne.

Il n'avait derrière lui qu'un mince ruban de vie... Nîmes, Lyon, Alès, son enfance et son adolescence.

Débarqué à Paris, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, où son frère Ernest l'attendait pour l'héberger provisoirement dans son modeste logement de la rue de Tournon, il était bien décidé à faire flèche de tout bois pour assurer sa sécurité matérielle et acquérir un nom dans les Lettres.

Le capital dont il disposait au départ était bien mince : sa beauté physique et quelques poèmes.

Son physique était sa meilleure carte, mais un terrible piège. Il l'apprendra à ses dépens — Théodore de Banville écrira dans le « Figaro » : « Avec ce physique invraisemblable, A. BAUDET avait le droit d'être un imbécile. Au lieu de cela il est le plus sensitif de nos poètes ». — Ses lectrices le surnommeront le « Christ noir », réplique du « Christ blond » qui désignait Catulle Mendès.

Il apportait avec lui quelques poèmes de Lyon et d'Alès : « La dernière Orientale », « La Vierge à la Crèche », « Enfants d'un jour », « La perle des vallons », « Les Prunes » romance qui jouira dans les



salons parisiens d'une vogue insensée, jusqu'à ce qu'elle soit « assassinée » en 1861, au cours d'une fête à Etrata, par l'accompagnement d'une musique à la Wagner.

Ce n'était pas pour des « prunes » que DAUDET était venu à Paris. C'était pour y chercher la sécurité et la gloire.

La *sécurité*, il la trouva dès 1860, comme attaché au Cabinet du Duc de Morny, Président du Corps Législatif, sans que l'Impératrice Eugénie ait eu à intervenir, contrairement à ce qu'on a maintes fois affirmé.

Le *succès et la gloire* furent plus difficiles à décrocher. Son premier recueil : « Les Amoureuses » paru en 1858 n'eut pas un éclatant succès.

Il va donc pour se faire connaître fréquenter les *salons* à la mode. Il ira successivement chez Mme Ancelot, cadre vieillot, profond ennui... chez Mlle Augustine Brohan, la très célèbre actrice, où on le prend pour un prince valaque... chez Mme Mélanie Waldor, qui se voulait très jeune, « avec des cheveux noirs, des cheveux de corbeau centenaire qui s'obstine à ne pas blanchir »... chez Mme Louise Colet « une femme à cran et même à cran d'arrêt qui reçut, après la mort de Mme Récamier, en 1849, tous les habitués de l'Abbaye-au-Bois, toutes les illustrations de l'époque.

Le succès espéré n'est pas encore là. Que de temps perdu !

Des salons où fréquente le grand monde, il se tourne vers ses camarades de la *bohème*. On le trouve tous les soirs à la « Brasserie des Martyrs ». La « Brasserie » rendait des arrêts. On était célébré par la « Brasserie ». — Oui, mais que de folies sortent de là. Dans ce houblon, dans un environnement de « grisettes », les amours dégradantes, la débauche en guenilles, les saphos et l'éternel caprice. Voilà le grand danger qui faillit compromettre lamentablement une grande carrière littéraire.

Après les salons et la Brasserie, qui ne confirment pas leurs promesses supposées, voici maintenant les compagnons et amis du *pays*.

*Gambetta* et son groupe. « Une douzaine d'étu-



dians méridionaux, mais du vilain Midi » — Daudet se refusait à prendre parti dans leurs querelles politiques.

*Paul Arène* et quelques Provençaux authentiques. Rappel du long débat sur la genèse de certaines « Lettres de mon Moulin ».

Daudet sentait maintenant que sa veine poétique, qui ne fut qu'un mince filet, était tarie.

La sagesse commençait à sourdre en lui. Il n'avait plus qu'un but : dominer sa vie, la discipliner pour qu'elle soit plus propice à de nouvelles créations.

Il lui fallait pour cela se débarrasser d'un complexe de mélancolie, de tristesse malade qui rendait son caractère instable, inquiet, amer aussi, violent parfois et injuste à décourager ses amis.

Il s'est toujours vu, il s'est toujours dit, victime d'un destin hostile. Il y avait chez lui un besoin tenace et bizarre de se faire passer pour un incompris. Son frère Ernest le considérait comme le jouet d'un mirage.

On s'est demandé pourquoi Daudet a joué et s'est joué la comédie de l'auteur incompris. Nous sommes ici dans le domaine des pures hypothèses.

Avec son mariage en 1867 tout changera et c'est du vrai Daudet que nous aurons alors à parler.



#### SEANCE DU 16 DECEMBRE 1966

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. André NADAL, Président.

*Etaient présents* : MM. CHASTANIER, Octave HUGUES, BERNARDY, SESTON, LIGNIERES, MODESTE, Mgr HOMS, Chanoines GASQUE et THIBON, Pasteur BRUNEL, Pasteur LAURIOL, Docteur DROUOT.

Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

*Excusés* : MM. ABAUZIT, de BALINCOURT, ESCHOLIER, FLAUGERE, THEROND, VELAY, FRAINAUD, PANET, Professeur DUPONT.



Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le Président fait part à la Compagnie de l'état de santé défaillant de M. le Bâtonnier LAFAGE.

Il informe ensuite ses confrères de l'arrêt momentané en ce qui concerne la maçonnerie de la Réfection de l'Hôtel de l'Académie afin de pouvoir examiner de près les mémoires soumis par l'Entreprise Sèle de Montrouge.

Il indique que la prochaine séance aura lieu le 13 janvier 1967, avec le renouvellement du Bureau et que la Séance Publique aura lieu le dimanche 29 janvier à 17 heures.

Il donne ensuite la parole à Mgr HOMS pour la seconde partie de sa conférence sur Alphonse Daudet à Paris : Sa fin douloureuse.

Mgr HOMS devait étudier tout spécialement les treize années qui s'étendent de 1884 à 1897 et pendant lesquelles le romancier nimois souffrit d'un mal implacable : le tabès.

Mgr HOMS soulignera combien Daudet essaiera de préserver par un travail intensif son intelligence intacte dans un corps sacrifié.

Jusqu'à la fin de sa vie, l'acharné travailleur écrira des œuvres superbes. Il amusera l'Europe avec « Tartarin sur les Alpes » et « Port Tarascon ». Il publiera ses mémoires littéraires, délicieux comme des contes : « Trente ans de Paris », « Souvenirs d'un homme de lettres », un roman qui déchaîne bien des colères, « L'immortel », d'autres romans non moins remarquables : « La belle nivernaise », « La petite paroisse », « La Fédor », « Soutien de famille », « Le trésor d'Arlatan »...

Au théâtre, pendant la même période, six grandes pièces : « Fromont jeune », « La lutte pour la vie », « Numa Roumestan », « L'obstacle », « Sapho », « La Mentreuse ».

Le 16 décembre 1897 (émouvant anniversaire), c'était la fin au milieu de tous les siens.

Après la remarquable communication suivie d'un petit débat, le Président lève cette dernière séance de l'année à 18 h. 45.